BIBLIOTHÈQUE CATHOLIQUE
DES SCIENCES RELIGIEUSES

les premiers jours de l'église

par
G. BARDY

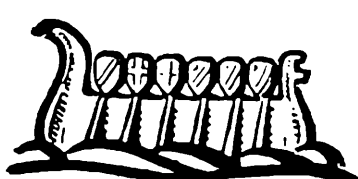

LIBRAIRIE
BLOUD & GAY

NIHIL OBSTAT :
J. Mouroux, c. d.
Divione, die 7° Martii 1941

IMPRIMATUR :
L. Verpeaux, v. g.
Divione, die 8° Martii 1941

Copyright by Bloud et Gay, 1941
Ce volume est le 90e paru dans la *Bibliothèque Catholique des Sciences Religieuses.*

Les premiers jours de l'Église

AVANT-PROPOS

RIEN n'est plus difficile, rien n'est plus attirant non plus que l'étude des premiers jours de l'Église. L'historien se trouve en présence d'une multitude de problèmes qu'il n'a pas toujours les moyens de résoudre avec certitude, faute de documents assez nombreux ou assez explicites. Il veut pourtant essayer de jeter un peu de clarté sur les événements les plus importants sans doute qui ont traversé la vie de l'humanité. Il propose alors des hypothèses. De temps à autre, il est en pleine lumière : un passage décisif des *Actes des apôtres*, une lettre de saint Paul éclairent d'une manière inattendue sa course; trop souvent aussi, il est dans une obscurité presque totale et il doit s'efforcer de faire, tant bien que mal, des raccords. Sans doute, lorsqu'il est catholique, il s'appuie avec confiance sur l'autorité de l'Église qui a la mission de garder et d'interpréter les livres inspirés et il est prêt, sur un signe d'elle, à abandonner ses essais d'explication. Même alors, il sent le caractère incomplet et provisoire de son récit, et il en souffre.

Cet ouvrage ne devait pas paraître sous ma signature. Depuis longtemps, il était annoncé et attendu comme devant être rédigé par M. le chanoine Pirot, consulteur de la Commission biblique, professeur d'exégèse aux Facultés catholiques de Lille. Il a plu au Seigneur de rappeler à lui M. Pirot avant qu'il ait eu le temps d'exécuter son dessein. Au cours de mon travail, je n'ai pas cessé d'avoir présent à l'esprit le souvenir

de l'ami fidèle et dévoué que j'ai perdu en lui. Il eût été beaucoup plus qualifié que moi pour écrire sur les premiers jours de l'Église. Qu'il me soit du moins permis de déposer sur sa tombe cet ouvrage imparfait, comme un hommage reconnaissant rendu à sa chère mémoire.

CHAPITRE PREMIER

LES SOURCES

LA première question qui se pose à l'historien des origines chrétiennes est naturellement celle des documents grâce auxquels il lui sera possible de retracer les humbles débuts et les développements successifs de l'Église; et l'impression qu'il éprouve après avoir fait l'inventaire de ces documents est faite surtout de respect et d'inquiétude.

Les témoignages profanes. — Du côté des auteurs profanes, tant juifs que païens, c'est le vide. Il n'y a rien, ou si peu que rien. Quelques lignes de Josèphe sont consacrées à saint Jacques, le premier évêque de Jérusalem [1]. Encore voudrait-on être assuré de leur authenticité qui a été souvent mise en doute et qui, aujourd'hui encore, demeure incertaine. De Suétone, une petite phrase à propos de Claude qui, vers le début de son règne, semble-t-il, « chassa de Rome les Juifs à cause du tumulte auquel ils se livraient à l'instigation de Chrestus [2] ». De Suétone encore, et surtout de Tacite, un bref récit

1. Josèphe, *Antiqu. iud.*, XX, IX, 1, 199. Cf. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, II, XXIII, 21. L'authenticité du texte de Josèphe est suspectée par E. Schürer, *Geschichte des jüdischen Volkes im Zeitalter Jesu Christi*, 5e édit:, Leipzig, 1920, t. I, p. 548, 581-583. Elle est défendue entre autres par J. Chaine, *l'Épître de saint Jacques*, Paris, 1927, p. XXXV-XXXVI.

2. Suétone, *Claud.*, 25 : « Iudaeos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes Roma expulit. »

de la persécution de Néron, à l'occasion de laquelle sont rappelées les origines du nom chrétien [1]. Naguère, la découverte d'un papyrus contenant le texte d'un rescrit de Claude aux Alexandrins a éveillé de larges espoirs, parce qu'on a d'abord cru y trouver une allusion au christianisme naissant et aux contradictions qu'il provoquait : il faut, semble-t-il, renoncer à cette interprétation et limiter aux seuls Juifs la portée de l'acte impérial [2].

Ces pauvres témoignages épuisent à peu près ce que la littérature profane rapporte de l'Église naissante. Nous nous étonnons aujourd'hui de ce silence. Sénèque a bien connu Néron et a été le témoin de l'incendie de Rome; il se montre dans ses ouvrages pitoyable aux pauvres et aux esclaves eux-mêmes; mais il n'a pas fait attention aux premiers martyrs. Pline l'Ancien a été l'un des hommes les plus érudits de son temps; il parle de tout dans son *Histoire naturelle* et trouve le moyen de s'intéresser même à la secte juive des Esséniens [3]; seuls ou presque seuls, les chrétiens échappent à son information universelle. Il faudra attendre jusqu'aux premières années du IIe siècle pour trouver, chez les païens, les traces d'une connaissance quelconque du christianisme : Pline le jeune demandera alors à Trajan des règles de conduite à l'égard des croyants; Lucien de Samosate se moquera d'eux dans *Alexandre ou le faux prophète* et surtout dans *La mort de Pérégrinus*. Encore doit-on ajouter que ni le consciencieux fonctionnaire, ni l'écrivain sceptique et railleur ne s'occuperont des origines de la religion nouvelle. Ils auront assez à faire du temps présent

1. Tacite, *Annal.*, XV, 44; Suétone, *Nero*, 16.

2. Cf. St. Lörch, *Epistola Claudiana. Die neuentdeckte Brief des Kaisers Claudius vom Jahre 41 n. Chr. und das Urchristentum, eine exegetisch- historische Untersuchung*; Rottenbourg, 1930; M. J. Lagrange, *La lettre de Claude aux Alexandrins, à propos d'un examen récent*, dans *Revue Bihlique*, t. XL, 1931, p. 270-276.

3. Pline, *Hist. nat.*, V, 17.

pour ne pas trouver le temps de remonter vers un passé déjà lointain et de plus en plus obscur.

A vrai dire, rien n'est plus naturel que l'ignorance où les hommes, même les plus savants du I^er^ siècle, sont restés de la naissance de l'Église. Comment les Romains et les Grecs auraient-ils pu soupçonner l'avenir prodigieux du mouvement chrétien et même son apparition dans le monde? Qu'était-ce, à leurs yeux, que les chrétiens sinon des Juifs à peine différenciés de la masse de leurs coreligionnaires par des croyances ou des pratiques rituelles difficiles à saisir [1] ? et quel intérêt, même de simple curiosité, auraient offert à des contemporains de Claude ou de Néron, les humbles groupes de petites gens, de marchands, de matelots, d'esclaves qui se réunissaient pour chanter des hymnes au Christ comme à un Dieu? Nul, parmi eux, n'a parlé de saint Paul ou de saint Pierre : on peut le regretter; on n'a pas le droit d'en être surpris, tant ont été modestes les débuts du christianisme dans le tumulte et l'agitation de l'empire.

A peine faut-il être plus surpris du silence des Juifs. Jadis, l'historien Eusèbe de Césarée s'est imaginé que Philon avait décrit dans son traité *De la vie contemplative* l'existence ascétique des premiers chrétiens d'Égypte [2] et son illusion a été partagée par saint Jérôme lui-même [3]. En réalité, Philon a tout ignoré de l'Église naissante. Philosophe et grand seigneur, aussi profondément attaché aux traditions ancestrales que désireux de les intégrer aux trésors de la sagesse hellénique, il n'a pas prêté plus d'attention que les autres aux prédicateurs d'un royaume céleste qui n'aurait eu d'ailleurs aucun intérêt

1. Cf. *Act. Apost.*, XVIII, 15. Gallion, proconsul d'Achaïe, renvoie les Juifs de Corinthe qui étaient venus accuser saint Paul de prédications contraires à la loi de Moïse : « Puisqu'il s'agit d'un mot, de noms, de votre loi, voyez vous-mêmes; je ne veux pas être juge de ces choses. »

2. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, II, XVII.

3. Jérôme, *De vir. inlustr.*, XI.

pour lui [1]. Quant à Josèphe, il a trouvé dans le récit de *La guerre juive* et de ses antécédents immédiats bien d'autres sujets que dans la pauvre histoire des missions apostoliques. Soucieux de plaire aux Romains au service desquels il s'était donné tout entier après avoir courageusement défendu la cause de l'indépendance nationale, il n'a su voir dans les événements dont il s'est fait le narrateur, que l'aspect politique et militaire. La grande révolte de 63 lui apparaît non pas comme un soulèvement messianique, mais comme le dernier épisode d'une guerre pour la liberté : avec de telles préoccupations, il est resté bien incapable de remarquer le départ du mouvement chrétien, à plus forte raison d'en comprendre le sens [2].

Les sources chrétiennes. — A défaut de sources profanes, nous devons nous contenter de ce que nous apprennent des documents d'origine chrétienne. Ceux-ci, du moins les plus importants et les plus anciens d'entre eux, se présentent à nous dans des conditions très particulières. Ce sont, d'une part, les *Actes des apôtres*, dus, selon l'opinion traditionnelle, à la plume de saint Luc; de l'autre, les lettres de saint Paul, de saint Pierre, de saint Jean, de saint Jacques et de saint Jude et l'*Apocalypse* de saint Jean.

L'Église catholique enseigne que tous ces écrits sont inspirés par Dieu et par suite qu'ils sont exempts de toute erreur. Enfants de l'Église, nous croyons fermement à l'inspiration et à l'inerrance des Livres saints. Il suit de là que nous ne saurions les traiter comme des livres ordinaires : non seulement nous devons avoir pour eux tout le respect qu'on peut éprou-

1. Cf. M. J. Lagrange, *Le judaïsme avant Jésus-Christ*, Paris, 1931, p. 571-575; *Le messianisme chez les Juifs*, Paris, 1909, p. 28-36.

2. M. J. Lagrange, *Le messianisme*, p. 1-27. Pourtant Josèphe lui-même écrit : « Ce qui les excita le plus à la guerre, ce fut un oracle équivoque, semblablement trouvé dans les Saintes Lettres, que, vers ce temps-là, quelqu'un venu de leur pays gouvernerait toute la terre. » *Bellum iud.*, VI, v, 4.

ver à l'égard d'œuvres divines; mais encore nous devons suivre dans leur interprétation, les règles tracées par l'Église qui en est la gardienne.

Les Actes des Apôtres. — Ce n'est pas tout. Aucun des ouvrages du Nouveau Testament ne renferme à proprement parler l'histoire des premiers jours de l'Église. Celui qui, à première vue, paraît davantage ressembler à une histoire, les *Actes des apôtres*, est peut-être aussi le plus décevant : les douze premiers chapitres mettent en relief la personne et le rôle de saint Pierre, et accessoirement font quelquefois agir saint Jean à côté de lui; à partir du treizième chapitre, saint Paul est seul en scène et nous sommes invités à le suivre au cours de ses voyages missionnaires, comme si, pendant quelques années, nul autre que lui n'avait annoncé la bonne nouvelle dans le monde romain et contribué aux progrès de l'Église.

L'auteur du livre, saint Luc, médecin originaire d'Antioche et disciple de saint Paul, ne saurait être rendu responsable de cette erreur de perspective. Il indique, ou du moins il insinue clairement le but qu'il poursuit dans une phrase du dernier discours de Jésus à ses apôtres : « Vous recevrez la force de l'Esprit-Saint qui viendra sur vous et vous serez mes témoins à Jérusalem, dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'aux extrémités de la terre (*Act. Ap.*, I, 8). » Son plan sera donc plus géographique qu'historique. Il s'agit pour lui de mettre en relief les conquêtes de l'Évangile, dans la ville sainte d'abord, puis dans la Palestine et, finalement, dans l'empire romain. Sa tâche est achevée lorsqu'il a conduit saint Paul, son maître et son ami, au centre même du monde, à Rome, d'où la doctrine du Sauveur pourra rayonner en tous sens. Comme d'ailleurs son horizon est borné par les limites mêmes de l'empire et qu'il ignore à peu près les Barbares [1], il n'a pas à s'occuper des

1. Rien n'est plus significatif à ce sujet que la liste des peuples dont les

missions lointaines que la tradition attribue aux autres apôtres [1] : ces missions sont en dehors de ses perspectives et nous avons d'autant moins le droit de nous plaindre que le titre des *Actes* suffit à nous prévenir : l'ouvrage en effet n'est pas intitulé, comme on le dit habituellement, *Actes des apôtres*, mais d'une manière plus modeste et plus exacte : *Actes d'apôtres*, afin de bien montrer que l'intérêt de saint Luc s'arrête à quelques-uns seulement parmi les apôtres du Christ.

Si l'on consent à ne pas demander à saint Luc plus que ce qu'il a voulu nous donner, les *Actes* sont pour nous un témoignage de première valeur. Le fait qu'ils s'achèvent par le récit de la captivité de saint Paul à Rome, sans nous faire connaître l'issue du procès de l'apôtre, engage un bon nombre de critiques à en placer la composition entre les années 62 et 64 environ et telle est la solution que recommande une réponse de la Commission biblique [2]; mais, alors même que cette solution ne s'imposerait pas et qu'il fût permis d'expliquer autrement le silence de saint Luc, en supposant par exemple que l'écrivain jugeait sa besogne achevée après le récit de l'arrivée de saint Paul dans la capitale ou qu'il avait l'intention d'écrire un troisième livre pour raconter les progrès ultérieurs de

représentants assistent au miracle de la Pentecôte. On y voit figurer, et en première ligne, les Parthes, les Mèdes, les Elamites, les habitants de la Mésopotamie, *Act. Ap.*, II, 9. Ceux-là sont les voisins immédiats de l'empire et, du côté de l'Est, ses ennemis héréditaires. Mais il n'est pas question des Scythes, des Dalmates, des Berbères, des Celtes. D'ailleurs l'Occident, en dehors de Rome, reste tout entier étranger aux préoccupations de saint Luc.

1. Il est remarquable qu'à l'exception de saint Paul, de saint Pierre et de saint Jean, tous les apôtres sont censés avoir prêché l'Évangile hors des limites de l'empire romain : Thomas chez les Parthes, Matthieu en Éthiopie, Barthélémy dans les Indes, André en Scythie, etc. Cf. Eusèbe, *Hist. eccles.*, III, 1.

2. Décision du 21 juin 1913. Cf. L. Pirot, *Les Actes des apôtres et la Commission biblique*, Paris, 1919.

l'Évangile, il reste en tout cas que l'on ne saurait placer après 70 la rédaction de l'ouvrage [1].

Sans doute, même parmi ceux qui admettent une date voisine des événements racontés pour la composition du livre de saint Luc, quelques-uns pensent que les *Actes*, tels qu'ils nous sont parvenus, ont été interpolés ou remaniés et que nous sommes loin par conséquent de connaître, dans son état primitif, l'œuvre du disciple de saint Paul. Nous ne pouvons pas nous arrêter ici à la discussion de ces théories [2]. La plupart du temps, sinon toujours, de pareilles hypothèses sont inspirées par des postulats qui n'ont aucune valeur critique. Tous les témoignages anciens, ceux des manuscrits aussi bien que ceux des Pères qui ont eu l'occasion de citer le livre des *Actes*, sont d'accord pour garantir l'unité de l'ouvrage et son authenticité intégrale.

Il est vrai que les *Actes* eux-mêmes semblent nous inviter à faire certaines distinctions quant à l'origine des récits qu'ils contiennent. Quelques passages en effet, *Act. Ap.*, XVI, 10-17; XX, 5-15; XXI, 1-18; XXVII, 1-XXVIII, 16, rédigés à la première personne du pluriel — d'où le nom de *Wirstücke* qu'on leur donne fréquemment — proviennent d'un témoin oculaire, et, plus précisément, d'un compagnon de saint Paul, qui, après avoir rejoint l'apôtre au cours de son deuxième voyage missionnaire, l'abandonne à Philippes pour le retrouver vers la fin de sa troisième tournée et le suivre désormais jusqu'à Rome. Ces fragments sont précieux entre tous, parce qu'ils sont remplis de détails pris sur le vif et qu'on y saisit,

1. Cf. E. Jacquier, *Les Actes des apôtres*, Paris, 1926, p. CXV. A. Puech, *Histoire de la littérature grecque chrétienne*, Paris, 1928, t. I, p. 403, écrit : « C'est... donc au cours de la période flavienne, pendant les dix ou quinze premières années de cette période, qu'il paraît prudent de fixer la composition des *Actes*. » La date adoptée par Puech, c'est-à-dire les années 70-85 environ semble trop tardive.

2. Cf. A. Puech, *op. cit.*, p. 362-400.

mieux que partout ailleurs, l'impression faite aussi bien sur les disciples que sur les étrangers, par la forte personnalité de saint Paul. Soucieux d'objectivité, l'écrivain s'efforce de raconter, tels qu'il les a vus, les événements auxquels il a pris part; il n'en laisse pas moins percer son admiration et son attachement pour le maître incomparable qui est devenu son ami [1].

L'ensemble du livre n'a pas cette allure personnelle que seul peut donner à un récit un témoin immédiat des faits. Disciple de saint Paul, saint Luc n'a pas assisté à la naissance et aux premiers développements de l'Église de Jérusalem; il n'a pas davantage suivi les prédicateurs qui ont porté la bonne nouvelle en Samarie, à Damas, à Antioche et ailleurs. Sur ces événements, il ne sait pas autre chose que ce qu'il a pu en apprendre par les moyens ordinaires de l'information. Mais il faut tout de suite ajouter qu'il a été à même de se renseigner d'une manière fort précise. A Antioche, il a dû voir saint Barnabé; à Jérusalem, il a rencontré saint Jacques et d'autres membres de la communauté; au cours de la deuxième mission, il est entré en rapports avec Silas; à Césarée ou à Rome, il s'est entretenu avec Jean-Marc, l'auteur de notre deuxième Évangile; à Césarée encore, il a séjourné chez le diacre Philippe, qu'il a retrouvé pendant les deux années de la captivité de saint Paul. Ceux-là sont les témoins hors de pair : ils ont joué, les uns et les autres, un rôle de première importance, tant à Jérusalem que lors des plus anciens efforts de propagande en dehors de la ville sainte. Leurs souvenirs, précieusement recueillis par Luc, sont à la base de ses informations sur les premiers jours de l'Église.

Il semble même que le médecin d'Antioche a pu consulter et utiliser des documents écrits. On a remarqué en effet la couleur fortement aramaïsante des douze premiers chapitres des *Actes*, qui se distinguent ainsi du reste du livre, et l'on explique ce fait en supposant que saint Luc a dû recourir ici à des

1. *Colos.*, IV, 14.

mémoires ou à des récits composés, soit en araméen, soit en grec par l'un ou l'autre des membres de la chrétienté de Jérusalem. L'hypothèse ne s'impose pas d'une manière nécessaire et il serait vain de se demander sous quelle forme précise auraient été consignés les souvenirs sur les origines de l'Église. Elle n'en reste pas moins assez probable pour qu'on ait le droit de la retenir.

A peine est-il besoin d'ajouter maintenant que saint Luc a conservé toute son initiative tant pour accueillir ses informations que pour les mettre en œuvre. L'inspiration divine ne supprime pas le travail personnel de l'écrivain; elle ne transforme même pas sa personnalité. Ces remarques s'appliquent d'une manière spéciale aux nombreux discours qui sont reproduits dans les *Actes*. On sait que tous les historiens de l'antiquité se sont plu à mettre sur les lèvres des personnages dont ils rappelaient l'activité, des discours adaptés sans doute aux circonstances, mais en réalité inventés et composés par eux-mêmes.

Dans les limites compatibles avec les exigences de l'inspiration, saint Luc a pu employer le même procédé. Il n'a pas imaginé de toutes pièces les discours de saint Pierre ou de saint Paul; il a recueilli auprès des auditeurs de ces discours des souvenirs réels et précis; mais c'est sans doute lui qui est l'auteur de la rédaction conservée dans les *Actes* et c'est son style que l'on retrouve partout. Dans ces conditions, il est d'autant plus remarquable que les idées développées par saint Pierre à Jérusalem diffèrent grandement de celles qu'expose saint Paul devant les citoyens d'Athènes : la différence des situations est mise en relief par les arguments qui sont mis en œuvre de part et d'autre et cela montre non seulement que saint Luc a tenu à rester fidèle aux lois de la vraisemblance historique, mais encore qu'il a utilisé avec soin des renseignements fournis par des témoins autorisés.

Ainsi, tout nous incite à faire crédit à saint Luc; et lorsque nous pouvons confronter son récit avec des témoignages pro-

fanes, sur des faits qui appartiennent à l'histoire générale; nous constatons un remarquable accord entre les *Actes* et les autres documents : qu'il s'agisse du proconsul de Chypre, *Act. Ap.*, XIII, 7; des stratèges de Philippes, *Act. Ap.*, XVI, 12, 14, 22, 35; des politarques de Thessalonique, *Act. Ap.*, XVII, 6, 8; de la présence de Gallion à Corinthe, *Act. Ap.*, XVIII, 2, 12; du grammate et des asiarques d'Éphèse, *Act. Ap.*, XIX, 31, 35, 38, les données de saint Luc montrent chez lui une connaissance exacte des institutions, des lois, des usages en vigueur de son temps dans les différentes cités dont il parle. C'est en vain que, dans quelques cas, on a essayé de le mettre en contradiction avec tel ou tel détail connu par ailleurs : la plupart des apparentes difficultés ont été très vite résolues et, s'il en subsiste quelqu'une, nous n'avons pas de raison décisive pour préférer les témoignages du dehors à celui de l'écrivain chrétien.

Les historiens qu'effraient le miraculeux et le surnaturel opposent, il est vrai, une fin de non-recevoir absolue aux récits de miracles qui abondent dans les *Actes* : une telle attitude n'a rien de scientifique. Les croyants ne sont pas surpris de voir, dans l'histoire des premiers jours de l'Église, des preuves sensibles de l'intervention divine; ils seraient plutôt étonnés du contraire et comprendraient mal comment Dieu, après avoir approuvé la prédication de Jésus par des vertus, des prodiges et des signes, *Act. Ap.*, II, 22, aurait ensuite abandonné à elle-même l'œuvre du Seigneur, sans la confirmer à son tour par de nouveaux miracles. Quant aux incrédules, ils doivent se souvenir qu'au temps où écrivait saint Luc, tout le monde, à l'exception de quelques railleurs, croyait au miracle et que les déclamations d'un rhéteur comme Aelius Aristide sont pleines de merveilleuses histoires de guérisons attribuées à Esculape. Il leur serait permis de tenir compte de cet état d'esprit, non pas pour mettre en doute la réalité des miracles rapportés par les *Actes*, mais pour s'expliquer la place qu'ils tiennent dans ce livre.

Les remarques qui précèdent nous permettent de comprendre quel est en définitive le caractère des *Actes* et ce que nous avons le droit de leur demander. Saint Luc n'est pas un historien, au sens précis que nous donnons aujourd'hui à ce terme et il ne se propose pas de raconter, sans rien omettre, tout ce qui concerne la vie de l'Église primitive, depuis l'ascension du Seigneur jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome; il ne prétend même pas dire tout ce qu'il sait. Il veut mettre en relief l'action du Seigneur dans son Église et c'est à dessein qu'il insiste sur l'œuvre accomplie par l'Esprit-Saint chez les apôtres et chez tous les croyants. Avant de remonter au ciel, Jésus annonce à ceux qu'il a choisis qu'ils seront prochainement baptisés dans le Saint-Esprit, *Act. Ap.*, I, 5 et qu'à partir de ce moment, ils deviendront ses témoins. Le jour de la Pentecôte, le Saint-Esprit descend en effet sur les disciples assemblés dans la chambre haute, *Act. Ap.*, II, 1-13. Pour la première fois, saint Pierre annonce l'Évangile et convertit trois mille personnes.

Dès lors, le Saint-Esprit ne cesse pas d'agir dans les âmes : il dicte à saint Pierre sa réponse devant le sanhédrin, *Act. Ap.*, IV, 8; il remplit l'âme des fidèles assemblés pour la prière, *Act. Ap.*, IV, 31; c'est pour lui avoir menti qu'Ananie et Saphire sont frappés de mort, *Act. Ap.*, V, 3, 9; les Sept sont remplis d'Esprit-Saint et de Sagesse, *Act. Ap.*, VI, 3; en particulier, Étienne qui parle sous son inspiration, *Act. Ap.*, VI, 10. Il serait facile de poursuivre, car les *Actes* tout entiers sont en quelque sorte l'Évangile de l'Esprit-Saint : c'est ainsi qu'ils forment la suite naturelle de l'Évangile de Jésus-Christ que saint Luc avait commencé par écrire et qu'il avait dédié au même personnage : l'excellent Théophile.

Bien que l'intention apologétique ou didactique ne soit pas clairement déclarée, elle éclate tout le long du livre. L'écrivain rapporte la prédication des apôtres, surtout celle de saint Pierre et de saint Paul, parce qu'il estime ce récit capable de faire du bien aux fidèles et sans doute aussi d'éclairer les âmes

des incroyants : les faits ne montrent-ils pas mieux que toutes les théories, que le salut, après avoir été annoncé aux Juifs, est apporté aux Gentils de toutes races et de toutes langues sans que personne reste en dehors des appels divins?

Les critiques de l'école de Tubingue avaient décelé naguère dans les *Actes* une intention secrète d'opposer saint Pierre, l'apôtre des juifs, à saint Paul, l'apôtre des païens. Cette intention n'existe pas, car saint Luc ne manque pas une occasion de mettre en relief la prééminence de saint Pierre sur les autres apôtres; mais il est vrai que l'activité de saint Paul semble succéder à celle de saint Pierre et que celui-ci disparaît complètement de la scène lorsque celui-là commence à prêcher la bonne nouvelle. Cette construction ne saurait être l'effet du hasard. C'est bien un diptyque que nous avons dans les *Actes* et cela seul suffirait à montrer que leur récit doit être complété.

Les épîtres de saint Paul. — Mais, justement, lorsqu'il faut supplémenter les *Actes*, ou même suppléer à leur absence, nous nous trouvons dans un grand embarras. Les seuls écrits auxquels nous puissions faire appel sont, en dehors de l'obscure et mystérieuse prophétie de l'Apocalypse, des lettres, c'est-à-dire les ouvrages les plus personnels, les plus individuels qui soient. Sans doute, les lettres apostoliques qui sont conservées dans le Nouveau Testament sont connues sous le nom d'Épîtres et les théoriciens font remarquer à bon droit que, si la lettre est un écrit de circonstance, adressé à un individu ou à un groupe bien déterminé, l'épître appartient au genre didactique, c'est-à-dire qu'elle ne possède de la lettre que l'apparence, la forme extérieure, et qu'en réalité elle est destinée à apporter à des lecteurs anonymes un enseignement précis sur un objet déterminé. Pourtant, il ne faut pas s'y tromper. Parmi les épîtres néo-testamentaires, plusieurs sont de véritables traités : l'épître aux Romains par exemple, l'épître aux Hébreux, la plupart des épîtres catholiques sont

manifestement destinées à instruire les fidèles de certains points capitaux de la doctrine chrétienne. Mais les autres, presque toutes les épîtres de saint Paul, sont des lettres au sens le plus strict de ce mot, émues, enthousiastes, tour à tour sévères et compatissantes, pleines de sous-entendus, d'allusions à des événements que nous ne connaissons pas et à cause de cela d'autant plus irritantes qu'elles donnent plus de prise à notre curiosité.

On sait que, sous le nom de saint Paul, nous possédons quatorze lettres, dont une au moins, l'épître aux Hébreux, paraît bien ne pas avoir été rédigée par l'apôtre lui-même, mais en son nom et pour exposer son enseignement, par un secrétaire demeuré inconnu en dépit de toutes les tentatives faites pour percer son anonymat [1]. Les treize lettres authentiques s'échelonnent sur les quatorze ou quinze dernières années de la carrière de l'apôtre. Les plus anciennes, adressées aux Thessaloniciens, peuvent dater du début de 51 ; les plus récentes, qui ont pour destinataires deux disciples du grand apôtre, Tite et Timothée, ont dû être écrites en 65 et 66. Entre ces dates ont été expédiées les deux lettres aux Corinthiens (56), la lettre aux Galates (automne 56) [2], la lettre aux Romains (début de 57); les lettres aux Colossiens, à Philémon, aux Éphésiens (entre 57 et 61); la lettre aux Philippiens (entre 60 et 62).

Nous n'avons pas ici à nous arrêter sur les controverses qui ont été soulevées par les critiques au sujet de l'origine des épîtres pauliniennes. Ce sont surtout les lettres pastorales à

1. Tour à tour on a mis en avant les noms de Barnabé, d'Apollos, de Luc, de Clément de Rome, d'Aristion, d'Aquila et de Priscille, de Silas, du diacre Philippe. Récemment, on a parlé de Jude, l'auteur de l'épître catholique; cf. A. M. Dubarle, *Rédacteur et destinataires de l'épître aux Hébreux*, dans *Revue Biblique*, t. XLVIII, 1939, p. 506-529. Aucune de ces hypothèses ne s'impose véritablement à l'esprit.

2. La lettre aux Galates pourrait dater de 49, si elle a comme destinataires les Galates du Sud; auquel cas, elle serait la plus ancienne des épîtres de saint Paul.

Timothée et à Tite et les lettres de la captivité qui ont donné prise à leurs objections et l'on ne saurait nier qu'elles sont, en effet, assez différentes des autres. Mais il serait puéril de vouloir obliger un homme, surtout un homme tel que saint Paul, plein d'enthousiasme et d'ardeur, prompt aux émotions violentes, à conserver des années durant, en quelque circonstance que ce fût, le même vocabulaire et le même style. Il est naturel, parce qu'il n'a pas à donner aux Colossiens les mêmes enseignements qu'aux Galates, qu'il emploie des mots nouveaux et qu'il ne coule pas ses phrases dans le même moule. Il ne serait pas moins exagéré d'exiger de l'apôtre un plan rigoureux et méthodique dans chacune de ses lettres et de s'étonner de la multitude des sujets qu'il peut être appelé à traiter : la première lettre aux Corinthiens par exemple s'occupe, tour à tour, des partis qui divisent l'Église, du cas de l'incestueux, des procès entre chrétiens, de la virginité et du mariage, de la liturgie eucharistique, des charismes, de la résurrection. Manifestement, saint Paul répond à des difficultés particulières dont il connaît l'existence à Corinthe et il s'efforce de ne rien oublier pour apaiser toutes les inquiétudes. Une lettre n'est pas un traité et il n'y a pas lieu d'y chercher une ordonnance aussi stricte que dans un écrit didactique.

Ces remarques suffisent pour l'instant. On doit ajouter d'ailleurs qu'aujourd'hui presque tous les critiques sont d'accord pour faire confiance aux attestations unanimes de la tradition et pour admettre l'authenticité des épîtres de saint Paul. Bien rares sont ceux qui font intervenir Marcion, même pour expliquer la forme sous laquelle nous sont parvenues ces lettres; plus rares encore ceux qui regardent comme apocryphes la plupart d'entre elles. Si quelques hésitations subsistent au sujet des Pastorales, elles devraient facilement disparaître devant le témoignage des manuscrits et des citations.

Sur les toutes premières années de l'Église chrétienne, les épîtres de saint Paul ne nous apprennent évidemment rien. L'apôtre n'est pas de ceux qui se plaisent à regarder en arrière,

fût-ce pour chercher dans le passé des leçons applicables au présent. Il enseigne à ses disciples à oublier ce qui est derrière eux pour se tendre tout entiers vers l'avenir, et il est le premier à mettre en pratique cette formule. Il évite même de parler longuement de son propre passé, sinon pour mettre en relief son indignité et la grandeur du don que Dieu lui a fait en l'appelant à son service. Une seule fois, dans l'*épître aux Galates*, il est amené à insister sur la position qu'il a prise à l'égard des observances de la loi mosaïque et sur ses relations avec les premiers apôtres. Les renseignements qu'il fournit à cette occasion sont très précieux; ils n'apportent cependant pas toute la lumière désirable dans un ensemble de faits particulièrement obscurs.

Le domaine où les épîtres de saint Paul constituent d'irremplaçables documents est celui de la foi, des usages, des institutions pour les Églises qu'il a fondées au cours de ses voyages missionnaires; et comme il fait profession de ne rien enseigner d'autre que ce qu'il a reçu, comme il ne cesse pas d'exhorter ses fidèles à garder le dépôt et à le transmettre tel quel aux héritiers de leur pensée, nous avons le droit de croire qu'il n'a rien apporté de substantiellement nouveau dans le christianisme, non seulement dans la doctrine, mais même dans la liturgie ou les règles de la vie morale.

On s'est beaucoup demandé naguère qui, de Jésus ou de Paul, était le véritable fondateur de l'Église et du système chrétien tout entier. Une telle question n'aurait pas même dû venir à l'esprit des historiens. Il est vrai que, parmi les premiers propagateurs du christianisme, la physionomie de saint Paul jette un éclat très spécial. Cela est dû assurément à la personnalité même de l'apôtre qui est un des hommes les plus marquants, un des plus puissants génies de l'histoire. Mais cela est dû aussi, et pour une part qui n'est pas négligeable, au fait que nous ne savons à peu près rien des autres prédicateurs. Saint Paul ne nous paraît si grand que parce que nous le voyons seul. En réalité, il n'a été ni le premier, ni le seul. Dans

son sillage, nous apercevons quelques-uns de ses disciples, Tite, Timothée, Philémon, Clément, Épaphrodite, Aristarque et d'autres encore : ils ne sont que des continuateurs. Mais avant lui, en dehors de lui, nous découvrons avec émotion Barnabé, Silas, Apollos, Aquila et Priscille : saint Paul a connu ces missionnaires et il leur a rendu hommage; n'avons-nous pas le droit de regretter de les connaître si mal et même de ne les connaître que par lui ou par son disciple saint Luc? Ce n'est pas, semble-t-il, rabaisser l'œuvre de saint Paul que de rappeler qu'il n'a pas travaillé seul dans le vaste champ du père de famille; c'est dire seulement à ceux qui seraient tentés de l'oublier que, si Paul a planté, si Apollos a arrosé, Dieu seul a donné l'accroissement au petit arbre de l'Église.

Saint Paul, d'ailleurs, nous interdit de croire qu'il a pu se prêcher lui-même ou enseigner une doctrine qui serait toute de son invention. S'il est assuré de la vérité de sa prédication, s'il ose écrire : « Qu'un ange du ciel, que nous-même nous vous annoncions autre chose que ce que nous vous avons annoncé, qu'il soit anathème (*Gal.*, I, 8) », c'est parce qu'il n'a jamais rien dit que ce qu'il avait appris, soit directement de Jésus-Christ, soit indirectement par ceux qui l'avaient précédé dans l'Église. Il insiste volontiers sur les communications qu'il a reçues du Sauveur à qui il doit sa vocation (*Gal.*, I, 12); mais il n'en est pas moins certain d'annoncer le même Évangile que ses prédécesseurs dans l'apostolat. Lui et eux ne sont, à l'égard du Christ, que des disciples. Tous n'ont qu'un seul Maître et, en dépit de désaccords passagers et superficiels, tous s'entendent sur la manière de le faire connaître et aimer.

Lorsque saint Paul nous renseigne donc sur la foi et les mœurs de l'Église primitive, nous pouvons le croire sur parole. Mais il est à peine besoin d'ajouter qu'un esprit aussi puissant, aussi personnel que le sien ne se contente pas de répéter textuellement des formules apprises par cœur. Alors même que nous ne tiendrions pas compte des révélations qu'il a reçues — et il est nécessaire d'en tenir compte — nous serions assurés

que l'enseignement du Sauveur a été assimilé et vécu par lui et qu'il n'a rien transmis sans l'avoir en quelque sorte expérimenté. La théologie de saint Paul n'est pas celle de saint Jean et les épîtres aux Romains, aux Colossiens, aux Philippiens rendent un autre son que le quatrième Évangile, bien que les deux apôtres se contentent d'enseigner l'Évangile dont ils ont reçu la garde.

Un problème particulièrement irritant pour l'historien est celui des points de contact entre les données des *Actes des apôtres* et celles des lettres de saint Paul. Ces lettres, nous l'avons dit, ne nous informent guère sur les débuts de l'Église et il ne faut pas leur demander beaucoup d'indications sur la première communauté de Jérusalem. Mais elles sont pleines de renseignements sur les voyages de l'apôtre, ceux qu'il a faits réellement, et même sur ceux qu'il s'est proposé de faire, sur les fidèles qu'il connaît et qui l'ont aidé dans ses travaux et nombreux sont les noms qui figurent à la fois dans les épîtres et dans les *Actes*. Pourtant, saint Luc ne semble pas connaître les épîtres. Non seulement il ne les signale jamais, mais sa manière de présenter les faits est en quelques cas assez difficilement conciliable avec les récits de l'Apôtre. On est amené dès lors à se demander comment un disciple de saint Paul, mieux encore un compagnon de voyage, a pu paraître ignorer des lettres d'une importance capitale et dont plusieurs ont été écrites au temps même où il était aux côtés du grand missionnaire. Il est difficile de répondre d'une manière pleinement satisfaisante à cette question. Le mieux semble de dire que saint Luc a eu entre les mains les épîtres de saint Paul, mais qu'il ne les a pas utilisées parce qu'elles ne cadraient pas avec le but qu'il poursuivait lui-même. En rappelant, dans l'épître aux Galates, la période critique de la controverse judaïsante, saint Paul n'a pas de raison pour dissimuler la faiblesse momentanée de Pierre et de Barnabé qui se laissent aller à rompre avec les chrétiens d'origine païenne; mais saint Luc peut d'autant moins insister sur ce point qu'il a commencé par rappeler le

rôle joué par saint Pierre dans la conversion de Corneille et qu'ensuite il a fait disparaître de son horizon le prince des apôtres. Au lieu de donner les longues explications qui auraient été nécessaires pour permettre une pleine compréhension des faits, l'historien préfère ici ou là les passer sous silence, son plan n'en comporte pas le récit et s'il les omet, nous n'avons pas le droit de conclure qu'il les ignore.

Les lettres catholiques. — A côté des épîtres de saint Paul, le canon du Nouveau Testament compte sept autres lettres, qui portent le nom d'épîtres catholiques, parce qu'elles ne sont pas adressées à des Églises particulières : de ces lettres, une est attribuée à saint Jacques, deux à saint Pierre, trois à saint Jean et une à saint Jude. Les trois lettres de saint Jean sont manifestement du même auteur que le quatrième Évangile; elles développent la même doctrine spirituelle et comme elles ont dû être écrites vers la même date, à la fin du I^er^ siècle, nous n'aurons pas ici à faire appel à leur témoignage. Très ancienne semble, au contraire, l'épître de saint Jacques et quelques critiques se sont même demandé si elle ne serait pas l'œuvre d'un écrivain juif, à peine démarquée et retouchée par un chrétien. Cette hypothèse est insoutenable : on doit par contre accorder une réelle attention à la doctrine de saint Jacques sur la foi et rechercher si ce n'est pas à dessein, pour lutter contre certaines exagérations où seraient tombés des disciples maladroits de saint Paul, que l'auteur insiste sur l'importance des œuvres dans la justification. La première lettre de saint Pierre ne saurait guère être refusée au prince des apôtres. Elle se présente comme écrite à Babylone, c'est-à-dire, selon toutes les vraisemblances, à Rome, et elle est adressée aux élus de la dispersion qui habitent le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie. Nous ne savons pas si saint Pierre a personnellement évangélisé ces régions, mais comme il s'agit de pays où le christianisme a été prêché dès les débuts, il est normal qu'il se soit adressé à leurs Églises pour rappeler, en temps

de persécution, les règles fondamentales de la morale chrétienne. Enfin, la lettre de saint Jude et la seconde lettre de saint Pierre présentent tant de ressemblances, aussi bien dans leur style que dans les sujets qu'elles traitent, qu'il est difficile de nier la dépendance de l'une à l'égard de l'autre. On peut admettre que saint Jude est l'auteur de l'épître qui porte son nom; mais comme on ne sait rien sur ce personnage en dehors du titre de frère de Jacques qu'il se donne lui-même, on n'est pas très renseigné sur l'origine réelle de cette très courte lettre. La seconde épître de saint Pierre, qui s'inspire de l'épître de saint Jude, est vraisemblablement apocryphe : en dépit de sa brièveté, elle est un des livres les plus mystérieux du Nouveau Testament [1].

L'Apocalypse. — Plus mystérieuse encore est sans doute l'Apocalypse de saint Jean. Les commentateurs de cette admirable prophétie sont innombrables; on ne saurait affirmer qu'en dépit de leur bonne volonté et de leur science, ils aient réussi à faire la pleine lumière sur un ouvrage qui transporte sans cesse le lecteur de la contemplation des peines et des souffrances du temps présent à celle des joies merveilleuses de l'avenir. L'Apocalypse est un témoignage de foi et d'espérance; peut-être apporte-t-elle aussi quelques renseignements sur la liturgie des premières communautés. Si elle date, comme il est vraisemblable, de la fin du I^er^ siècle, elle n'a pas à être longuement utilisée dans notre travail.

Les apocryphes. — Tels quels, les livres du Nouveau Testament sont loin de satisfaire complètement les désirs de notre curiosité. De très bonne heure, les chrétiens ont éprouvé les mêmes impressions que nous; mais, plus audacieux, ils ont tenté de remédier aux lacunes de leur information en composant, sur les origines de l'Église et particulièrement sur l'œuvre

1. Cf. J. Chaine, *Les Épîtres catholiques*, Paris, 1939 ,p. 30-31.

des apôtres, toutes sortes d'ouvrages légendaires. Dès le IIe siècle, leur imagination s'est donnée libre carrière : selon Tertullien, c'est à la seconde moitié de ce siècle, semble-t-il, que remontent les *Actes de Paul*, écrits en Asie par un prêtre plus zélé que prudent : ce prêtre, qui avait rédigé son livre par amour et dévotion pour l'apôtre, n'en fut pas moins déposé, ce qui montre assez le soin avec lequel l'Église veillait sur l'intégrité de sa tradition [1]. Les *Actes de Pierre* datent peut-être de la même époque, sous leur forme primitive, mais nous n'en possédons plus que des versions et des remaniements tardifs. Nombreux sont les récits, empruntés aux uns et aux autres de ces Actes, qui ont laissé des traces non seulement dans les monuments, mais jusque dans la liturgie; nous leur devons même une des physionomies les plus populaires et les plus sympathiques de l'hagiographie, celle de sainte Thècle, et l'historien doit faire preuve d'un certain courage pour s'interdire absolument tout recours à des livres que les générations se sont transmis avec une inébranlable confiance.

Les *Actes de Pierre* et les *Actes de Paul* sont les plus anciennes productions d'une littérature destinée à un immense succès; ce sont aussi celles dont l'orthodoxie est la mieux garantie en dépit de certaines tendances prononcées à l'encratisme [2]. Les *Actes d'André*, les *Actes de Jean*, les *Actes de*

1. Tertullien, *De baptismo*, I, 7. Tertullien n'indique pas la date des Actes de Paul ; mais il en parle comme d'un ouvrage assez récent, donc sûrement postérieur à 150.

2. De tout temps, l'Église catholique a exalté la virginité mais elle s'est bien gardée de condamner le mariage. Cependant on comprend sans peine qu'un éloge exagéré de la virginité aboutisse à une vraie condamnation du mariage et de grands docteurs, d'une orthodoxie à toute épreuve, comme saint Jérôme, n'ont pas toujours réussi à éviter cet écueil. Il serait donc imprudent de conclure comme on l'a fait trop souvent, de la présence de tendances encratites dans les actes apocryphes, à l'hétérodoxie de leurs auteurs. Au plus, peut-on dire que ces auteurs apparaissent ainsi comme des chrétiens du peuple et non comme des théologiens. Leur ignorance de la

Thomas, qui ne sont peut-être pas antérieurs au III^e siècle, semblent au contraire provenir de milieux plus ou moins hétérodoxes, docètes ou gnostiques et ils sont destinés tout autant à propager une doctrine qu'à raconter une histoire. Il a fallu, pour leur assurer droit de cité dans la littérature catholique, les remanier, les corriger, les traduire et les ouvriers n'ont pas manqué pour toutes ces besognes, si bien qu'aujourd'hui les critiques ont toutes les peines du monde, lorsqu'ils y parviennent, à retrouver la physionomie primitive de toutes ces légendes [1].

Au siècle dernier, les apocryphes clémentins ont connu, pendant un temps, un regain de curiosité à cause de l'usage qu'en ont fait les docteurs de l'école de Tubingue pour expliquer toute l'histoire des origines chrétiennes. Ne voyait-on pas, dans ces romans, un des documents les plus précieux des premiers siècles, le seul peut-être qui eût conservé la trace de l'opposition entre le pétrinisme judéo-chrétien et le paulinisme, hellénisant dans la primitive Église? Un examen plus attentif et plus impartial des *Homélies* et des *Récognitions* a abouti à des conclusions fort différentes [2]. Si ces ouvrages continuent

théologie se révèle d'ailleurs dans certaines formules, relatives au Christ, qui sont inacceptables sans exprimer aucune hérésie caractérisée.

1. Cf. R. A. Lipsius et M. Bonnet, *Acta Apostolorum apocrypha*, Leipzig, 1891-1903; L. Vouaux, *Les Actes de Paul et ses lettres apocryphes*, Paris, 1913; L. Vouaux, *Les Actes de Pierre*, Paris, 1922.

2: Les deux ouvrages essentiels du cycle clémentin sont deux récits sensiblement parallèles des faits et gestes de l'apôtre saint Pierre en Palestine et de ses luttes avec Simon le magicien. Le premier, dont nous n'avons plus qu'une traduction latine faite par Rufin, porte le titre de *Récognitions*, à cause des aventures de Clément qu'on y voit retrouver et reconnaître les membres de sa famille. Le second, qui est conservé dans le grec original, est intitulé *Homélies*, à cause de la place considérable qu'y tiennent les discours de saint Pierre. Cf. O. Cullmann, *Le problème littéraire et historique du roman pseudo-clémentin. Étude sur le rapport entre le gnosticisme et le judéo-christianisme*, Paris, 1930.

à soulever d'intéressants problèmes, surtout du point de vue de la critique littéraire, nul ne s'avise plus d'y chercher des renseignements historiques sur l'activité des apôtres. Ils ne sont plus signalés que pour mémoire dans une revue des sources à consulter.

Papias et Hégésippe. — Peut-être aurions-nous pu attendre davantage des *Hypomnemata* d'Hégésippe, si nous en possédions autre chose que des fragments et tout autant des *Exégèses* de Papias de Hiérapolis. Ces deux auteurs appartiennent au IIe siècle. Ils n'ont donc pas été les témoins immédiats de la fondation de l'Église et de ses premiers développements; mais le soin qu'ils ont eu de s'informer auprès des anciens, des disciples des apôtres, donne une signification toute spéciale à leur témoignage.

Papias, qui était évêque de Hiérapolis en Phrygie, a dû exercer son ministère et écrire ses cinq livres d'*Exégèses des discours du Seigneur* pendant la première moitié du IIe siècle. Il expose sa méthode et le but qu'il poursuit dans les termes suivants : « Je n'hésiterai pas à te communiquer, en les rangeant au nombre de mes interprétations, toutes les choses que j'ai bien apprises des anciens et que j'ai bien conservées dans ma mémoire, me portant garant de leur vérité. Car je ne goûtais pas, comme la plupart, ceux qui parlent beaucoup, mais ceux qui enseignent le vrai, ni ceux qui remémorent les préceptes étrangers, mais ceux qui remémorent les préceptes donnés par le Seigneur à la foi et provenant de la vérité elle-même. Et si survenait à l'occasion un de ceux qui avaient fréquenté les anciens, je faisais mon enquête sur les discours des anciens : qu'avaient dit André, Pierre, Philippe? qu'avaient dit Thomas ou Jacques? qu'avaient dit Jean ou Matthieu ou quelque autre des disciples du Seigneur? que disent Aristion et Jean l'Ancien, les disciples du Seigneur ? Car je ne croyais pas que ce que contiennent les livres pût me

rendre autant de services que ce qui vient de la voix vivante et subsistante [1]. »

Quant à Hégésippe, il est sensiblement plus jeune que Papias, puisque, venu à Rome sous le pontificat d'Anicet (vers 155), il a vécu jusqu'au temps d'Éleuthère (174-189). D'origine juive, il a beaucoup voyagé et c'est après ses voyages qu'il a composé cinq livres de *Commentaires*, à la fois historiques et moraux. Selon lui, « l'Église était restée jusqu'à son temps pure et incorruptible; ceux qui tentaient de corrompre la règle saine de la prédication salvatrice se cachaient jusqu'alors dans une ombre incertaine. Mais quand le chœur sacré des apôtres fut parvenu par différentes voies, à la fin de la vie, et qu'eut disparu cette génération qui avait eu le privilège d'entendre de ses propres oreilles la sagesse divine, alors prit son origine le développement de l'erreur impie, par l'astuce de faux docteurs, qui, voyant qu'aucun des apôtres ne subsistait plus, entreprirent désormais, tête dévoilée, d'opposer la prédication de la gnose, la mal nommée, à la prédication de la vérité [2]. » Comme il a longtemps vécu en Palestine, Hégésippe s'est efforcé de recueillir avec un soin particulier toutes sortes de souvenirs sur la parenté du Sauveur et sur les débuts de l'Église de Jérusalem. Les trop rares fragments des *Commentaires* qui ont été conservés par Eusèbe laissent l'impression d'un ouvrage sans beaucoup de critique et bienveillant aux légendes les plus extraordinaires. Nous n'en devons pas moins regretter la perte de cet écrit, la plus ancienne peut-être des tentatives faites pour sauver de l'oubli l'histoire des origines chrétiennes. Rien ne peut remplacer pour nous l'œuvre d'Hégésippe.

Il est inutile de poursuivre davantage notre investigation, à la recherche des documents, car nous ne trouverions plus rien. Le véritable père de l'histoire ecclésiastique, Eusèbe de Césa-

1. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, III, 39.
2. Eusèbe, *Hist. ecclés.*, III, 32.

rée, qui écrivait au début du IVe siècle, pouvait sans doute consulter des traités aujourd'hui disparus, spécialement les livres de Papias et d'Hégésippe. Il est pourtant remarquable que son récit des origines chrétiennes soit d'une pauvreté déconcertante. Non seulement Eusèbe ne nous apporte aucun renseignement digne d'intérêt, en dehors des citations d'Hégésippe, mais il ne paraît pas saisir les vrais problèmes que pose à l'historien l'origine de l'Église. Il admire avec raison la propagation rapide du christianisme; il ne cherche même pas à l'expliquer et il ne met en relief ni les obstacles accumulés que l'Évangile a dû vaincre, ni les facilités de tout genre qu'a pu rencontrer l'apostolat.

Les continuateurs d'Eusèbe n'ont pas mieux fait que lui. Les historiens d'aujourd'hui reprennent l'un après l'autre la besogne aussi passionnante que vaine; du moins connaissent-ils les limites de leurs informations et la fragilité des hypothèses par lesquelles ils essaient de suppléer au silence de leurs sources. Quelle que soit la valeur des documents que nous possédons — et lorsqu'il s'agit des livres du Nouveau Testament, elle est exceptionnelle — rien ne peut combler avec certitude les lacunes trop nombreuses qu'ils laissent entre leurs récits. Par la force des choses, une histoire des premiers jours de l'Église est toujours à recommencer.

LES ORIGINES DE L'ÉGLISE

Les premiers fidèles. — Lorsque Jésus quitta définitivement la terre au jour de l'Ascension, ceux qu'il avait choisis pour continuer son œuvre étaient encore loin de savoir au juste ce que leur maître attendait d'eux : ce n'est pas en vain que l'auteur des Actes place sur leurs lèvres cette question à la fois indiscrète et inintelligente : « Seigneur est-ce en ce temps-ci que tu établis la royauté pour Israël (*Act. Apost.*, I, 6)? »

Ils n'avaient alors que deux certitudes. La première était la foi en Jésus Messie et Fils de Dieu, avec tout ce que comportait cette croyance de devoirs nouveaux. Pendant de longs mois, depuis le baptême de Jean jusqu'à sa résurrection, le Sauveur avait vécu au milieu d'eux, annonçant, au peuple la venue du royaume de Dieu et manifestant sa force par des miracles et par des prodiges. Sans doute, la masse de ses auditeurs était restée indifférente, ou, si elle avait été momentanément émue par une guérison plus extraordinaire, par un discours plus inattendu, elle n'avait pas tardé à retomber dans le train-train sans générosité des occupations quotidiennes. La condamnation et la mort ignominieuse sur la croix avaient constitué, pour la foule des habitants de Jérusalem ou des pèlerins venus de Galilée afin de célébrer la fête de Pâque, la décisive épreuve et les Douze eux-mêmes n'y avaient pas résisté, puisque l'un d'eux avait trahi, un autre renié et que le

reste du troupeau s'était lamentablement dispersé. Mais la résurrection était venue ranimer une foi chancelante. L'une après l'autre, les apparitions de Jésus avaient rétabli la confiance, puis l'avaient exaltée : n'était-il pas écrit dans les Prophètes que le Messie devait souffrir d'abord et entrer ainsi dans sa gloire? Puisqu'il avait vaincu la mort, le Maître était incontestablement celui qui avait été annoncé, celui qu'attendait Israël, le Messie destiné à renouveler le monde et à y instaurer le royaume de Dieu.

A cette première certitude, une autre venait se joindre. Le groupe des disciples fidèles constituait le noyau d'une communauté nouvelle, qu'il lui appartenait de faire grandir parmi les hommes : « Vous recevrez une force, avait dit Jésus avant de les abandonner, le Saint-Esprit survenant sur vous et vous serez mes témoins à Jérusalem et dans toute la Judée et la Samarie et jusqu'à l'extrémité de la terre (*Act. Apost.*,I, 8). »

Tel quel, ce groupe était encore peu nombreux. Saint Paul parle de cinq cents frères comme ayant été les témoins d'une des apparitions du Christ ressuscité (I *Cor.*, XV, 6); les Actes de cent vingt personnes réunies au cénacle après l'Ascension (*Act. Apost.*, I, 15). Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il était déjà différencié et cela par la volonté même de Jésus qui, bien avant sa passion, avait choisi lui-même douze de ses disciples pour en faire les dépositaires de tous ses enseignements, les témoins de tous ses miracles, les compagnons habituels de toutes ses courses à travers la Galilée et le reste de la Palestine. Une fois au moins, Jésus avait même envoyé les Douze en mission et les avait chargés d'annoncer dans les villages galiléens la bonne nouvelle du royaume de Dieu; mais si, à cette occasion, il leur avait spécialement donné le nom d'apôtres (*Luc*, VI, 13), qui devait rester le leur, il n'avait pas limité à la circonstance leur rôle d'amis et de confidents. D'autres qu'eux, et surtout les soixante-douze (*Luc*, X, 1) avaient pu recevoir aussi l'ordre d'aller prêcher l'Évangile; ils s'étaient ensuite dispersés et n'avaient jamais plus été réunis. Seuls,

les Douze étaient restés auprès de leur maître, comme un groupe homogène et privilégié; seuls, ils l'avaient accompagné à Jérusalem lors de son dernier voyage. Il n'est pas étonnant qu'au jour de l'Ascension ils soient tous réunis, à l'exception du traître Judas, pour recevoir les derniers adieux de Jésus sur le mont des Oliviers et aussi ses consignes en vue de leur action future.

Les Douze eux-mêmes ont un chef dans la personne de Pierre et l'on sait que Pierre ne s'est pas imposé à eux par l'ascendant de sa forte personnalité, par sa fidélité aux enseignements de Jésus, par son âge, par l'une ou l'autre de ses qualités humaines. C'est la désignation formelle du Maître qui a fait de lui le premier des apôtres, le pasteur chargé de conduire le troupeau entier, le fondement de l'Église (*Matth.*, XVI, 17-19; *Ioan.*, XXI, 15-17). Auprès de Pierre, les deux fils de Zébédée, Jacques et Jean tiennent une place de choix dans la confiance et dans l'affection de Jésus : ils n'en sont pas moins subordonnés à celui qui, seul, a reçu les clés du royaume des cieux.

La succession de Judas. — Si pleine de mystère qu'elle ait été, l'ascension ne paraît pas avoir jeté le désarroi dans l'âme des apôtres. Depuis le jour de Pâques, ils étaient habitués à voir paraître et disparaître le Seigneur d'une manière inattendue et ils savaient que la vie dans laquelle il était entré par la résurrection était toute différente de l'existence ordinaire des hommes. Au plus ce jour-là regardèrent-ils longtemps vers le ciel, comme si les nuages derrière lesquels leur maître avait disparu allaient s'entrouvrir pour le manifester de nouveau à leurs yeux. Un ordre transmis par des anges les rappela à la réalité et les fit rentrer à Jérusalem.

Saint Luc, après avoir raconté l'ascension, tient à rappeler les noms des Onze : Pierre et Jean, Jacques et André, Philippe et Thomas, Barthélemy et Matthieu, Jacques d'Alphée et Simon le Zélote, et Jude de Jacques et il ajoute qu'ils persévé-

raient d'un commun accord dans la prière avec des femmes et Marie, la mère de Jésus et avec les frères de Jésus (*Act. Apost.*, I, 13-14). C'est la seule fois, dans toute l'histoire de la primitive Église, qu'apparaît le nom de Marie : il est juste de le saluer respectueusement au passage.

Le premier geste des Onze fut de donner un successeur à Judas. Puisque le Seigneur lui-même avait choisi douze apôtres, il fallait que fût respectée l'intention qu'il avait eue en déterminant ce chiffre. Selon les vraisemblances, le souvenir des douze tribus d'Israël avait exercé sur sa décision une influence prépondérante : dans le royaume de Dieu, les douze apôtres devaient siéger sur douze trônes et juger les douze tribus d'Israël (*Matth.*, XIX, 28; *Luc*, XXII, 30). On comprend sans peine qu'au cours d'une réunion générale de tous les frères [1], saint Pierre ait proposé aux assistants de compléter le nombre sacré, avant toute autre besogne.

Le choix du privilégié ne fut pas confié au hasard. « Il faut, déclare Pierre, que l'un de ces hommes qui nous ont accompagnés pendant tout le temps que le Seigneur Jésus est entré et est sorti parmi nous, ayant commencé depuis le baptême de Jean jusqu'au jour où il a été élevé d'auprès de nous, l'un de ceux-ci devienne avec nous témoin de sa résurrection (*Act. Apost.*, I, 21-22). » On peut s'étonner de trouver indiquées des conditions aussi précises dès le lendemain de l'ascension et il est vrai que les Douze n'avaient pas assisté au baptême de Jésus. Mais tout le monde savait que la vie publique du Sei-

1. C'est à cette occasion que saint Luc indique le nombre de cent vingt frères, comme celui des participants à la réunion. Il ajoute que c'est un chiffre approximatif et il n'est pas interdit de penser que des raisons symboliques ont pu contribuer à le fixer. En tout cas, on peut tenir pour certain que Jésus a eu d'autres disciples que les apôtres pendant son ministère public et que ceux-ci n'ont pas été les seuls à adhérer à la résurrection. L'Église existe avant toute prédication de la bonne nouvelle par les apôtres. Nul ne peut encore dire ce qu'elle deviendra : elle ne s'en affirme pas moins comme une réalité.

gneur avait été inaugurée par son baptême et qu'il y avait là un point de repère essentiel. Ce que saint Pierre demande avant tout, c'est que l'apôtre ait bien connu Jésus, qu'il ne soit pas un étranger, un nouveau venu dans le cercle des disciples et qu'il puisse servir de témoin au récit de sa vie et de ses miracles aussi bien qu'au rappel de sa doctrine. Il faut en particulier qu'il ait connu les apparitions du Seigneur ressuscité, ces apparitions seules expliquant le mystère du crucifiement et scellant d'une manière définitive l'entrée de Jésus dans la gloire messianique.

Deux candidats furent présentés qui remplissaient les conditions exigées, Joseph appelé Barsabbas et surnommé Justus et Matthias. Après avoir prié, pour demander au Seigneur de faire connaître sa volonté, les frères tirèrent au sort : ce fut le nom de Matthias qui sortit et dès lors celui-ci fut compté parmi les apôtres [1].

L'importance de cette élection a à peine besoin d'être soulignée. Elle est le premier acte de l'Église naissante. Les apôtres ne savent rien encore de précis sur leurs destinées; ils attendent, pour un avenir qui pourrait être proche, le retour de leur Maître et l'avènement du règne de Dieu; et pourtant ils agissent comme s'ils pouvaient compter sur un long avenir terrestre. D'ailleurs, ils s'en remettent à Dieu du soin de désigner celui qu'il a choisi : eux-mêmes ont été l'objet d'un appel spécial de la part de Jésus; leur nouveau collègue ne peut pas être nommé par le suffrage des hommes et lorsque la volonté divine se sera manifestée, il n'aura nul besoin d'être confirmé par une cérémonie, par une imposition des mains par exemple. D'emblée, Matthias fait partie du collège

1. Nous ne connaissons rien de Barsabbas ni de Matthias : il est donc inutile de chercher à soulever le voile qui recouvre leur obscurité. Tout au plus peut-on remarquer que tous deux portent des noms authentiquement juifs et que de plus, Barsabbas a un surnom latin, suivant un usage fréquemment attesté.

apostolique, dès que son nom a été l'objet du choix d'en haut.

La Pentecôte. — Les apôtres étaient restés à Jérusalem sur l'ordre de Jésus pour y attendre la venue du Saint-Esprit. La promesse du Seigneur ne tarde pas à se réaliser. Le jour de la Pentecôte, tandis qu'ils sont assemblés avec les autres disciples, un bruit semblable à celui d'un vent violent se fait entendre tout à coup et des langues de feu se posent sur chacun d'eux (*Act. Apost.*, II, 1-3). Le récit des Actes fait naturellement penser à un orage et rappelle les théophanies du Sinaï, au milieu du tonnerre et des éclairs. Mais il est bien évident que saint Luc raconte tout autre chose qu'un événement ordinaire, car tous les frères sont aussitôt transformés; ils se sentent remplis d'Esprit-Saint et se mettent à parler en langues [1]. L'enthousiasme les saisit. Ils sortent de la maison où ils sont

1. On a beaucoup discuté sur le miracle des langues qui s'est produit le jour de la Pentecôte. Parmi les hypothèses qui peuvent être faites, il y en a trois qui se présentent spontanément à l'esprit. 1° Tous les apôtres parlent la même langue, sans doute leur langue maternelle, l'araméen, mais les assistants les entendent chacun dans sa propre langue. Le miracle est alors seulement dans l'audition, comme il arrivera par exemple à saint Vincent Ferrier et à saint François Xavier. Cette explication peut s'appuyer sur *Act. Apost.*, II, 11; mais elle paraît interdite par *Act. Apost.* II, 4. 2° Les apôtres parlent réellement des langues nouvelles qu'ils n'ont pas apprises. Cependant, les témoins du prodige appartiennent, selon saint Luc, à trop de nations différentes pour que les Douze aient pu parler toutes ces langues; et s'ils ont parlé tous ensemble, on se demande comment on a pu s'y reconnaître dans cette cacophonie. 3° Le plus simple est d'admettre que le miracle des langues a été assez analogue aux phénomènes de glossolalie dont parle saint Paul, *I Cor.*, XIV. Saisis d'enthousiasme, les apôtres et les disciples louent Dieu en interjections, en cris de joie, si bien que la foule les prend pour des hommes ivres. On voit bien que tous sont hors d'eux-mêmes et aussi qu'ils rendent grâce au Seigneur, mais on ne comprend pas le sens précis de leurs paroles, et c'est seulement quand saint Pierre élève la voix qu'on se rend exactement compte de ce dont il s'agit. Cependant, même dans cette dernière hypothèse,

réunis et, tandis que la foule ne cesse pas de grossir autour d'eux, ils entonnent les louanges de Dieu.

Cette foule est composée de Juifs appartenant aux races les plus diverses : Parthes et Mèdes, Élamites et habitants de la Mésopotamie, de la Judée, de la Cappadoce, du Pont et de l'Asie, de la Phrygie et de la Pamphylie, de l'Égypte et des parties de la Libye qui est auprès de Cyrène; Romains, Juifs et Prosélytes, Crétois et Arabes (*Act. Apost.*, II, 9-11). Comme la fête de la Pentecôte attire régulièrement à Jérusalem un grand nombre de pèlerins venus de toutes les parties de la Dispersion, il n'y a rien que de naturel dans la multitude des curieux et dans la variété de leurs origines; mais il est visible que saint Luc se plaît à détailler les nations représentées dans la ville sainte, pour mettre en relief le caractère universel de l'Église naissante. Dès le début, il faut que la bonne nouvelle soit annoncée au monde entier.

Le premier sentiment de la foule est la stupeur. Jamais personne n'a assisté à pareil spectacle ni entendu pareille chose. La plupart se contentent d'admirer le prodige. Les sceptiques et les railleurs l'expliquent en déclarant que les disciples sont pleins de vin doux. Peut-être cette explication rend-elle compte de certaines apparences; elle est manifestement insuffisante, et c'est pour y répondre que saint Pierre élève la voix au milieu de ses frères.

Le discours de saint Pierre. — Son discours est des plus habiles : Les hommes que vous voyez, dit-il en substance, ne sont pas ivres, comme vous le pensez. Mais en eux s'est accomplie la prophétie de Joël qui a annoncé la venue de l'Esprit-Saint aux temps messianiques. « Jésus le Nazaréen, homme autorisé de Dieu auprès de vous par des miracles, des prodiges et des signes que Dieu a faits par lui au milieu de

la descente du Saint-Esprit sur les apôtres a été un fait unique en son genre; il serait imprudent de l'identifier sans plus à la glossolalie.

vous, comme vous-mêmes le savez, ce Jésus livré selon la volonté déterminée et selon la prescience de Dieu, vous l'avez fait mourir, l'ayant élevé (à la croix) par la main des infidèles. Dieu l'a ressuscité, ayant dissous les angoisses de la mort, parce qu'il n'était pas possible qu'il restât en son pouvoir... Que toute la maison d'Israël sache donc avec certitude que Dieu a fait Seigneur et Christ ce Jésus que vous avez crucifié (*Act. Apost.*, II, 22-24, 36). »

Chacune des affirmations de Pierre est appuyée par l'Écriture. A l'autorité de Joël succède celle de David dans les psaumes. Tout de suite se dessine le thème général que développera l'apologétique chrétienne en face des Juifs. Jésus est le Messie annoncé et attendu et il a réalisé en sa personne tout ce qu'avaient dit les prophètes. Il n'est pas jusqu'à sa mort, à son ensevelissement, à sa résurrection qui n'aient été prévus. La théologie de ce premier discours est manifestement très simple. A ses auditeurs, saint Pierre présente Jésus comme un homme approuvé de Dieu par des miracles, rempli du Saint-Esprit après son ascension, constitué dès lors Seigneur et Messie pour toute la maison d'Israël. Nous n'avons pas à nous demander si ces formules expriment toute la croyance des apôtres; il est beaucoup plus vraisemblable qu'elles sont une catéchèse élémentaire et traduisent seulement ce que des Juifs étaient capables de comprendre et d'accepter sans préparation. Il fallait déjà une certaine audace pour leur présenter comme le Messie un homme qu'ils avaient fait mettre à mort moins de deux mois auparavant et qui s'était présenté à eux sous l'aspect d'un docteur souverainement dédaigneux de leurs traditions.

De fait, le courage de saint Pierre et de ses compagnons ne s'explique pas par des raisons humaines. Nous ne comprendrons jamais comment des hommes, hier encore timides et ignorants, ont pu subitement prendre la parole devant les Juifs, c'est-à-dire devant les ennemis acharnés de Jésus et nous ne comprendrons pas davantage comment les Juifs, ou tout au

moins un grand nombre d'entre eux, ont pu être retournés au point d'accepter les enseignements des apôtres. C'est en vain que les critiques essaient de minimiser les faits, de dire qu'entre le jour de Pâques et la Pentecôte les passions avaient eu le temps de se calmer, que non seulement la mort de Jésus avait été le fait des autorités juives bien plus que celui du peuple, mais encore que les récits des apparitions, répandus de proche en proche avaient secrètement conquis bien des cœurs, que du reste saint Luc a exagéré le nombre des premiers convertis. Il a fallu quelque chose pour déclencher le mouvement, pour mettre en branle les prédicateurs, pour bouleverser l'âme des auditeurs. Ce quelque chose, c'est la descente du Saint-Esprit; c'est le miracle de la Pentecôte.

Lorsque Pierre a achevé sa démonstration il lui reste à indiquer les conditions du salut : ces conditions sont au nombre de deux, la pénitence et le baptême au nom de Jésus. Naguère, saint Jean-Baptiste avait prêché un baptême de pénitence pour la rémission des péchés, *Marc*, I, 4, et le Seigneur, en rattachant son propre enseignement à celui du précurseur, avait également demandé à ses auditeurs de faire pénitence et d'être baptisés, cf. *Ioan.*, III, 22. Le baptême qu'exigent les apôtres est d'ailleurs bien différent du baptême de Jean; c'est le baptême nouveau dont Jésus avait promulgué la nécessité avant de remonter au ciel, *Matth.*, XXVIII, 19; *Marc*, XVI, 16, et qui est à la fois le signe de l'incorporation à la société chrétienne et le sacrement du pardon [1]. Beaucoup se laissent tou-

1. On a beaucoup discuté sur le baptême au nom de Jésus dont il est ici question, et certains critiques l'opposent avec force au baptême au nom des trois personnes divines dont parle saint Matthieu, XXVIII, 19. Mais l'auteur des *Actes* ne prétend pas donner ici une formule liturgique et la *Doctrine des apôtres*, après avoir déclaré qu'on devait baptiser le catéchumène au nom du Père et du Fils et du Saint-Esprit, VII, 1-3, ajoute que seuls peuvent participer au repas eucharistique ceux qui ont été baptisés au nom du Seigneur, IX, 5. Il n'y a donc pas contradiction entre les deux expressions. La formule : au nom de Jésus, signifie avant tout que ceux qui reçoivent le

cher : trois mille personnes environ reçoivent le baptême [1]. L'Église est désormais sortie de ses langes; la conquête du monde est commencée.

La guérison du paralytique. — Elle se poursuit quelques jours plus tard, lorsque saint Pierre et saint Jean guérissent un paralytique qui demandait l'aumône auprès d'une des portes du temple. Le miracle accompli instantanément, au nom de Jésus-Christ le Nazaréen, excite la stupeur de la multitude qui n'a pas tardé à s'assembler; Pierre profite de l'occasion pour annoncer de nouveau la bonne nouvelle du salut : « Le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu de nos pères, a glorifié son serviteur Jésus que vous avez livré et que vous avez renié devant Pilate... Vous avez fait mourir le chef de la vie, que Dieu a ressuscité des morts, de quoi nous sommes les témoins... Repentissez-vous donc et convertissez-vous, pour que vos péchés soient effacés, de façon que viennent les temps de rafraîchissement, de devant le Seigneur et qu'il envoie celui qui vous a été destiné d'avance comme Messie, Jésus, qu'il faut que le ciel reçoive jusqu'aux temps de la restauration de toutes choses. » *Act. Apost.*, III, 13, 15, 19-20. Les termes qu'emploie l'apôtre rappellent ceux de son premier discours. Si les Juifs sont invités à croire à Jésus, c'est d'abord parce que celui-ci est le Messie. Sa mort et sa résurrection l'ont à jamais consacré tel et c'est en cette qualité qu'il reviendra au jour de la restauration finale.

baptême s'engagent à croire à Jésus Messie et Seigneur, qu'ils mettent en Jésus toute leur confiance, qu'ils regardent Jésus comme le principe de leur salut, qu'ils estiment qu'il n'y a pas d'autre nom, en dehors de celui de Jésus, par lequel on puisse être sauvé. *Act. Apost.*, IV, 12. Elle traduit au mieux la foi essentielle des premiers convertis, mais elle ne nous permet pas de rien conclure sur le caractère soi-disant tardif de la formule trinitaire.

1. Le grand nombre des néophytes oblige à penser que le baptême leur a été conféré par aspersion et non par immersion. Le problème intéresse plutôt les liturgistes que les historiens.

Le discours de saint Pierre émeut les auditeurs, dont un bon nombre se convertissent; le chiffre des croyants s'élève dès lors à cinq mille, *Act. Apost.*, IV, 4. Mais, en même temps, les autorités juives commencent à s'inquiéter. Elles n'ont pas bougé le jour de la Pentecôte : peut-être n'avaient-elles pas pris au sérieux ce qui leur paraissait un feu de paille. La propagation de l'incendie les étonne et les trouble. Les sadducéens ne veulent pas entendre parler de la résurrection; les prêtres n'aiment pas qu'on leur rappelle la mise à mort de Jésus, dont ils sont les vrais responsables. Aussi fait-on arrêter Pierre et Jean et les soumet-on à un interrogatoire serré : par quel pouvoir et en quel nom ont-ils guéri le paralytique? Qui les a autorisés à faire des miracles et à ameuter le peuple? Une fois de plus, c'est Pierre qui élève la voix [1] : « Qu'il soit connu de vous tous et de tout le peuple d'Israël que c'est par le nom de Jésus-Christ, le Nazaréen, que vous avez crucifié et que Dieu a ressuscité des morts, que cet homme s'est présenté devant vous en pleine santé... Car nul autre nom sous le ciel n'a été donné parmi les hommes, par lequel il nous faille être sauvé. » *Act. Apost.*, IV, 10, 12. A ces affirmations, le sanhédrin ne trouve rien à répondre. Il se contente d'interdire aux apôtres de prêcher désormais au nom de Jésus; mais ceux-ci se gardent bien d'obéir : « Nous ne pouvons pas, expliquent-ils, ne pas dire ce que nous avons vu et entendu. » *Act. Apost.*, IV, 20.

La vie chrétienne. — Dès qu'ils sont rendus à la liberté, les apôtres se hâtent de rejoindre les frères; ils les

1. Pierre joue constamment le premier rôle dans l'Église naissante. Qu'il s'agisse de procéder à l'élection du successeur de Judas, d'élever la voix le jour de la Pentecôte, de guérir le paralytique, de prendre la défense de ses frères devant le sanhédrin, il est toujours là. On pourrait dire qu'il est le plus âgé des apôtres, qu'il est le plus hardi et le plus courageux. Ces raisons ne suffisent pas à expliquer l'autorité incontestée dont il jouit. S'il est le chef, c'est en vertu de la désignation personnelle que Jésus a faite de lui.

trouvent assemblés pour la prière commune et tous, en entendant le récit de Pierre et de Jean, rendent grâces au Seigneur : « Maître, c'est toi qui as fait le ciel et la terre et la mer et toutes les choses qui s'y trouvent; c'est toi qui, par l'Esprit-Saint, par la bouche de notre père David, ton serviteur, nous dis : Pourquoi les nations ont-elles frémi et les peuples ont-ils projeté des choses vaines?... C'est véritablement contre ton saint serviteur Jésus, que tu as oint, que se sont réunis dans cette ville Hérode et Ponce-Pilate avec les nations et avec les peuples d'Israël, pour faire tout ce que ta main et ton conseil avaient déterminé d'avance qui serait. Et maintenant,Seigneur, regarde à leurs menaces et donne à tes serviteurs de proclamer ta parole en toute assurance, en étendant la main afin qu'il se fasse guérisons et miracles et prodiges par le nom de ton saint serviteur Jésus. » *Act. apost.*, IV, 24-25, 27-30. Cette prière, la plus ancienne des prières chrétiennes, est très belle : alors même qu'elle n'aurait pas été prononcée telle quelle, elle exprime assurément les pensées et les sentiments des premiers croyants, qui invoquent le Créateur du ciel et de la terre, qui font appel au témoignage des psaumes, mais placent toute leur confiance en Jésus, le véritable Messie et le serviteur de Iahvé.

Arrivé là, l'auteur des *Actes* sent le besoin de reprendre haleine en quelque sorte et de tracer le tableau d'ensemble de la vie des frères. Il l'avait déjà fait d'ailleurs et sa première description est plus complète que la seconde : « Ils persévéraient dans la doctrine des apôtres et dans l'union, dans la fraction du pain et dans les prières. Or, il y avait beaucoup de crainte en toute âme, et beaucoup de prodiges et de signes se faisaient par les apôtres. Or, tous les croyants étaient ensemble et avaient tout en commun. Et ils vendaient leurs propriétés et leurs biens et ils les distribuaient entre tous, selon que chacun en avait besoin. Chaque jour, ils étaient assidus d'un même cœur au temple et, rompant le pain à la maison, ils prenaient la nourriture en joie et simplicité de cœur, louant Dieu et trouvant grâce auprès de tout le peuple et le Seigneur ajoutait

ensemble chaque jour ceux qui étaient sauvés. » *Act. Apost.*, II, 42-47 [1].

Il y a dans cette description quelque chose d'idyllique et l'on croit, en la lisant, deviner les regrets du narrateur qui, au moment où il écrit, n'a plus sous les yeux de pareils exemples. Même si les termes en sont un peu enflés, elle doit pourtant être retenue comme donnant la peinture la plus exacte que nous ayons de la communauté de Jérusalem quelques semaines ou quelques mois après sa fondation. Tous les croyants n'ont alors qu'un cœur et qu'une âme. Ils montent fidèlement au temple aux heures fixées pour la prière et nul d'entre eux ne songe encore à se débarrasser des obligations imposées par la loi de Moïse. Tous sont juifs, de naissance ou tout au moins d'adoption; tous ont appris à observer la loi dans laquelle ils croient trouver le principe de leur salut et la question ne se pose pas de savoir ce qui pourrait arriver si un païen demandait à recevoir le baptême. A chaque jour suffit sa peine : puisque la chrétienté se recrute exclusivement parmi les Juifs, il est naturel que ses membres se montrent les plus fidèles à obéir aux livres saints et à garder les traditions. Cependant, tandis qu'en dehors des offices célébrés au temple, les Juifs aiment à se répartir entre diverses synagogues où ils retrouvent soit des compatriotes, soit des camarades de travail, tous les chrétiens de Jérusalem ne forment qu'un seul et même groupe, on peut déjà dire, bien que le mot n'ait pas encore été écrit par saint Luc, une seule et même Église, et ils ont leurs réunions particulières pour rompre le pain et prendre leur nourriture en commun. On a beaucoup discuté sur la fraction

1. Cf. *Act. Apost.*, IV, 32-35. On ne saurait dire que ce dernier passage est simplement un doublet du premier, parce qu'il insiste beaucoup plus sur le partage des biens et laisse tomber tout ce qui a rapport à la vie religieuse. Il reste qu'il n'apprend pas grand'chose de nouveau. Saint Luc paraît avoir été spécialement frappé de la générosité des premiers chrétiens de Jérusalem et il insiste d'autant plus volontiers sur elle que les Églises où il a vécu ne lui ont sans doute pas offert le même spectacle.

du pain dont il est question dans ces passages : il est à tout le moins possible que saint Luc songe ici à l'Eucharistie, celle-ci étant d'ailleurs célébrée à la suite de véritables repas, conformément à l'exemple donné par Jésus lors de la dernière Cène [1].

Ce qui étonne le plus l'auteur des Actes, ce sur quoi il reviendra avec admiration, c'est la mise en commun de tous leurs biens par les fidèles. Nous en sommes également surpris : il est vrai que, de son vivant, Jésus avait proposé un tel idéal à tous ceux qui désiraient venir après lui, mais nul ne paraît l'avoir dès lors réalisé en dehors du collège apostolique et le jeune homme riche, qui y avait été spécialement convié, avait, par attachement à ses richesses, renoncé à suivre le Maître. Peut-être comprendrait-on mieux l'attitude des frères de Jérusalem s'ils avaient été comme hypnotisés par l'attente de la parousie imminente et s'ils avaient dès lors perdu tout intérêt aux choses de la terre; mais rien ne permet d'affirmer qu'il en ait été ainsi et tout ce que nous savons d'eux nous amène à reconnaître chez eux beaucoup de bon sens, de froide raison, de simple sagesse. Aussi peut-on croire que saint Luc généra-

1. La fraction du pain pourrait désigner l'Eucharistie, *Act. Apost.*, II, 42, parce qu'elle est signalée parmi les actes proprement religieux, tels que la persévérance dans la doctrine des apôtres et la prière; pourtant la même expression reparaît un peu plus loin, v. 46, dans un sens très probablement profane et l'on comprendrait assez mal que saint Luc lui ait donné, presque dans le même contexte, des significations différentes. En toute hypothèse, les assemblées chrétiennes se tiennent dans des maisons particulières et l'on ne voit pas qu'aucune de ces maisons ait pu être assez grande pour recevoir toute la communauté à la fois. Il est assez vain d'imaginer que, parmi les convertis de la Pentecôte, beaucoup quittèrent Jérusalem tout de suite après la fête et que le chiffre des fidèles se trouva dès lors assez réduit. C'est bien à la chrétienté de la ville sainte que pense saint Luc, lorsqu'il parle du rapide accroissement du nombre des frères. Même si l'Eucharistie n'est pas visée dans ce passage, il reste que les simples repas, par cela même qu'ils ne groupent que des croyants, ont un caractère religieux, qu'ils sont entrecoupés de prières et que la joie en est la note dominante.

lise ce qui a été seulement le fait de quelques-uns; plus loin, il laisse d'ailleurs à entendre que ceux qui le voulaient gardaient la libre disposition de leurs biens, *Act. Apost.*, V, 4; et s'il loue Barnabé d'avoir vendu son champ pour en apporter le prix aux apôtres, c'est que tous n'avaient pas la même générosité que lui [1].

On ne doit pas davantage oublier qu'en dépit de leur foi au Christ, les fidèles de Jérusalem restaient des hommes exposés à toutes les tentations et à toutes les chutes. Les *Actes* racontent en détail l'histoire tragique d'Ananie et de Saphire, qui, après avoir vendu une propriété, essayèrent de tromper les apôtres sur le prix qu'ils en avaient reçu. Les malheureux auraient pu conserver leur argent par devers eux, mais, puisqu'ils prétendaient le donner, la loyauté leur faisait un devoir de ne rien conserver. Une mort subite fut le châtiment de leur mensonge et l'autorité des apôtres, celle de saint Pierre en particulier, se trouva accrue à la suite du prodige. D'autres sans doute qu'Ananie et que Saphire oublièrent les engagements de leur baptême et mentirent au Saint-Esprit. Ils durent rester l'exception. Dans son ensemble, la communauté de Jérusalem sut garder la ferveur de ses origines pendant de longues années.

Cette ferveur était entretenue par les miracles des apôtres, spécialement de saint Pierre, qui allaient en se multipliant, « à tel point, écrit saint Luc, que même on apportait dans les rues les malades et qu'on les déposait sur des lits et des grabats, afin que, lorsque Pierre passerait, son ombre au moins couvrît quelqu'un d'eux ». *Act. Apost.*, V, 15. Le groupe des croyants vivait ainsi dans une atmosphère de surnaturel qu'on ne sau-

1. Cette explication est acceptée par les critiques catholiques; cf. E. Jacquier, *Les Actes des Apôtres*, p. 157. Il n'y a donc pas lieu de parler, comme on le fait quelquefois, du communisme des premiers chrétiens. Leur charité était grande, certes, mais elle ne se croyait pas obligée de nier la propriété privée.

rait nier sans fausser toute la perspective historique. En un temps où l'Église naissante n'avait pour elle ni le prestige de l'antiquité ni celui du nombre, où les preuves qu'elle pensait à bon droit tirer des prophéties pouvaient être contre-battues par le souvenir ignominieux qu'avait laissé la mort de Jésus, il fallait bien, pour maintenir et développer la foi, que l'Esprit de Dieu se manifestât sans cesse, soit dans les âmes des fidèles pour les fortifier et les élever, soit dans les prodiges qu'il accomplissait par l'intermédiaire des apôtres. Pas plus que saint Luc, nous ne chercherons à dénombrer ces prodiges. Constatons seulement qu'ils se multiplièrent et qu'à un moment donné ils parurent assez dangereux aux sadducéens, qui constituaient la majorité du corps sacerdotal, pour que ceux-ci ordonnassent l'arrestation des apôtres [1].

Miraculeusement délivrés par un ange, les apôtres durent comparaître devant le sanhédrin, qui prétendit les empêcher de prêcher au nom de Jésus. Déjà une première fois, semblable interdiction leur avait été faite. Pierre ne put que renouveler son refus d'obéissance : « Il faut, dit-il, obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. » *Act. Apost.*, V, 29. Si pleinement soumis qu'il fût aux autorités religieuses de sa nation, si désireux de garder dans ses moindres détails la loi de Moïse, il ne lui était

1. De nombreux critiques ont contesté la réalité de cette nouvelle arrestation, *Act. Apost.*, V, 17 et y ont vu un doublet de la première, *Act. Apost.* IV, 1-3. Il est vrai que les deux récits ont beaucoup de points de contact. La défense de saint Pierre développe, dans l'un et l'autre cas, des arguments semblables et l'issue du procès est pareille puisque les apôtres sont finalement remis en liberté. Cela n'est pas suffisant pour nous permettre de croire qu'il n'y a eu en fait qu'une seule arrestation et un seul procès. A quelque temps d'intervalle, des situations analogues ont dû se reproduire. En continuant à prêcher, malgré la défense qui leur avait été faite, les apôtres savaient à quoi ils s'exposaient et le second emprisonnement est chose toute naturelle. Quant à la mise en liberté des apôtres, elle s'explique, dans un cas comme dans l'autre, par le manque de toute base juridique au procès qui leur était intenté. On ne condamne pas quelqu'un pour avoir fait un miracle.

pas permis de garder le silence lorsque la liberté de la prédication évangélique était en jeu. Du moment où lui et ses frères étaient assurés que Jésus était le Messie promis et que le salut venait de lui seul, comment aurait-il eu le droit de se taire? Suivant saint Luc, il se trouva dans le sanhédrin un docteur de la loi, Gamaliel, pour prendre la défense des accusés. Gamaliel était pharisien, ce qui explique dans une certaine mesure son opposition au grand prêtre et à son parti; il était surtout un homme juste et sage qui ne voulait à aucun prix prêter la main à une iniquité. Son avis finit par prévaloir : après avoir été flagellés, les apôtres furent remis en liberté et naturellement ils recommencèrent à enseigner au nom du Christ Jésus.

HORS DE JÉRUSALEM

Questions de chronologie. — Combien de temps exigèrent les événements que nous venons de raconter, c'est ce qu'il est impossible de dire avec quelque précision et les divergences des historiens, lorsqu'ils essaient de se livrer à des calculs, offrent le plus déconcertant des spectacles. Il faut avouer que le récit des Actes ne fournit ici aucun point de repère assuré. Tantôt il se développe avec une majestueuse lenteur et paraît n'omettre aucun fait important; tantôt au contraire, il semble se hâter et résumer en quelques phrases rapides une période de plusieurs mois, sinon de plusieurs années.

A première vue, la formation de la communauté de Jérusalem fut extrêmement rapide. Quelques jours suffirent pour porter son effectif à cinq mille croyants et, comme saint Luc ne fournit plus ensuite aucun chiffre, on peut croire qu'elle ne se développa guère après avoir atteint ce nombre déjà impressionnant. Dans ces conditions, quelques mois pourraient être un cadre assez vaste pour contenir tous les faits dont nous avons déjà parlé; et si, comme on l'admet généralement, Jésus a été crucifié à la Pâque de 29, nous serions alors amenés à l'an 30, plus ou moins avancé, pour le second emprisonnement des apôtres.

Mais il ne s'agit pas seulement de savoir si l'on peut matériellement loger tant d'événements graves en aussi peu de

temps. Il faut surtout se demander si les vraisemblances le permettent et si l'on n'explique pas mieux la forte piété de la communauté de Jérusalem, sa charité et aussi les oppositions réitérées qu'elle suscite de la part des autorités religieuses du judaïsme, en supposant que sa formation, sinon son accroissement numérique, a demandé plusieurs années. Nombreux sont les historiens qui raisonnent ainsi et qui nous conduisent de la sorte jusqu'à l'an 35 ou 36 [1].

Institution des diacres. — Entre les deux systèmes, il n'y a guère moyen de choisir avec une absolue certitude. Ce qu'il y a de plus assuré, c'est qu'à un moment donné, — en ces jours-là, dit saint Luc, *Act. Apost.*, VI, 1, — quelques fissures se révélèrent dans la belle unanimité dont l'Église naissante avait jusqu'alors donné le spectacle. A vrai dire, la cause profonde des dissentiments était aussi ancienne que l'Église elle-même. Si la majorité des croyants étaient d'origine et de langue palestiniennes, un certain nombre de fidèles étaient venus d'un milieu où l'on parlait grec. Il ne manquait pas, à Jérusalem même, de Juifs, dont le grec était la langue ordinaire et qui, aussi attachés que les Hébreux, c'est-à-dire ceux qui parlaient araméen, à la loi de Moïse et aux traditions ancestrales, avaient pourtant des habitudes particulières de pensée et de vie. Originaires, semble-t-il, de la Dispersion ou y ayant longuement vécu, ils ne pouvaient avoir sur la plupart des problèmes, même religieux, les mêmes idées ou les mêmes sentiments que leurs frères de Palestine. Leurs horizons étaient forcément plus larges et volontiers ils tournaient les yeux vers le vaste monde dont ils étaient en quelque manière les citoyens.

Le désaccord latent entre les deux groupes n'éclata pas tout de suite : la foi en Jésus Messie, la charité fraternelle, l'autorité des apôtres suffirent d'abord à le dissimuler. Mais le jour vint

1. Cf. F. Prat, *Chronologie de l'âge apostolique*, dans *Supplément du dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1279-1304.

où les plaintes des hellénistes se firent entendre avec une certaine violence. Le prétexte de ces plaintes fut la négligence dans laquelle étaient laissées leurs veuves, lors de la distribution quotidienne des secours alimentaires. Manifestement, la plupart des croyants étaient pauvres; beaucoup d'entre eux vivaient de la charité publique et les ressources dues à la vente des propriétés et mises en commun servaient à assurer la subsistance des plus malheureux. Qu'il y ait eu quelques injustices dans la répartition des secours, nul ne saurait s'en étonner. Les hébreux étaient le plus grand nombre; ils étaient forcément tentés de se montrer moins généreux envers les hellénistes.

Il appartenait aux apôtres, qui étaient les chefs reconnus de la communauté et dont nul ne songeait à suspecter l'autorité, de dirimer le conflit et de l'empêcher de s'étendre. Les Douze rassemblèrent donc la multitude des disciples et firent valoir devant eux l'impossibilité où ils étaient de prêcher la parole de Dieu et de s'occuper en même temps du service des tables. Ensuite de quoi, ils invitèrent les disciples à choisir sept d'entre eux, de bonne réputation et remplis d'Esprit-Saint et de sagesse, pour présider spécialement au ministère de la charité. Cette proposition fut agréée : les élus furent Étienne, Philippe, Prochore, Nicanor, Timon, Parménas et Nicolas, prosélyte d'Antioche.

Les sept portent des noms grecs, ce qui nous autorise à croire qu'ils représentaient les hellénistes et il n'y a pas à s'en étonner puisque c'étaient précisément ceux-ci qui avaient réclamé. L'un d'eux, Nicolas, est même originaire d'Antioche et prosélyte, c'est-à-dire que, né dans le paganisme, il a été agrégé au judaïsme par la circoncision. Ce détail est à relever, car c'est la première fois que nous entendons parler d'un païen de naissance entré dans l'Église : il faut d'ailleurs ajouter qu'en fait, Nicolas est devenu un véritable juif, qu'il observe la loi, qu'il est soumis, par le fait de la circoncision, à toutes les obligations de ses coreligionnaires. Au moment où nous som-

mes, il n'est pas encore question de faire entrer les païens dans l'Église naissante, qui reste totalement juive [1].

En théorie, les Sept, après avoir reçu l'imposition des mains des apôtres [2], auraient dû, semble-t-il, se consacrer d'autant plus exclusivement au service des pauvres que les Douze s'étaient réservé le ministère de la parole. Mais est-il possible d'empêcher des hommes convaincus et zélés de chercher à répandre leur foi, sinon par des discours publics, du moins par des conversations, des entretiens, des colloques? Plus que ses frères, saint Étienne ne tarda pas à se faire remarquer par son dévouement et aussi par les prodiges que le Saint-Esprit accomplissait par son entremise. La noble et courageuse franchise, avec laquelle il annonçait la foi en toute occasion, lui valut de nombreux ennemis, surtout parm ceux de la synagogue dite des Libertins, des Cyrénéens et des Alexandrins et de ceux de Cilicie et d'Asie, *Act. Apost.*, VI, 9 [3] : ceux-ci

1. On peut également souligner que Nicolas est Antiochien d'origine : ce détail a dû intéresser saint Luc qui relève avec soin tout ce qui concerne Antioche. Il n'est pas, d'ailleurs, le premier étranger converti dont nous connaissions le nom : parmi ceux qui avaient généreusement vendu leurs biens pour en donner le prix aux apôtres, saint Luc a déjà cité, *Act. Apost.*, IV, 36, Barnabé, lévite de race chypriote. La tradition n'a pas été favorable au souvenir de Nicolas : d'après saint Irénée, *Adv. Haeres.*, I, 26, 3, celui-ci aurait été le fondateur de la secte des Nicolaïtes dont il est parlé dans l'Apocalypse, II, 6 et 14. La chose est loin d'être assurée. En réalité, nous ne savons rien sur Nicolas, pas plus que sur ses compagnons de ministère en dehors d'Étienne.

2. Avec raison, les catholiques voient dans l'imposition des mains faite par les apôtres sur les Sept l'ordination des premiers diacres. Cf. J. Coppens, *L'Imposition des mains et les rites connexes dans le Nouveau Testament et dans l'Église ancienne*, Wetteren et Paris, 1925, p. 120-123. Il est vrai que le nom de diacres n'est pas donné aux Sept par le livre des *Actes*, mais il est question du ministère, *diakonia*, qu'ils doivent remplir, et les diacres apparaissent régulièrement chargés de fonctions analogues aux leurs.

3. On s'est justement demandé combien de synagogues saint Luc avait eues en vue dans ce passage. Selon le P. Lagrange, *Saint Étienne et son*

l'accusèrent d'avoir proféré des paroles blasphématoires contre Moïse et contre Dieu. « Jésus le Nazaréen, aurait-il dit, détruira le lieu saint et changera les coutumes que Moïse nous à transmises. » *Act. Apost.*, VI, 14.

Le martyre de saint Étienne. — Dénoncé par ces Zélotes, Étienne comparut devant le sanhédrin et y prononça un émouvant discours, dont les *Actes* nous ont conservé au moins les idées essentielles [1]. Avec une admirable franchise, le diacre rappela à ses juges les événements capitaux de l'histoire d'Israël, en commençant par la vocation d'Abraham; longuement il insista sur les patriarches, puis sur Moïse qui, au mont Sinaï, reçut des paroles vivantes pour les donner au peuple; puis, sans transition, il souligna la date tardive de la construction du temple par Salomon et déclara, en citant une prophétie d'Isaïe, que le Très-Haut n'habite pas dans un temple fait de main d'homme. Finalement, il ne craignit pas de se

sanctuaire à Jérusalem, Paris, 1894, p. 12, les Affranchis avec ceux de Cyrène et ceux d'Alexandrie paraissent appartenir à la même synagogue. Ceux de Cilicie et d'Asie forment une autre fraction. Cette interprétation reste la plus vraisemblable. Sur la synagogue des Affranchis, cf. L. H. Vincent, *Découverte de la synagogue des affranchis à Jérusalem*, dans *Revue Biblique*, t. XXX, 1921, p. 247-277.

1. Évidemment, saint Luc n'a pas eu sous les yeux, même s'il disposait d'une source écrite, la sténographie de la défense d'Étienne. Mais on ne saurait guère contester le caractère original du discours qu'il rapporte. Les critiques se sont particulièrement acharnés contre ce discours, sous prétexte qu'il ne répond pas aux griefs formulés contre Étienne et qu'il exprime des idées trop fortement antijudaïques. Il est vrai qu'Étienne néglise les accusations de ses adversaires. C'est plutôt lui qui prend l'offensive comme il convient à un homme courageux et prêt à faire face, inspiré d'ailleurs par le Saint-Esprit. L'antijudaïsme d'Étienne est réel; est-il plus prononcé que celui des prophètes qui ont si souvent opposé la lettre à l'esprit? Les premiers chrétiens n'avaient encore pas parlé avec cette vigoureuse franchise, mais il fallait qu'elle se manifestât quelque jour et il n'y a pas de raison valable pour en refuser l'honneur à Étienne.

faire accusateur à son tour : « Hommes au cou raide, incirconcis de cœur et d'oreilles, vous résistez toujours à l'Esprit-Saint. Comme vos pères ont été, ainsi vous êtes. Lequel des prophètes vos pères n'ont-ils pas persécuté? Et ils ont tué ceux qui annonçaient d'avance la venue du juste, envers lequel vous êtes devenus maintenant traîtres et meurtriers, vous qui avez reçu la loi d'après des préceptes d'anges et qui ne l'avez pas observée. » *Act. Apost.*, VII, 51-53.

De telles paroles ne pouvaient être favorablement accueillies par le sanhédrin : déjà Jésus avait accusé les Juifs d'avoir tué les prophètes et d'avoir remplacé l'observation de la loi par des traditions humaines qui en tuaient l'esprit. Étienne, en reprenant quelques-unes des idées familières de son Maître, devinait bien qu'il ne serait pas mieux traité que lui. Sans même le laisser achever, ses juges, se mirent à l'insulter, à grincer des dents contre lui. Déjà le diacre héroïque ne voyait plus rien des choses de ce monde. Rempli de l'Esprit-Saint, il apercevait les cieux ouverts et le Fils de l'homme debout à la droite de Dieu. Sans même prendre le temps de rendre leur sentence dans les formes légales, les prêtres et les scribes qui constituaient le tribunal se saisirent de lui et l'emmenèrent hors de la ville pour le lapider[1]. Pendant qu'ils lui lançaient des pierres, ils déposèrent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme nommé Saül, qui n'était pas le moins ardent à l'insulter.

La mort d'Étienne donna le signal d'une persécution rigou-

1. Le procès d'Étienne, commencé dans les formes légales, s'achève par une sorte d'émeute. Les juges n'auraient-ils pas été débordés par les témoins qui assistaient au procès? C'est une question toujours débattue que de savoir si le sanhédrin possédait ou non le droit de mort, en particulier dans des causes qui, comme celle d'Étienne, sont exclusivement religieuses. On admet volontiers qu'il ne l'avait pas, mais que la cause d'Étienne fut introduite pendant la vacance qui suivit le rappel de Ponce-Pilate. En attendant l'arrivée de son successeur, le sanhédrin jouissait d'une certaine liberté et un tumulte populaire pouvait se produire sans provoquer un châtiment immédiat. Seulement, la date du rappel de Pilate n'est-elle pas un peu récente?

reuse contre l'Église de Jérusalem. Jusqu'alors, en dépit de quelques alertes passagères, les apôtres avaient pu annoncer presque sans entraves le nom de Jésus. Leur fidélité et celle de leurs disciples à fréquenter le temple aux heures fixées pour la prière, à se soumettre à toutes les exigences de la Loi, les avait mis à l'abri de toute poursuite et de toute condamnation. Les hellénistes eux-mêmes, bien qu'ils se montrassent moins attachés aux prescriptions traditionnelles et que, peut-être, ils eussent pris certaines libertés de parole difficiles à concilier avec un strict respect du temple et de ses institutions, n'avaient pas été entravés. La violence avec laquelle saint Etienne avait attaqué la loi et le temple provoqua d'immédiates représailles, si bien que bon nombre de fidèles, surtout parmi les hellénistes, durent quitter Jérusalem et se disperser, non seulement dans les cantons de la Judée et de la Samarie, *Act. Apost.*, VIII, 1; mais jusqu'en Phénicie, dans l'île de Chypre et à Antioche, *Act. Apost.*, XI, 19 [1]. Pendant un temps, qui peut d'ailleurs avoir été assez court, la chrétienté de la ville sainte eut à souffrir toutes sortes de sévices : le même Saül, qui s'était

1. Les Actes, VIII, 1, rapportent que tous furent dispersés, sauf les apôtres, qui demeurèrent à Jérusalem. Cette exception se comprend d'autant plus mal, à première vue, que les apôtres étaient au vu et au su de tous les chefs de l'Église. Non seulement ils avaient déjà été arrêtés à deux reprises, mais ils avaient continué, malgré cela, à annoncer la bonne nouvelle et à diriger leurs frères. Il faut admettre, semble-t-il, que la persécution fut surtout, sinon exclusivement dirigée contre les hellénistes et que ce furent eux qui se dispersèrent. Les hébreux, moins directement compromis par le martyre d'Étienne, purent rester dans la ville sainte, sans être autrement inquiétés. Sans doute, on ne doit pas s'exagérer la différence qui pouvait exister entre hellénistes et hébreux. Les uns et les autres étaient juifs d'origine; les uns et les autres observaient la loi; les uns et les autres surtout croyaient au Messie venu dans la personne de Jésus; aussi ne formaient-ils qu'une seule Église. Mais, dans un moment où les passions étaient excitées, on était sensible aux moindres nuances. Puisque Étienne s'était montré le chef des hellénistes, il était naturel que les hellénistes fussent les premiers visés. Lorsque saint Luc dit que tous, sauf les apôtres, furent obligés de

fait remarquer au moment de la mort d'Étienne, se distingua encore par son ardeur à poursuivre les frères; une fois converti, il rappellera avec émotion qu'il avait enfermé dans des prisons plusieurs des saints et qu'il avait apporté son suffrage quand on les mettait à mort, *Act. Apost.*, XXVI, 9-11.

Prédications en Palestine. — La persécution eut d'ailleurs un résultat que n'avaient assurément pas prévu ses auteurs. L'Évangile, qui, jusqu'alors, n'avait pas été prêché en dehors de Jérusalem, commença à être annoncé partout où se trouvèrent des disciples, *Act. Apost.*, VIII, 4. Ceux-ci n'avaient sans doute aucun mandat et ils n'en avaient pas besoin. Leur foi au Seigneur Jésus était assez forte, assez puissante pour les faire agir d'eux-mêmes. Naturellement, tous ou presque tous limitèrent aux seuls Juifs, leurs frères de race et de religion, les efforts de leur propagande. Ils n'auraient même pas eu l'idée, à ce moment, d'agir autrement. En parlant de Jésus, ils prétendaient surtout mettre en relief sa dignité de Messie et chacun savait que le Messie était le restaurateur de la royauté d'Israël, le sauveur du peuple choisi, bien que sa mission dût, à un moment donné, s'étendre à tous les peuples.

Parmi ceux qui se distinguèrent au cours de cette mission improvisée, les *Actes* relèvent surtout l'activité de Philippe. Celui-ci était un des Sept et, comme Étienne, il était animé d'un zèle ardent pour la conquête des âmes. Il commença par annoncer le Christ en Samarie, où il fit de nombreux prodiges et convertit beaucoup de monde [1], si bien que les apôtres, en

s'enfuir, le mot tous ne doit pas être pris à la lettre; cf. Jacquier, *in h. l.* La preuve en est que, même après la dispersion de l'Église, Saül peut encore exercer son zèle contre des disciples restés dans la ville sainte.

1. Nous ne pouvons pas nous arrêter ici sur la rencontre, en Samarie, de Philippe et du magicien Simon. Il n'y a aucune raison pour mettre en doute la réalité de cette rencontre et la conversion, toute passagère et intéressée, de Simon au christianisme. La notice la plus ancienne que nous possédions sur Simon est celle de saint Justin, *I Apol.*, XXVI, qui, originaire de Neapolis

apprenant ces nouvelles, tinrent à envoyer Pierre et Jean pour visiter les chrétientés de la région et pour faire descendre l'Esprit-Saint sur les néophytes [1]. Puis, sur l'ordre d'un ange, il se rendit sur le chemin qui descend de Jérusalem à Gaza et il y annonça la bonne nouvelle à un Éthiopien, de la suite de la reine Candace qu'il rencontra sur son char en train de lire la prophétie d'Isaïe. Enfin, il passa à Azot et, de là, il évangélisa, pendant un temps plus ou moins long, toutes les villes de

en Samarie, pouvait être bien renseigné sur son compatriote. Selon saint Justin, Simon, né au bourg de Giitthon, accomplit à Rome sous le règne de Claude, des prodiges magiques. Presque tous les Samaritains croient en lui : ils le reconnaissent et l'adorent comme le premier Dieu et ils regardent une femme du nom d'Hélène, qui vivait avec lui, comme sa première pensée. Dans le *Syntagma* qu'il avait écrit contre les hérésies, saint Justin devait donner une notice plus complète dont la reconstitution a été tentée par L. Cerfaux, *La gnose simonienne : ses sources principales*, dans *Recherches de Science religieuse*, t. XV, 1925, p. 507-511.

Simon ne joue dans les *Actes* qu'un rôle tout épisodique. Il en va autrement dans les *Actes de Pierre*, où il apparaît au premier plan et où il rivalise avec le prince des apôtres comme faiseur de miracles. Saint Justin est notre premier témoin du séjour de Simon à Rome, mais il a dû se laisser tromper par l'inscription mal lue d'une statue en l'honneur de Semo Sancus, et il ne dit encore rien de la rivalité de Pierre et de Simon.

On doit se demander comment Philippe a pu se laisser tromper par Simon au point de lui administrer le baptême. Il nous semble clair que Simon est un imposteur qui n'a été séduit que par les miracles de Philippe et qui a désiré le pouvoir d'accomplir de semblables prodiges. C'est de la même manière qu'il voudra un peu plus tard acheter de saint Pierre le pouvoir de faire descendre le Saint-Esprit, *Act. Apost.*, VIII, 18-19.

Sans doute, la situation n'était pas aussi évidente qu'elle nous le paraît. Si Philippe l'a cependant baptisé, ce peut être parce qu'en ce temps-là, on n'exigeait que le minimum de préparation et un acte de foi en Jésus, Messie et Fils de Dieu pour l'entrée dans l'Église.

1. La confirmation est ici nettement distinguée du baptême et seuls les apôtres ont le pouvoir de communiquer l'Esprit-Saint par l'imposition des mains. Les autres prédicateurs, comme Philippe, ne possèdent pas ce pouvoir. Cf. J. Coppens, *L'imposition des mains et les rites connexes*, p. 220-221.

la côte méditerranéenne, Jamnia, Lydda, Joppé, Apollonia, jusqu'à ce qu'il arrivât à Césarée, résidence des procurateurs romains, la capitale politique de la Judée, où il s'établit.

De toutes les conquêtes opérées par Philippe, la plus importante pour l'avenir de l'Église est sans doute celle de l'eunuque éthiopien. Comme l'Antiochien Nicolas qui avait été élu au nombre des Sept, celui-ci devait être juif, soit de naissance, soit par le fait d'une première conversion; mais, tandis que Nicolas résidait à Jérusalem, l'eunuque, qui venait de l'Éthiopie et qui devait y retourner, représentait la première expansion de l'Évangile en pays lointain. Déjà la prédication du Messie dans la région de Samarie avait eu une signification spéciale : prévue et annoncée par Jésus au jour de son ascension, elle avait ouvert les portes du royaume à un peuple, juif encore par ses origines et par son attachement à la loi de Moïse, mais regardé avec défiance sinon avec haine et mépris par les Juifs authentiques, cf. *Ioan.*, IV, 9. La conversion de l'eunuque ne franchit pas encore les limites de la Dispersion juive et les perspectives de Philippe restent à l'intérieur de ces limites; mais elle les atteint d'autant plus complètement que l'Éthiopie ne fait pas partie de l'empire romain. Avec lui, nous sommes bien loin de Jérusalem, où la chrétienté avait d'abord paru confinée. S'il est vrai qu'une hirondelle ne fait pas le printemps et qu'un converti ne fait pas une Église, il l'est aussi que l'hirondelle annonce l'arrivée de la belle saison. L'entrée de l'Éthiopie dans la communauté des frères laisse prévoir celle de tous les peuples.

Au moment où nous sommes arrivés, cette entrée est désormais bien proche. A Jérusalem, la persécution suscitée par la prédication d'Étienne n'avait pas duré longtemps : sans doute était-elle terminée lorsque les apôtres Pierre et Jean étaient venus en Samarie pour s'y rendre compte des conversions accomplies par Philippe. Le retour de la paix avait dû ramener dans la ville sainte un certain nombre des émigrés et ceux-ci y étaient revenus, riches de toutes les expériences qu'ils

avaient faites pendant leur séjour forcé en d'autres lieux, toujours aussi fidèles à la loi, mais de plus en plus attachés au Seigneur Jésus, dont ils avaient vu avec joie grandir le nombre des disciples.

Il convenait que les apôtres, ou tout au moins saint Pierre, le chef incontesté des Douze, fissent ailleurs ce qu'ils avaient fait en Samarie et visitassent toutes les communautés nouvelles fondées hors de Jérusalem. Ces communautés ne se rattachaient-elles pas par des liens étroits à l'Église-mère? Elles avaient été fondées par elle ou du moins par des prédicateurs sortis de son sein. Elles partageaient la même foi et la même espérance. Elles reconnaissaient l'autorité des apôtres qui avaient été investis par Jésus lui-même. Saint Pierre se mit donc en route, à un moment que les Actes ne précisent pas, selon leur habitude, et que nous ne chercherons pas davantage à deviner. Il commença sa tournée par Lydda, dans la vallée de Saron, à quelque quinze kilomètres de la Méditerranée et il y guérit un paralytique du nom d'Aineas, ce qui provoqua de nombreuses conversions; puis il passa à Joppé, où il ressuscita une sœur riche en bonnes œuvres et en aumônes, Talitha.

La conversion de Corneille. — Ce fut pendant qu'il était à Joppé que se produisit l'incident le plus décisif peut-être pour l'orientation de l'Église et pour son avenir. Il était monté sur le toit de la maison pour prier vers la sixième heure. « Or, il arriva qu'il eut faim et voulut manger. Pendant qu'on lui préparait la nourriture, il lui vint une extase. Il vit le ciel ouvert et une sorte de récipient qui en descendait, comme une grande nappe, tenue aux quatre coins, et qui s'abaissait vers la terre, et dans laquelle se trouvaient tous les quadrupèdes et les reptiles de la terre et les oiseaux du ciel. Et il y eut une voix vers lui : Lève-toi, Pierre, tue et mange. Mais Pierre dit : Point du tout, Seigneur, car je n'ai jamais mangé rien de souillé et d'impur. Et une voix de nouveau pour la seconde fois lui parla : Ce que Dieu a déclaré pur, tu ne le déclares pas impur. Cela

arriva trois fois et aussitôt le récipient fut enlevé vers le ciel. » *Act. Apost.*, X, 10-16.

L'explication de la mystérieuse vision ne tarda pas à être fournie à l'apôtre. Tandis qu'il en recherchait le sens, arrivaient en effet à la maison où il logeait trois hommes, deux serviteurs et un soldat, qui demandèrent après lui. Ces hommes lui avaient été envoyés par un centurion de Césarée, Corneille, homme pieux et craignant Dieu, qui avait reçu du ciel l'ordre de le faire venir. Sans chercher à comprendre le sens de l'oracle mystérieux, Corneille avait obéi. Saint Pierre ne pouvait pas se montrer moins docile que le centurion païen à l'appel de Dieu. « Voici des hommes qui te cherchent, lui révéla l'Esprit lorsque se présentèrent les députés de Corneille; lève-toi, descends et pars avec eux sans hésiter, car c'est moi qui les ai envoyés. » Dès que possible, il se mit donc en route pour Césarée avec quelques-uns des frères de Joppé. L'accueil qu'on lui fit fut des plus émouvants : pour recevoir l'apôtre, le centurion avait réuni ses parents et ses amis intimes; ce fut au milieu d'une assemblée nombreuse que Pierre se présenta donc et ses premières paroles furent pour expliquer le paradoxe de la situation dans laquelle il se trouvait. Il était interdit aux Juifs de se lier avec des étrangers, de prendre des repas à la même table qu'eux et même d'entrer chez eux. Et voici qu'il se laissait lui-même accueillir par un païen, par un officier. Ne fallait-il pas quelque chose de bien extraordinaire pour justifier une semblable dérogation à une règle absolue?

Corneille expliqua ce qui s'était passé et le commandement qui lui avait été donné de faire venir Pierre; et celui-ci n'hésita pas à lui prêcher le salut apporté au monde par Jésus : « Dieu a envoyé la parole aux fils d'Israël, en annonçant la paix par Jésus-Christ. Celui-ci est Seigneur de tous. Vous savez le fait advenu dans toute la Judée, commençant par la Galilée après le baptême que Jean a prêché, comment Dieu a oint d'Esprit-Saint et de puissance Jésus de Nazareth, qui allait de lieu en lieu, faisant le bien et guérissant tous ceux qui étaient sous la

puissance du diable, parce que Dieu était avec lui. Et nous, nous sommes témoins de tout ce qu'il a fait dans le pays des Juifs et à Jérusalem, lui qu'ils ont tué en le pendant au bois. Dieu l'a ressuscité le troisième jour et il a permis qu'il devînt visible, non à tout le peuple, mais aux témoins choisis d'avance par Dieu, à nous qui avons mangé et bu avec lui, après qu'il fut ressuscité des morts. Et il nous a ordonné de prêcher au peuple et d'attester qu'il est le juge, déterminé par Dieu, des vivants et des morts. A celui-ci, tous les prophètes rendent témoignage que quiconque croit en lui reçoit par son nom rémission des péchés. » *Act. Apost.*, X, 36-43.

Tandis que Pierre parlait encore, le Saint-Esprit tomba sur Corneille et sur ses compagnons, à la grande stupéfaction de l'apôtre et des frères qui étaient venus avec lui. L'appel céleste était manifeste : pouvait-on refuser le baptême à ceux qui avaient reçu le Saint-Esprit? Ce fut ainsi que fut baptisé le centurion Corneille, avec toute sa famille et les amis qu'il avait invités : ils furent, dans l'Église naissante, les prémices du paganisme.

Nous avons peine aujourd'hui à mesurer la portée de cet événement qui nous apparaît comme un simple incident. En réalité, il marque une véritable révolution et le point de départ d'une ère nouvelle. Jusqu'alors, l'Église est restée exclusivement juive : non seulement ses fidèles ont été recrutés parmi les seuls Juifs [1]; mais, après leur baptême, ils sont restés attachés à la loi de Moïse et à toutes ses observances. Le mot de conversion que nous employons à leur sujet pourrait faire illusion, car il exprime dans notre langage une rupture totale avec le passé et le début d'une existence nouvelle. Les premiers chrétiens n'ont pas rompu avec le passé; ils l'ont gardé tout entier; à Jérusalem, et sans doute ailleurs, ils prennent part avec tous les Juifs aux prières et aux cérémonies du

1. Il ne faut excepter de cette règle absolue ni l'eunuque de la reine d'Éthiopie, ni les Samaritains évangélisés par Philippe. Si zélé qu'il fût pour la propagation de la bonne nouvelle, celui-ci n'aurait pas osé enfreindre la loi.

temple ou des synagogues. Étienne a été l'un des seuls à oser rappeler la vanité de ces cérémonies, tant de fois dénoncée pourtant par les prophètes et il a payé son audace de sa vie. Tous les autres, à commencer par les apôtres, ne diffèrent des autres Juifs que parce qu'ils croient en Jésus et le reconnaissent pour le Messie. L'entrée de Corneille dans l'Église pose des problèmes auxquels on n'a pas encore songé : les incirconcis auront-ils, après leur baptême, les mêmes droits que les circoncis? Seront-ils soumis à la loi de Moïse? Leur baptême devra-t-il être complété par la circoncision ou sera-t-il un signe suffisant de leur agrégation au royaume de Dieu? Devra-t-on leur demander une adhésion quelconque aux usages du judaïsme? Quelle attitude devront-ils adopter désormais à l'égard des coutumes païennes qu'ils ont observées jusqu'alors [1]?

Ces questions et d'autres semblables surgissent d'elles-mêmes dans l'esprit de saint Pierre et de ses frères. A plus forte raison se posent-elles à ceux qui n'ont pas été les témoins de la scène de Césarée, aux apôtres restés à Jérusalem, à tous les fidèles de l'Église-mère et des communautés répandues à travers la Judée. Aussi, lorsque Pierre remonte à Jérusalem,

1. Nous n'avons pas à nous étonner de voir les premiers chrétiens et les apôtres eux-mêmes si lents en apparence à comprendre les desseins de Dieu sur son Église. Certes, les apôtres n'avaient pas oublié l'ordre du Seigneur en vertu duquel ils devaient être ses témoins dans le monde entier et jusqu'aux extrémités de la terre. Mais ils savaient que partout il y avait des Juifs à qui la bonne nouvelle devait d'abord être annoncée et ils pouvaient se demander si le judaïsme n'était pas une étape nécessaire pour entrer dans l'Église. Corneille lui-même, tout païen qu'il soit, est déjà un craignant Dieu, c'est-à-dire que non seulement il connaît de réputation le judaïsme, mais il croit qu'il n'y a qu'un seul Dieu et il a renoncé au culte des idoles; il a ainsi franchi une grande partie, peut-être la plus difficile, du chemin qui conduit un païen au christianisme. Son exemple est donc insuffisant à lui seul à résoudre le problème de la conversion des païens. Attentifs aux signes du ciel, les apôtres attendent les manifestations de la volonté divine. A chaque jour suffit sa peine et le Seigneur n'a pas l'habitude de hâter les événements.

il trouve une forte opposition dressée contre lui. Tout le monde lui reproche d'être entré chez des incirconcis et d'avoir mangé avec eux. On ne parle pas tout d'abord du baptême conféré à Corneille, mais il est évident que chacun en a l'arrière-pensée. Pour se justifier, Pierre est obligé de raconter en détail toute l'affaire et il conclut : « Qui étais-je, moi, pour pouvoir empêcher Dieu? » *Act. Apost.*, XI, 17.

Sans doute n'a-t-il pas autre chose à dire. Mais nous ne pouvons pas nous empêcher de nous demander si, dans sa pensée et dans celle des frères de Jérusalem, le cas de Corneille devait rester une exception, justifiée par les ordres mêmes de Dieu, ou s'il était regardé comme le premier exemple d'une règle qui allait désormais s'imposer. Il est à peu près impossible de répondre avec assurance à cette question. On peut cependant tenir pour plus probable que l'Église de Jérusalem, dans son ensemble, n'a pas compris la vraie portée de l'événement qui venait de s'accomplir. Elle a excusé saint Pierre de sa conduite : étant donné les circonstances, l'apôtre ne pouvait vraiment pas agir autrement qu'il l'avait fait. Mais elle n'a rien décidé pour l'avenir. Elle a même plutôt refermé les portes entr'ouvertes par le baptême de Corneille : un cas aussi extraordinaire est fait pour rester unique, il ne crée pas un précédent.

Il convenait que Pierre, le chef des apôtres, le guide de l'Église, fût le premier à introduire au milieu des frères, des hommes issus du paganisme et tel paraît bien être le sens du récit de saint Luc qui, dans toute la première partie des *Actes*, met en relief son action et son rôle. Ce n'est pas lui pourtant qui est destiné à annoncer la bonne nouvelle aux Gentils et, dans sa vie, le souvenir de Corneille restera quelque chose d'unique, un de ces sommets que l'on n'atteint pas deux fois. Il sera l'apôtre de la circoncision, *Gal.*, II, 7, comme Paul sera celui de l'incirconcision; ce qui ne l'empêchera pas d'ailleurs d'être, en vertu de l'institution divine, le chef de tous les croyants.

LA CONVERSION DES PAIENS

TANDIS que la plupart des frères que la persécution consécutive à la mort d'Étienne avait forcés à s'éloigner de Jérusalem travaillaient à répandre la foi en Judée et en Samarie, d'autres allaient jusqu'en Phénicie, dans l'île de Chypre et même à Antioche de Syrie et ils profitaient de leur séjour dans ces pays pour faire connaître autour d'eux ce qu'ils savaient de Jésus et comment ils le regardaient comme le Christ, *Act. Apost.*, XI, 19. Nous n'avons aucun détail sur cette évangélisation spontanée, due seulement à la bonne volonté et au zèle de quelques frères dévoués et nous ignorons l'importance de ses résultats. Les *Actes* disent pourtant, ce qui est capital, que les missionnaires improvisés ne s'adressèrent qu'aux Juifs : de la sorte, ils restaient fidèles aux usages et aux principes que l'on avait jusqu'alors suivis à Jérusalem.

L'Évangile à Antioche. — Mais il se trouva, parmi les exilés, quelques hommes plus courageux, ou plus confiants, qui, étant venus jusqu'à Antioche, n'hésitèrent pas à annoncer le Seigneur Jésus même à des Grecs. Leur prédication fut couronnée de succès et bientôt ils groupèrent autour d'eux un nombre d'adeptes assez considérable pour que le bruit de leurs conquêtes parvînt jusqu'à Jérusalem. Cela, peut-on dire, était fatal. Aussi longtemps que la foi au Seigneur Jésus n'avait été annoncée qu'à Jérusalem, dans un milieu

fermé dont les Juifs étaient les maîtres et où les apôtres, encore attachés à toutes les pratiques du judaïsme, exerçaient sur l'Église naissante une surveillance de tous les instants, il avait été facile de n'agréger que des Juifs authentiques à la communauté. Un exact contrôle était devenu plus compliqué dès que les prédicateurs étaient sortis de la ville sainte. En Samarie surtout, quelques éléments troubles avaient pu demander leur agrégation à l'Église, comme Simon le magicien, dans l'espoir assez vain d'acquérir des pouvoirs thaumaturgiques. A plus forte raison, en Phénicie, à Chypre, à Antioche dans des milieux où les Juifs étaient la minorité, il n'y avait pas moyen d'empêcher les païens d'écouter la parole des missionnaires, de s'intéresser à l'œuvre de Jésus et même de demander le baptême grâce auquel le salut éternel était assuré. Des fidèles de stricte observance judaïque auraient sans doute reculé devant l'expression de ce désir. Mais l'esprit de la Dispersion était plus large que celui de Jérusalem. Hors de la Palestine, il devenait impossible de participer d'une manière un tant soit peu habituelle aux cérémonies liturgiques du temple. Les meilleurs faisaient le pèlerinage quelques fois dans leur vie; les autres se contentaient de le désirer et de soupirer après les parvis de Iahveh. On était obligé, pour vivre, d'entretenir des relations constantes avec les païens; on ne redoutait ni de leur parler, ni d'accepter leur argent à l'occasion. Du moment que des païens déclaraient reconnaître Jésus comme le Messie et promettaient d'observer les prescriptions fondamentales de la loi morale, aucun motif, semblait-il, n'était de nature à les écarter de la voie du salut.

Ces événements demandèrent un certain temps pour s'accomplir. Ce ne fut pas du jour au lendemain, ni même au bout de quelques mois que l'Évangile put, sinon arriver à Antioche, au moins y devenir assez puissant pour attirer l'attention et l'inquiétude des gens de Jérusalem. Conformément à ses desseins, saint Luc ne donne ici aucun renseignement précis et il est assez vain de chercher à suppléer à son silence.

Contentons-nous donc de parler de quelques années et de dire que l'évangélisation de la Phénicie, de Chypre et d'Antioche dut être contemporaine de celle de la Samarie et de la Philistie.

Ce furent surtout les nouvelles d'Antioche qui retinrent l'attention de l'Église de Jérusalem. Cette ville était alors une des grandes métropoles du monde oriental et elle n'était éclipsée, dans tout l'empire, que par Rome et par Alexandrie. Elle possédait une importante colonie juive qui, dès les origines, avait reçu de nombreux privilèges mais ce qui, plus que le reste, contribuait à la rendre célèbre, c'était sa richesse, son luxe, et aussi, il faut l'avouer, les mœurs dépravées de ses habitants. On comprend que l'annonce de conversions dans un pareil milieu ait fait dresser les oreilles à des croyants de stricte observance. Pour savoir au juste ce qui s'y passait, on décida d'expédier un des hommes les plus généreux, les plus dévoués aussi, de la communauté, Barnabé.

Ce choix était heureux. On se souvient que Barnabé, gagné parmi les premiers au christianisme, était originaire de l'île de Chypre. Sa descendance lévitique était une garantie pour les hébreux; sa naissance dans un pays de la dispersion présentait une sécurité pour les hellénistes. Bref, dans les conjonctures difficiles où l'on se trouvait, personne n'était plus désigné que lui pour réaliser une œuvre d'apaisement et de concorde.

La mission de Barnabé eut les effets qu'on pouvait en attendre car il était un homme bon, plein d'Esprit-Saint et de foi, *Act. Apost.*, XI, 24. Une fois arrivé à Antioche, Barnabé commença par se rendre compte de la situation; puis, ayant constaté la ferveur avec laquelle les disciples venus du paganisme s'étaient attachés au Seigneur Jésus, il se mit à prêcher lui-même et une foule nombreuse se joignit aux premiers croyants.

Si complet fut le succès de son enseignement que bientôt il ne fut plus capable de suffire à lui seul aux besoins croissants de l'Église. Il se souvint alors de Saül qui, converti miraculeu-

sement, presque tout de suite après la mort d'Étienne et la persécution de Jérusalem, auxquelles il avait pris une part des plus actives, avait, depuis ce temps-là, mené une vie assez retirée en marge de l'Église de Jérusalem, tout en évangélisant les régions voisines de Tarse, sa ville natale; et, jugeant avec raison qu'il serait plus apte que quiconque à l'aider dans l'œuvre entreprise à Antioche, il alla le chercher à Tarse et le ramena dans la capitale de la Syrie [1]. La collaboration de Bar-

1. Nous n'avions pas à rappeler en détail la conversion de saint Paul, qui a été étudiée, avec les problèmes qu'elle soulève, dans un autre volume de la collection, *Saint Paul*, par A. Tricot. Une fois pour toutes, nous renvoyons à cet excellent ouvrage pour tout ce qui concerne l'activité du grand apôtre et ses voyages missionnaires. Non seulement nous ne pouvions pas songer à refaire ce qui a été si bien fait par M. Tricot; mais, comme nous l'avons déjà remarqué, si saint Paul a été le plus grand parmi les prédicateurs de la bonne nouvelle, il n'a certainement pas été le seul. Nous sommes d'autant plus à l'aise pour parler des autres, connus ou inconnus, que son œuvre a déjà été exposée très longuement.

Contentons-nous de marquer ici le caractère très personnel de saint Paul et de souligner que ce caractère n'empêche nullement son attachement à la tradition. Converti contre toute attente humaine sur le chemin de Damas où il va, sur l'ordre du grand prêtre, rechercher les chrétiens afin de les faire punir, il a commencé par rester à Damas et dans les environs, en annonçant le Christ, sans se préoccuper d'abord de faire hommage de sa soumission aux apôtres, *Gal.*, I, 17. Ce n'est qu'au bout de trois ans qu'il s'est décidé à monter à Jérusalem pour voir Pierre. Encore n'est-il resté que quinze jours dans la ville sainte et n'y a-t-il pas vu d'autre apôtre que saint Pierre. Il y a seulement rencontré Jacques, le frère du Seigneur, *Gal.*, I, 19. L'accueil qu'il y a trouvé a été assez froid, d'après *Act. Apost.*, IX, 26 : les disciples ne voulaient pas croire à la sincérité de sa conversion et il fallut que Barnabé s'en portât garant pour qu'il fût enfin reçu. Encore ne tarda-t-il pas à avoir maille à partir avec les hellénistes, les mêmes, semble-t-il, qui étaient responsables de la dénonciation d'Étienne, si bien qu'il fallut en hâte le faire partir pour Césarée, puis pour Tarse où il demeura jusqu'à ce que Barnabé allât enfin l'y chercher pour l'amener à Antioche. On comprend assez mal comment un homme aussi ardent, aussi intrépide que lui a pu demeurer des années, de six à huit ans peut-être, dans une position de demi-activité. Si

nabé et de Saül à Antioche se révéla merveilleusement féconde: au bout d'une pleine année de travail commun, le nombre des croyants fut si grand qu'ils retinrent l'attention de la multitude et que, pour les distinguer des Juifs, on leur donna pour la première fois le nom de chrétiens [1].

La vie de l'église de Jérusalem. — Le récit des événements que nous venons de rappeler nous a fait quelque peu perdre de vue l'histoire de la chrétienté de Jérusalem depuis la grande persécution qui suivit le martyre de saint Étienne : notre excuse, c'est que nous avons fidèlement suivi l'exemple de saint Luc, qui, dans les *Actes*, nous laisse complètement ignorer cette histoire. Il est vrai que la persécution avait obligé un bon nombre de fidèles hiérosolymites à chercher ailleurs un asile plus assuré; mais les exilés étaient presque tous, sinon tous, des hellénistes comme l'avait été saint Étienne lui-même, et les apôtres, avec les hébreux, n'avaient pas quitté la ville sainte. D'ailleurs, le calme n'avait pas dû tarder à renaître après une tempête d'autant plus rapide qu'elle avait été violente et ceux des hellénistes qui l'avaient pu ou voulu avaient très vite regagné leur résidence ordinaire [2].

intéressante que soit cette question, elle est assez oiseuse, puisque les moyens nous manquent de la résoudre, au moins d'une façon complète.

1. Le nom de chrétiens « ne fut pas la création des fidèles eux-mêmes, qui, entre eux, se donnaient seulement le nom de disciples et de frères. Il est même bien remarquable que, longtemps, ce nom de chrétiens, ils ne l'adoptèrent pas : on ne le relève que deux fois dans le Nouveau Testament, deux fois où il est mis sur les lèvres de païens étrangers à la foi des fidèles. Ce nom fut créé par les Grecs pour désigner des gens qu'évidemment on ne pouvait plus qualifier de Juifs et il révèle ce qui, chez ces non-Juifs, était le plus notoirement spécifique de leur secte, leur foi au Christ, leur foi en Jésus considéré comme Messie. » P. Batiffol, *L'Église naissante et le catholicisme*, Paris, 1909, p. 70-71.

2. Le silence de saint Luc s'explique, au moins en partie, par l'ordre géographique qui préside au plan des *Actes*. Une fois qu'il a parlé de l'évangéli-

On croit cependant deviner, à travers le silence de nos sources, que la persécution avait laissé intact l'esprit légaliste de l'Église-mère. Sans doute, elle avait approuvé le baptême de Corneille et de sa famille par saint Pierre, mais plutôt à titre d'exception par égard pour les manifestations divines qui l'avaient accompagné que comme prélude à un changement d'attitude; elle avait aussi envoyé saint Barnabé à Antioche pour contrôler l'activité des prédicateurs qu'elle n'avait pas chargés de mission; et, ce faisant, elle avait une fois de plus témoigné de la suprématie qu'elle entendait garder sur les communautés nouvelles. Mais elle restait, quant à elle, strictement attachée aux principes qui avaient présidé à sa naissance : croire que Jésus est Seigneur et Messie; pratiquer dans son intégrité la loi de Moïse.

Si les frères ne semblaient pas s'apercevoir de la nécessité où ils se trouveraient un jour d'avoir à choisir entre ces deux principes, les autorités juives le comprirent avant eux. Déjà le double emprisonnement des apôtres, puis le jugement et l'exécution d'Étienne auraient pu constituer un avertissement salutaire. Un nouveau signal leur fut donné, vers le même temps où Barnabé et Paul poursuivaient joyeusement ensemble leur apostolat antiochien. Au début de l'an 41, Hérode Agrippa, qui gouvernait déjà les anciennes tétrarchies de Philippe, de Lysanias et d'Antipas, avait reçu de Claude, en don de joyeux avènement, la Judée et la Samarie. Sans trop tarder, il voulut s'efforcer de gagner la confiance des Juifs et, pour cela, le meilleur moyen lui sembla d'organiser une nouvelle persécution contre l'Église. Non content cette fois de s'attaquer à des personnages secondaires, comme l'avait été saint Étienne, il fit décapiter Jacques, le frère de Jean [1]; il fit en même temps

sation de Jérusalem, saint Luc passe à celle de la Samarie, puis à celle d'Antioche, et c'est désormais Antioche qui devient le centre de sa perspective. Il s'intéresse d'autant plus à cette ville qu'il en est sans doute originaire et il ne revient plus qu'en passant sur l'Église de Jérusalem.

1. On ignore pourquoi saint Jacques fut arrêté et exécuté de préférence à

arrêter Pierre, le chef responsable de toute la chrétienté, avec l'intention bien arrêtée de le traduire devant les tribunaux tout de suite après les fêtes de Pâques de cette année-là, sans doute 44. Dieu ne lui laissa pas le temps de réaliser son projet : il envoya un ange pour délivrer l'apôtre de la prison, et bientôt après, il le frappa lui-même d'une mort ignominieuse, *Act. Apost.*, XII.

Saint Jacques de Jérusalem. — Si Hérode n'avait pas atteint son but en frappant l'Église dans sa tête, la persécution qu'il avait déclenchée eut du moins comme résultat d'obliger les apôtres à quitter Jérusalem et à se disperser [1]. Saint Luc ne parle pas expressément de cette dispersion, mais il la laisse deviner et il est certain que le départ de saint Pierre et la mort de saint Jacques amenèrent une transformation profonde dans l'organisation de l'Église-mère. Jusqu'alors, les apôtres avaient exercé collégialement, sous l'autorité de Pierre, tous les pouvoirs de direction. Choisis expressément par le Sauveur lui-même, dépositaires authentiques de la tradition de ses enseignements, témoins officiels de sa résurrection, nul ne pouvait songer à leur disputer leurs prérogatives. Lors-

tous les autres apôtres, et saint Luc ne le savait peut-être déjà pas mieux que nous. Un certain nombre de critiques pensent que saint Jean fut mis à mort en même temps que son frère. Cette hypothèse repose sur des bases vraiment trop peu solides pour être retenue, en dépit du crédit qu'on lui a parfois accordé. La tradition qui fait arriver saint Jean à une vieillesse fort avancée est beaucoup plus solidement appuyée; il suffit de rappeler ici qu'elle est confirmée par *Ioan.*, XXI, 20-23.

1. Suivant une ancienne tradition que nous trouvons déjà rapportée dans le *Kerygma Petri*, cité par Clément d'Alexandrie, *Stromat.*, VI, v, 43, les apôtres seraient restés douze ans à Jérusalem ou en Palestine avant de se disperser. Cf. Eusèbe, *Chronicon*, ad annum 42. Si la persécution d'Hérode a commencé au début de son règne, la dispersion des apôtres pourrait en effet se placer en 42. Mais on peut croire que le chiffre donné par le *Kerygma* a une valeur symbolique. Il y a douze ans, comme il y a douze apôtres.

qu'ils furent partis, il fallut bien les remplacer. L'autorité suprême passa à Jacques, le frère du Seigneur [1]. Ce titre valait tous les autres et depuis longtemps déjà Jacques jouissait à Jérusalem d'une considération assez marquée pour que Saül, lors du premier voyage qu'il fit dans la ville sainte après sa conversion, tînt à le voir, seul avec Pierre, *Gal.*, I, 19 et pour que Pierre lui fît annoncer sa délivrance miraculeuse de la prison, *Act. Apost.*, XII, 17. Très respecté par les Juifs à cause de son respect méticuleux de la loi et de sa vie ascétique, il était assez intelligent pour comprendre les changements qui allaient se produire dans l'Église; mais il restait trop attaché à ses traditions et à ses usages pour les adopter lui-même. On peut douter qu'un autre eût fait mieux que lui dans les circonstances difficiles où il exerça ses fonctions, mais nous verrons qu'il ne parvint pas à orienter l'Église de Jérusalem vers les païens.

A côté de Jacques, et sous sa direction, apparaissent des presbytres, *Act. Apost.*, XI, 30, qui n'ont pas encore été signalés et qui, peut-être, sont destinés à remplir, toutes proportions gardées, un rôle analogue à celui que les apôtres jouaient auprès de saint Pierre : désormais ces presbytres tiendront une grande place dans l'Église de Jérusalem et leur influence s'exercera plutôt dans un sens judaïsant.

En attendant que ces changements aient pu exercer leur influence, Barnabé et Saül étaient venus à Jérusalem, après une longue année de fécond et fructueux ministère à Antioche, *Act. Apost.*, XI, 27-30. Un prophète hiérosolomytain, nommé

1. Jacques était-il l'un des Douze? La question est débattue depuis fort longtemps et il est difficile, peut-être impossible, de fournir des arguments décisifs dans l'un ou l'autre sens. Il semble plus probable cependant qu'il n'appartenait pas au groupe des Douze, réuni par le Seigneur. Cf. A. Malvy, *Saint Jacques de Jérusalem était-il un des Douze?* dans *Recherches de Science religieuse*, t. VIII, 1918, p. 122-131; S. Lyonnet, *Témoignages de saint Jean Chrysostome et de saint Jérôme sur Jacques, le frère du Seigneur*, dans *Recherches de Science religieuse*, t. XXIX, 1939, p. 335-351.

Agabus, arrivé dans cette dernière ville, avait en effet annoncé aux fidèles qu'une grande famine allait dévaster toute la terre et les chrétiens d'Antioche, sachant que l'Église de Jérusalem n'avait jamais été riche, désireux d'ailleurs de témoigner leur attachement et leur reconnaissance à ceux qui avaient été les premiers témoins de la foi au Seigneur, eurent la généreuse inspiration de faire une collecte destinée à lui porter secours. Puis ils choisirent comme messager de leur générosité ceux-là même qui venaient de leur annoncer l'Évangile. Barnabé et Saül ne trouvèrent dans la ville sainte d'autres autorités religieuses que les presbytres, en l'absence des Douze, dispersés par la persécution d'Hérode. Ils n'y restèrent sans doute que peu de temps et, le plus tôt possible, ils rentrèrent à Antioche, accompagnés d'un parent de Barnabé, Jean-Marc, *Act. Apost.*, XII, 25. Celui-ci appartenait à une famille chrétienne qui devait jouir d'une certaine aisance; c'est dans la maison de sa mère que saint Pierre avait trouvé un asile provisoire après sa délivrance, *Act. Apost.*, XII, 12[1].

Les missions de saint Paul. — Une nouvelle tâche attendait les messagers de la communauté d'Antioche et leur jeune compagnon : dès leur arrivée, sur l'ordre formel de l'Esprit-Saint, les prophètes et les didascales de l'Église, Siméon appelé Niger, Lucius le Cyrénéen, Manahen, familier d'Hérode le tétrarque, imposèrent les mains à Saül et à Barnabé et les envoyèrent annoncer au loin la bonne nouvelle, *Act. Apost.*, XIII, 1[2]. On ne saurait dire qu'avec cette mission

1. Le voyage de saint Paul à Jérusalem ne semble pas mentionné par *Gal.*, sans doute en raison de sa rapidité et surtout parce qu'aucun des apôtres n'était alors présent. Quelques exégètes l'ont pourtant identifié avec le voyage raconté, *Gal.*, II, 1-10, et théoriquement la chose n'est pas impossible. Mais leur hypothèse a eu peu de succès et on expliquerait mal le silence des *Actes* sur des conversations aussi importantes que celles qui sont racontées, *Gal.*, II, 1-10.

2. La manière dont les *Actes des apôtres* introduisent ce récit est assez

commence une période dans l'histoire de l'Église, puisque l'évangélisation des païens avait été inaugurée au moment de la conversion de Corneille et, plus encore, lors de la fondation de l'Église d'Antioche; mais il est certain qu'elle marque le début d'une activité plus intense que jamais dans l'effort pour la conquête des âmes au Seigneur.

A dater de ce moment, en effet, Saül se donne tout entier et exclusivement à la prédication. Il apporte à l'accomplissement de cette besogne une foi ardente, un zèle infatigable, un amour sans réserve du Christ et des âmes et aussi une certitude totale, absolue, de l'appel divin qui l'a désigné et consacré apôtre. Il a des défauts certes, et ceux-ci se révèlent peut-être par la facilité avec laquelle il se sépare, pour des motifs apparemment futiles, de ses collaborateurs les plus intimes, Barnabé, Marc, Silas. Mais ses défauts sont plus que compensés par ses qualités et l'histoire a bien fait, somme toute, de n'en tenir aucun compte dans le jugement qu'elle a porté sur lui. Elle regarde justement saint Paul comme l'apôtre par excellence et, comme elle ne connaît guère, même par leurs noms, la plupart des bons ouvriers du travail de l'évangélisation du monde, elle tient les regards fixés sur saint Paul, presque de la même manière que s'il était seul [1].

Les *Actes* racontent en détail les exploits de l'apôtre. Un

abrupte et n'est pas sans présenter des difficultés, sur lesquelles nous ne saurions nous arrêter ici. L'ordre des faits n'en est pas moins garanti, de même que l'identité des personnages. On reviendra plus tard sur les prophètes et les didascales.

1. La forte personnalité de saint Paul s'impose à ses compagnons de voyage eux-mêmes, comme elle s'est imposée à l'histoire. Il est remarquable que Barnabé à qui appartenait jusqu'alors le premier rang, qui était un des premiers convertis de l'Église de Jérusalem, qui avait présenté Paul aux apôtres et s'était porté garant de la sincérité de sa conversion, qui était allé le chercher à Tarse pour l'associer à ses travaux, ne joue plus qu'un rôle effacé dès le premier voyage missionnaire. Même lui n'est pas capable de résister à l'ascendant de Paul.

premier voyage le conduit d'abord dans l'île de Chypre qu'il traverse de Salamine à Paphos [1], puis à Pergé de Pamphylie. Dans cette dernière ville, Marc l'abandonne pour retourner à Jérusalem. Il n'en poursuit pas moins sa route, par Antioche de Pisidie, Iconium, Lystres jusqu'à Derbè. De là, il rebrousse chemin, pour revoir les chrétientés qu'il a fondées et les confirmer dans la foi et il rentre à Antioche avec Barnabé. Son expédition avait peut-être duré trois ou quatre ans.

La méthode qu'il emploie est très simple et partout la même. Lorsqu'il arrive dans une ville, il commence par s'aboucher avec les Juifs qu'il y trouve et dont il accepte l'hospitalité, surtout s'il ne doit pas s'y arrêter trop longtemps. Au jour du sabbat, il se rend à la synagogue et naturellement, après la lecture de la loi et des prophètes, on l'invite, comme on le fait pour tout étranger de marque, à adresser au peuple des paroles d'exhortation. Paul ne se fait pas prier; il n'est venu que pour cela. Il commence alors par rappeler à ses auditeurs les événements saillants de leur glorieuse histoire, en insistant sur les prophéties, particulièrement sur celles qui ont pour auteur ou pour terme le roi David. C'est pour lui une manière d'introduire la personne de Jésus, descendant de David, et annoncé par tous les prophètes. Ce Jésus, les Juifs n'ont pas craint de le tuer en le suspendant à la croix. Mais Dieu l'a ressuscité des morts le troisième jour et l'a fait apparaître pendant plusieurs jours à de nombreux témoins, selon que l'Écriture l'avait promis. Il faut croire en lui, parce que par lui est annoncée la rémission des péchés et que la justification est le fruit de la foi.

Cette argumentation est déjà traditionnelle lorsque saint Paul l'emploie dans les synagogues d'Asie Mineure : c'est celle qu'ont employée saint Pierre, saint Étienne, saint Philippe, chacun y apportant d'ailleurs ses caractéristiques per-

1. C'est à Chypre que Saül abandonne son nom juif pour prendre le nom romain de Paul, que peut-être il portait déjà auparavant.

sonnelles et la manière dont saint Luc respecte les particularités individuelles est la meilleure preuve de l'authenticité des discours qu'il rapporte. Il est difficile d'en concevoir une autre pour préparer des Juifs à recevoir la doctrine du Christ. Et elle produit, suivant les circonstances des effets divers. Habituellement, le premier discours intéresse, provoque la curiosité, mais il ne convertit pas. Les plus curieux, les plus pieux aussi demandent des explications complémentaires que Paul et Barnabé n'ont garde de leur refuser; quelques-uns se déclarent satisfaits et reçoivent le baptême; les autres se réservent. Pendant ce temps, les langues marchent; les discussions vont leur train dans le ghetto, si bien qu'au sabbat suivant, la synagogue est pleine pour entendre les explications promises. Ce jour-là est décisif : les bonnes volontés s'affirment; les opposants se déclarent. Ceux-ci sont les plus nombreux et ils se montrent d'autant plus énergiques que saint Paul ne craint pas de montrer l'insuffisance, voire l'inutilité de la loi pour la justification, *Act. Apost.*, XIII, 38-39.

Dans l'ensemble, l'argumentation des apôtres a peu de succès auprès des Juifs. Elle en rencontre bien davantage auprès des païens. Parmi ces derniers, plusieurs acceptaient déjà le monothéisme qu'ils avaient appris des Juifs; les autres se réjouissent à la pensée d'être appelés au salut et à la vie éternelle que leur annoncent les missionnaires. On ne saurait dire combien de temps se poursuivent les prédications publiques et les entretiens privés; au plus est-il permis de conjecturer, d'après les précédents, que le baptême est administré presque tout de suite, sur une simple profession de foi. C'est lorsqu'ils ont groupé autour d'eux un certain nombre de fidèles que Paul et Barnabé leur enseignent les devoirs essentiels de la vie chrétienne, leur font connaître la signification profonde de la fraction du pain, et aussi choisissent parmi eux des presbytres capables de diriger avec une autorité suffisante l'Église naissante.

En toute hypothèse, il ne paraît pas que cette Église soit

nombreuse. Il arrive parfois à saint Luc, à saint Paul lui-même d'employer des expressions hyperboliques, de parler de foules, de grandes multitudes de croyants. De telles formules ne doivent pas faire illusion. A ce qu'il semble, les premières chrétientés sont, dans la réalité, de petits troupeaux; elles sont le ferment qui fera un jour lever toute la pâte, mais qui, en attendant, travaille dans l'obscurité. Quelques dizaines; au plus, dans les très grandes villes, quelques centaines de fidèles : tel est le fruit du labeur apostolique. Mais ces fidèles sont formés avec tout le soin, mieux encore avec toute la tendresse possible. Paul les regarde comme ses enfants et il se sent pour eux des entrailles de père. Tant qu'il le peut, il demeure avec eux; il passe auprès d'eux de longs moments pour les instruire, pour leur apprendre en détail quelle est la dispensation du mystère caché depuis les siècles en Dieu, *Éph.*, III, 9; il leur réserve tous les instants de liberté que lui laissent les préoccupations de la vie matérielle à gagner. Il ne les quitte que lorsqu'il les voit suffisamment formés pour conserver le dépôt de la foi en toute assurance ou lorsque les circonstances l'obligent à le faire.

Cela arrive souvent. Les Juifs qu'il n'a pas réussi à convertir, bien plus qu'il a dressés contre lui en proclamant l'inutilité de la loi, s'efforcent d'élever des obstacles devant lui. Le plus habituellement, ils se contentent de troubler l'ordre de la communauté, de jeter des pierres sur les apôtres, de remplir les rues de cris variés. Ces tumultes suffisent pour rendre impossible aux apôtres le séjour d'une ville et pour les obliger à chercher fortune ailleurs. Parfois, il faut davantage. Une dénonciation en règle est alors faite aux magistrats municipaux, voire aux autorités romaines. Elle a pour point d'appui l'agitation et le trouble dont les apôtres sont soi-disant la cause, et comme cette agitation est facile à constater, les autorités locales ne se font pas trop prier pour emprisonner les coupables et même pour les faire battre de verges, quitte à les élargir le plus tôt possible et à les prier de s'éloigner

sans bruit. Les choses ne sont pas si simples lorsque l'affaire est soumise au jugement d'un fonctionnaire romain, car celui-ci demande des explications, des preuves, des témoignages; il ne tarde pas à s'apercevoir qu'au fond les questions en litige sont d'ordre religieux et comme il ne tient pas se mêler aux controverses que les Juifs peuvent avoir entre eux, il renvoie volontiers les adversaires dos à dos en se contentant de réclamer la paix aux uns et aux autres. D'ailleurs, saint Paul est citoyen romain et il n'hésite pas à le proclamer bien haut, toutes les fois que cela est nécessaire ou seulement utile. Ce titre est une sauvegarde et comme il n'a pas encore été galvaudé, il mérite à ceux qui le possèdent une réelle considération.

Parfois, des incidents, qui nous semblent assez particuliers, traversent l'activité des missionnaires évangéliques. A Lystres, saint Paul rencontre un paralytique qui a suivi attentivement sa prédication et dans les yeux de qui brille l'éclair de la foi. Il le guérit d'une parole, à la grande stupeur de tous ceux qui se trouvent là. Les spectateurs n'hésitent pas un seul instant à déclarer que Barnabé et Paul sont des dieux venus au milieu des hommes; ils vont jusqu'à reconnaître Zeus en la personne de Barnabé et Hermès en celle de Paul; et bientôt arrive le prêtre de Zeus lui-même, couronné selon toutes les règles de la liturgie et poussant devant lui des taureaux qu'il se propose d'offrir en sacrifice aux prétendus dieux. Ceux-ci ont toutes les peines du monde à les convaincre qu'ils sont des hommes semblables aux autres et à l'empêcher d'immoler les victimes déjà préparées.

Les Églises pauliniennes. — La caractéristique des Églises fondées par saint Paul est sans doute d'être constituées presque exclusivement de païens convertis. Déjà, à Antioche, la proportion des païens par rapport aux Juifs devait être considérable; mais le nombre des Juifs restait assez grand pour provoquer des difficultés, destinées à renaître sans cesse,

tant que la question des rapports entre l'Évangile et la loi n'aurait pas été tranchée d'une manière définitive. En Pamphylie, en Pisidie, en Lycaonie, il en va tout autrement. Les Juifs ne sont plus qu'une minorité négligeable et il est permis de ne pas tenir compte de leur opinion, s'ils en ont une. Il faudra, pour troubler ces Églises, comme plus tard celles que l'apôtre fondera en Galatie, l'arrivée de nouveaux missionnaires, venus de Jérusalem ou d'ailleurs. Leurs débuts, une fois bien entendu qu'il n'y a rien de commun entre la synagogue et l'Église, sont plutôt paisibles.

Cette idée d'une séparation complète, totale, définitive, n'est pas particulière à saint Paul; mais il est le premier, peut-être, à l'avoir mise en son plein relief. Ceux qui, avant lui, avaient évangélisé Antioche, avaient bien agi comme s'ils ne tenaient aucun compte de la loi mosaïque et ils n'avaient rien demandé, en dehors de la foi au Seigneur Jésus, des païens qu'ils baptisaient. Mais ils étaient restés sur le terrain de la pratique, sans envisager le problème d'ensemble, si bien qu'à Antioche même, les deux tendances coexistaient, plus violemment opposées, semble-t-il, qu'elles ne l'avaient été à Jérusalem et dissimulées seulement pour un temps par la charité mutuelle des croyants. Dans les Églises d'Asie Mineure, il en va autrement. Les païens convertis y sont libres, puisqu'ils sont seuls. Ils n'ont rien à faire avec la loi. La bonne nouvelle à laquelle ils ont adhéré est purement et simplement celle du salut apporté par Jésus. Saint Paul leur a enseigné que Jésus est le Messie et il n'a pas pu ne pas le faire, puisque c'est ainsi, sous ce titre, qu'il s'est présenté lui-même à ses compatriotes et que c'est pour avoir affirmé sa dignité messianique en même temps que son titre de Fils de Dieu qu'il a été condamné et mis à mort. Mais il leur a surtout enseigné que Jésus est Seigneur, qu'il est Fils de Dieu, qu'il est Sauveur et ces leçons ont eu pour eux bien plus d'intérêt et bien plus de prix. Si c'est à Antioche que les frères ont pour la première fois reçu le nom de chrétiens, c'est en

Asie Mineure que, pour la première fois il y a eu des Églises proprement, exclusivement chrétiennes au sens que nous venons de dire, et non plus judéo-chrétiennes.

Paul et Barnabé avaient assurément compris l'importance de leur action au cours de leur voyage. Ils s'en rendirent encore mieux compte lorsqu'ils arrivèrent à Antioche. Pendant leur absence en effet, quelques frères étaient venus de Jérusalem et avaient jeté le trouble dans les esprits en affirmant assez brutalement : « Si vous n'avez pas été circoncis selon la coutume de Moïse, vous ne pouvez pas être sauvés. » *Act. Apost.*, XV, 1 [1].

Plus ou moins dissimulé jusqu'alors, le problème est clairement posé par cette déclaration. On avait pu, durant les premières années de l'Église, méconnaître l'esprit propre du christianisme et ne voir en lui qu'une secte juive, obligeant ses adeptes à la stricte observance de la loi. On avait pu ensuite essayer de biaiser, en acceptant l'entrée des païens dans

1. Saint Luc ne désigne pas quels sont ceux qui ont troublé l'Église d'Antioche. Il parle seulement, comme avec une nuance de mépris, de quelques-uns qui étaient descendus de Judée. Au IVe siècle, saint Épiphane *Haeres.*. XXVII, 1, croyait savoir que Cérinthe était le chef de ces quelques-uns. Mais il ne connaissait plus rien des conditions exactes dans lesquelles avait grandi l'Église primitive et il ne savait rien d'assuré sur Cérinthe. On peut tenir pour certain que ceux qui étaient arrivés à Antioche n'étaient pas les premiers venus et qu'ils avaient un crédit assez considérable puisqu'ils parvinrent à troubler les chrétiens d'Antioche et que l'autorité de Paul et de Barnabé ne réussit pas à dirimer le conflit. Paul et Barnabé étaient pourtant bien connus à Antioche et ils y revenaient, après une longue expédition, tout joyeux de leurs succès apostoliques. On ne cherchera pas à deviner les noms ou les qualités des émissaires venus de Judée, et, sans aucun doute, plus précisément de Jérusalem, puisque saint Luc ne nous apprend rien à leur sujet. S'il n'y a pas de raison, au contraire, pour penser que c'étaient de faux frères ou des perturbateurs sans mandat, nous n'avons pourtant pas le droit d'affirmer qu'ils étaient chargés de la part de saint Jacques d'une mission officielle. Il faut nous contenter de marquer les inquiétudes et les troubles que leur venue provoque à Antioche.

l'Église sans préciser autrement la nature de leurs obligations à l'égard de la loi. Le Seigneur n'avait rien dit à ce sujet, même lorsqu'il avait annoncé la conversion du monde; on avait pour un temps imité son silence, en attendant le jour où il faudrait prendre des décisions. En mettant les fidèles d'Antioche en demeure de se faire circoncire, les judaïsants de Jérusalem firent comprendre que ce jour était arrivé et qu'il n'y avait pas à retarder plus longtemps une solution.

« Le moment était solennel. On allait voir si la société chrétienne revendiquerait l'universalité que son fondateur lui avait promise ou si, s'obstinant à rester secte juive, elle disparaîtrait dans l'oubli après quelques années de stérile agitation. Maintenir la circoncision, avec l'observation de la loi qu'elle implique, c'était renoncer à l'espoir de conquérir le monde. Jamais le monde ne se serait fait juif. Et la question de principe était plus grave encore. Faire d'une pratique mosaïque une condition essentielle de salut, c'était nier virtuellement le caractère transitoire de l'ancienne économie, la suffisance de la rédemption, la valeur du sang et les mérites du Christ, l'efficacité de la grâce; c'était renverser le dogme fondamental du christianisme [1]. »

1. F. Prat, *La théologie de saint Paul*, t. I, p. 71.

LA LIBERTÉ DES ENFANTS DE DIEU

Devant l'Église de Jérusalem. — Les problèmes soulevés à Antioche étaient trop graves pour être résolus sur place : visiblement, ils n'engageaient pas seulement l'avenir de l'Église antiochienne, mais celui de la chrétienté entière. Seule, l'Église de Jérusalem, qui restait aux yeux de tous l'Église-mère, l'Église modèle, avait assez d'autorité pour dirimer la controverse. Après la persécution soulevée par Hérode, saint Jacques en était devenu le chef, nous l'avons vu; mais les apôtres, ou du moins quelques-uns d'entre eux, à commencer par saint Pierre, avaient pu y rentrer momentanément et, sans chercher, semble-t-il, à restreindre les pouvoirs personnels de Jacques, ils y avaient retrouvé tout naturellement leur crédit [1].

Il fut donc décidé que saint Barnabé et saint Paul monteraient à la ville sainte pour y exposer leur façon de voir et les résultats de leur mission en Asie Mineure; saint Paul de son côté tint à emmener un de ses plus chers disciples, Tite, qui, étant d'origine païenne, n'avait jamais été circoncis et qui, pensait-il, pouvait lui servir de témoin auprès des chefs de

1. Les *Actes*, XV, 4, parlent des apôtres en général, ce qui ne veut pas dire nécessairement que tous les apôtres étaient là. Saint Paul, *Gal.*, II, 9, mentionne Céphas et Jean, qui, avec Jacques, passaient pour les colonnes de l'Église de Jérusalem.

la communauté de Jérusalem, *Gal.*, II, 1. Le voyage d'Antioche à Jérusalem fut rempli de joie et d'espérance : tout le long du chemin, les deux missionnaires trouvèrent des frères auxquels ils purent raconter la conversion des païens et qui ne leur ménagèrent pas les marques de leur approbation.

A Jérusalem, l'accueil ne fut sans doute pas aussi chaleureux. Saint Paul parle des faux frères intrus, qui s'étaient glissés pour épier la liberté qu'ont les chrétiens dans le Christ Jésus, dans l'intention de le réduire en servitude, *Gal.*, II, 4, et saint Luc rapporte que quelques-uns de la secte des pharisiens qui avaient cru se levèrent au milieu de l'assemblée des frères pour réclamer la circoncision des fidèles d'origine païenne et leur soumission à la loi de Moïse, *Act. Apost.*, XV, 5. Nous ne devons pas nous faire d'illusions sur la force réelle de ces judaïsants : ils étaient bien plus puissants que ne le laisseraient supposer les formules de saint Paul et de saint Luc. L'Église de Jérusalem prétendait bien ne pas renier son passé : elle était née et elle avait grandi sous le signe de la fidélité à Moïse; elle n'avait aucune raison pour se déjuger, d'autant qu'elle était restée à l'écart du grand mouvement missionnaire qui, au cours des années précédentes, avait en quelque sorte bouleversé l'équilibre des Églises. Sans doute saint Pierre et saint Jean étaient allés en Samarie pour y donner le Saint-Esprit aux nouveaux baptisés; saint Pierre avait visité les villes de la côte et était venu jusqu'à Césarée pour y baptiser le centurion Corneille : eux et leurs frères dans l'apostolat sont hors de cause, bien qu'ils n'aient pas encore vu de leurs yeux les jeunes chrétientés fondées par saint Paul, ni même sans doute celle, si vivante, d'Antioche. Mais il n'en est pas de même des fidèles de Jérusalem et même des presbytres de cette Église. Les Douze avaient dû s'éloigner pour un temps, tout au moins de la ville sainte, et leur absence n'avait pas été pour orienter vers des solutions larges l'esprit des presbytres qui formaient le conseil de Jacques.

L'assemblée solennelle. — En tout cas, une discussion animée suivit la proposition des judaïsants. Saint Pierre la termina par quelques paroles destinées tout à la fois à rappeler le passé et à préparer l'avenir : « Hommes frères, vous savez que, depuis les jours anciens, Dieu a fait un choix parmi vous, afin que les gentils entendissent de ma bouche la parole de l'Évangile et qu'ils crussent. Et Dieu, qui connaît les cœurs, leur a rendu témoignage, en leur ayant donné l'Esprit-Saint tout comme à nous; et il n'a fait aucune différence entre eux et nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi. Maintenant donc, pourquoi provoquez-vous Dieu, en plaçant sur le cou des disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? Mais nous croyons être sauvés par la grâce du Seigneur Jésus de la même manière que ceux-ci. » *Act. Apost.*, XV, 7-11.

On le voit, les paroles de saint Pierre sont des plus mesurées et des plus prudentes. L'apôtre ne dit rien des conversions opérées en terre païenne par saint Paul et saint Barnabé; il laisse aux ouvriers apostoliques le soin de raconter eux-mêmes les succès qu'ils ont obtenus et de légitimer leurs méthodes. Il se contente de rappeler ce qu'il a fait lui-même et comment, sur l'ordre de Dieu, il a baptisé Corneille. Il ajoute pourtant, et cette constatation est grave, que le principe du salut est la foi en Jésus et que les Juifs eux-mêmes ont de tout temps trouvé insupportable le joug de la loi, au point de ne pouvoir s'y soumettre. Il est évident que, si la loi impose des charges trop lourdes, elle ne saurait être imposée aux nouveaux convertis. Peut-être saint Pierre ne tire-t-il pas cette conclusion avec toute la netteté que nous pourrions souhaiter; elle n'en est pas moins dans la ligne de sa pensée.

Après que Barnabé et Paul eurent, à leur tour, fait connaître les résultats de leur voyage de mission, en insistant sur les miracles qui avaient confirmé leurs paroles, saint Jacques, en sa qualité de chef de la chrétienté de Jérusalem, résuma le débat. Tout le monde connaissait son attachement personnel

à la loi et à ses exigences; on attendait son intervention avec une impatience d'autant plus inquiète : « Hommes frères, dit-il, écoutez-moi. Siméon a raconté comment, pour la première fois, Dieu a visité les gentils, afin de prendre du milieu des gentils un peuple à son nom. Et avec cela s'accordent les paroles des prophètes... C'est pourquoi je suis d'avis de ne pas inquiéter ceux d'entre les gentils qui se convertissent à Dieu, mais qu'on leur écrive de s'abstenir des souillures des idoles, de la fornication, de ce qui est étouffé et du sang. Car, depuis les générations anciennes, Moïse a dans chaque ville des hommes qui le prêchent, étant lu dans les synagogues à chaque jour de sabbat. » *Act. Apost.*, XV, 14-21.

Il est manifeste que saint Jacques adopte la position même que saint Pierre vient de recommander. La circoncision ne sera pas imposée aux fidèles venus de la gentilité et par suite ceux-ci ne seront pas soumis à l'ensemble des observances légales. Tel est le fait décisif, sur lequel plus jamais il n'y aura à revenir en dépit des efforts désespérés de quelques prédicateurs sans mandat. Pour devenir chrétien, il ne sera pas plus nécessaire à l'avenir qu'il ne l'a été depuis la conversion de Corneille et la prédication de la bonne nouvelle à Antioche de passer par le judaïsme. Les chrétiens seront des disciples du Christ, non des disciples de Moïse.

Pourtant la liberté chrétienne n'est pas encore entière, car saint Jacques propose de soumettre les fidèles, même issus du paganisme, à quelques observances alimentaires : ils devront s'abstenir, dit-il, des idolothytes, c'est-à-dire des viandes immolées aux idoles, de ce qui est étouffé et du sang. Ces prohibitions nous étonnent d'autant plus que nous comprenons mal la raison sur laquelle elles sont fondées : en quoi le fait de l'existence des synagogues de la Dispersion pouvait-il légitimer des prescriptions telles que celles dont il s'agit ici [1]?

1. Si, comme on l'a dit parfois, les aliments interdits aux païens convertis sont ceux qui étaient déjà défendus aux craignants Dieu, c'est-à-dire aux

Plus extraordinaire encore et plus inattendue est la mention de la fornication. En quoi cette faute, qui est déjà interdite par la loi naturelle, peut-elle être l'objet d'une défense positive, insérée au milieu de règles alimentaires? Il faut bien avouer que les explications les plus variées ont été apportées à ce sujet, sans qu'aucune d'elles soit vraiment satisfaisante [1]. Il faudrait, pour apprécier exactement les décisions prises, posséder l'état d'âme des membres de l'Église hiérosolomytaine.

En tout cas, la proposition de Jacques fut acceptée par l'assemblée et la lettre suivante fut aussitôt rédigée : « Les apôtres, les anciens et les frères aux frères d'entre les Gentils qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut. Puisque nous avons appris que quelques-uns d'entre nous vous ont bouleversés par leurs paroles et ont ébranlé vos âmes, gens auxquels nous n'avions donné aucun ordre, il nous a paru bon, étant d'un commun accord, de choisir des hommes et de les envoyer vers vous avec nos bien-aimés Barnabé et Paul, hommes qui ont exposé leur vie pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Nous vous avons donc envoyé Judas

sympathisants du judaïsme, le décret des apôtres ne tendrait-il pas à assimiler ces deux catégories de personnes? Sans doute, les chrétiens d'origine hellénique seraient de vrais chrétiens; mais ils seraient moins parfaits que les autres. Le chrétien achevé, complet, resterait encore celui qui, après s'être soumis à la circoncision, accepterait toute la pratique de la loi.

1. Cf. H.Coppieters, *Le décret des apôtres*, dans *Revue Biblique*, 1917, p. 34-58; 218-239. La recension occidentale des *Actes* ajoute une nouvelle défense d'ordre moral : « Qu'ils ne fassent pas aux autres ce qu'ils ne veulent pas qu'il leur arrive à eux-mêmes. » Mais ce texte, beaucoup moins bien attesté, n'est pas retenu par la plupart des critiques et il ajoute une difficulté nouvelle à celle que présente déjà la mention de la fornication. Pour celle-ci, au contraire, le texte est aussi assuré que possible et il n'y a pas à tenir compte de la correction trop simple qui permettrait de substituer l'interdiction de la viande de porc, à celle de la fornication. La défense qui est faite ici est très générale; elle ne vise pas seulement, comme l'ont pensé quelques-uns, les unions entre consanguins, mais toutes les fautes contre la pureté.

et Silas, qui vous exposeront les mêmes choses de vive voix. Car il a paru bon à l'Esprit-Saint et à nous de ne vous imposer aucun autre fardeau, à l'exception de ces choses qui sont nécessaires, à savoir de vous abstenir des idolothytes, du sang, des étouffés et de la fornication. En vous en défendant, vous ferez bien. Portez-vous bien... » *Act. Apost.*, XV, 23-29 [1].

La lettre de l'Église de Jérusalem contenait le maximum des concessions qu'il lui paraissait alors possible de faire aux Églises d'Antioche et de Syrie. Elle-même gardait ses traditions et ses usages. Elle admettait que les païens fussent reçus dans l'Église au prix de quelques concessions alimentaires qui visaient à rapprocher leurs manières de faire de celles qui étaient pratiquées par les Juifs. Mais elle ne s'expliquait pas encore aussi clairement qu'on aurait pu le souhaiter sur les relations qui devaient exister entre chrétiens d'origine païenne et chrétiens d'origine juive. On avait approuvé l'apostolat de saint Barnabé et de saint Paul en terre païenne; en signe d'accord, les colonnes de l'Église de Jérusalem, Pierre, Jacques et Jean avaient donné les mains à Barnabé et à Paul, *Gal.*, II, 9; il avait été entendu que Pierre serait regardé comme l'apôtre de la circoncision et Paul comme celui des païens, comme si cette répartition des tâches devait suffire à éviter désormais tous les heurts; en

1. Il est évidemment remarquable que l'Épître aux Galates, II, 1-10 ne fasse ni la mention ni même une allusion claire au décret de Jérusalem et l'on comprend sans peine les efforts de certains commentateurs pour refuser d'identifier les voyages de saint Paul à Jérusalem signalés *Act. Apost.*, XV, 2 et *Gal.*, II, 1. Cependant, l'identification reste des plus probables. Il ne faut pas oublier que le décret de Jérusalem s'adresse expressément aux Églises d'Antioche, de Syrie et de Cilicie. Il ne vise donc pas la situation de toutes les Églises, pas même de celles de Galatie. D'autre part, les circonstances se modifient rapidement au cours de ces années si pleines d'événements, et une décision, même solennelle, n'est plus applicable en toute rigueur, peu de temps après avoir été portée, si les conditions sont transformées.

dépit de certaines réclamations, Paul n'avait pas consenti à circoncire Tite, son compagnon et les apôtres n'avaient pas insisté sur ce point, *Gal.*, II, 3. Tout cela était beaucoup; tout cela engageait même l'avenir beaucoup plus que quelques-uns ne l'imaginaient peut-être; mais tout cela ne garantissait pas d'une manière absolue contre les heurts ou les froissements et l'on ne tarda pas à s'en apercevoir.

L'incident d'Antioche. — Les envoyés de l'Église de Jérusalem furent joyeusement reçus à Antioche où ils apparurent comme des messagers de concorde et de paix. Un temps se passa pendant lequel on aurait pu croire que tous les motifs de discussion avaient disparu. Saint Pierre lui-même, étant arrivé à Antioche sur les entrefaites, *Gal.*, II, 11 [1], commença par prendre ses repas avec les fidèles d'origine païenne, sans éprouver aucun des scrupules qui l'avaient inquiété au temps de la conversion de Corneille. Bientôt, les choses changèrent d'aspect. De nouveau, on vit arriver à Antioche des judaïsants de Jérusalem, mais tandis que leurs devanciers ne pouvaient exhiber aucun mandat officiel, ils se présentèrent de la part de Jacques, *Gal.*, II, 12 [2]. Ils durent parler avec assurance, faire sonner bien haut le crédit dont ils jouis-

1. Il n'est pas possible de dire si c'est pour la première fois que Pierre vient alors à Antioche. Une tradition ancienne, rapportée par Origène, *In Luc. hom.* VI, fait de lui le fondateur de l'Église d'Antioche et la liste épiscopale de cette ville débute en effet par son nom. Le récit même de l'Épître aux Galates pourrait insinuer que saint Pierre se trouvait à Antioche en pays de connaissance.

2. Le texte de saint Paul ne dit pas expressément que les envoyés de Jérusalem aient été députés par Jacques et cela n'est guère possible si l'on admet, comme nous le faisons, que l'incident d'Antioche est postérieur au concile. Mais il assure que ces gens faisaient partie de l'entourage de Jacques et même, semble-t-il, qu'ils se présentèrent en son nom. Même après le décret, bien des problèmes restaient à trancher qui n'avaient pas été prévus et qui devaient être résolus selon l'esprit bien plutôt que selon la lettre.

saient dans l'Église-mère, car Pierre n'hésita pas à se séparer des païens convertis et à prendre désormais ses repas en dehors d'eux. Les fidèles antiochiens qui étaient d'origine juive firent de même. Bien plus, il n'y eut pas jusqu'à Barnabé qui se laissât circonvenir, en dépit de l'amitié qui le liait à Paul et de la communauté d'idées dans laquelle il avait vécu avec lui. Saint Paul parle à ce sujet de simulation, d'hypocrisie, sans doute pour indiquer que ni Pierre, ni Barnabé n'avaient changé d'avis sur le fond des choses, mais qu'ils croyaient nécessaire de faire des concessions momentanées et de pure forme aux réclamations des frères de Jérusalem [1].

En réalité, la conduite de Pierre devait sembler bien autrement significative aux chrétiens d'Antioche. Il n'était pas un chrétien quelconque, ni même un apôtre comme les autres. Il était le premier des apôtres et le chef de toute l'Église. Son attitude dictait celle de l'Église entière. Moins qu'à tout autre, il lui était permis de ne pas mettre sa conduite d'accord avec sa croyance, même d'une façon momentanée et pour ce qui lui paraissait le bien de la paix. Saint Paul eut le mérite de le comprendre et celui, peut-être plus grand encore, de le dire fermement à saint Pierre.

Celui-ci dut se laisser convaincre. De leur côté, les judaïsants de Jérusalem durent sans trop tarder regagner la Palestine. Saint Paul ne nous dit pas comment s'acheva l'incident

1. Cf. M. J. Lagrange, *L'Épître aux Galates*, Paris, 1918, p. 41-46. L'attitude prise par saint Pierre était, semble-t-il, d'autant plus grave que la fraction du pain eucharistique devait encore se faire à la suite d'un repas. Se séparer des chrétiens d'origine païenne pour les repas, c'était également célébrer sans eux la liturgie eucharistique; c'était par suite rompre l'unité de l'Église. L'attitude de saint Pierre en la circonstance a été, dès l'antiquité, diversement appréciée. Sur la controverse entre saint Jérôme et saint Augustin à ce sujet, cf. P. Auvray, *Saint Jérôme et saint Augustin, La controverse au sujet de l'incident d'Antioche*, dans *Recherches de Science religieuse*, t. XXIX, 1939, p. 594-610.

et il est permis de croire qu'il ne laissa pas de traces profondes dans l'Église d'Antioche, où la majorité des croyants étaient d'origine païenne. Mais l'alerte avait été chaude et à plusieurs reprises encore l'Église sera troublée par l'audace de sectaires qui essaieront de la ramener vers son passé au lieu de l'orienter délibérément vers son avenir.

Les judaïsants en Galatie. — Ce fut surtout en Galatie que s'exerça leur action. Les exégètes ont beaucoup discuté pour savoir s'il s'agit de la Galatie du Nord ou de la Galatie du Sud, de la Galatie proprement dite ou des provinces de Pisidie et de Lycaonie que saint Paul avait évangélisées au cours de son premier voyage. Ils ont également essayé de découvrir la date exacte à laquelle se produisit l'offensive des judaïsants dans ces régions de l'Asie Mineure. Nous ne pouvons ici songer à reprendre l'examen de ces problèmes de détail. L'important pour nous est de souligner la ténacité de ces hommes qui, vaincus sur un point, reviennent aussitôt à la charge sans vouloir jamais s'avouer vaincus.

L'action qu'ils entreprirent en Galatie fut des plus vives. Suivant eux, la circoncision était la condition indispensable du salut : hors de là, il n'y avait rien à espérer. La parole de Dieu avait été annoncée d'abord aux Juifs; c'étaient eux qui avaient reçu l'alliance divine, une première fois au temps d'Abraham, une seconde fois au temps de Moïse. La venue de Jésus n'avait pas rendu vaine cette alliance. Si les Juifs avaient été le peuple de la promesse, ils devaient être également celui de la réalisation.

Ces arguments étaient spécieux. Ils n'étaient pas les seuls. Les judaïsants insistaient sur le manque d'autorité de l'apôtre qui avait enseigné aux Galates l'inutilité des œuvres de la loi et la valeur exclusive de la foi au Christ. C'était Paul, en effet, qui avait été, en Galatie et ailleurs, le prédicateur de la justification par la foi. Or, quels étaient ses titres à l'apostolat? qui l'avait envoyé pour annoncer la bonne nouvelle? que

valait la révélation dont il se targuait auprès du choix que Jésus lui-même avait fait de ses apôtres? Saint Pierre et saint Jean, entre autres, n'avaient-ils pas été l'objet de toutes les faveurs du Seigneur, qui avait placé l'un à la tête de son Église, qui avait honoré l'autre de sa dilection? Saint Jacques n'était-il pas le frère du Seigneur? Voilà les colonnes sur lesquelles il était permis de s'appuyer, si l'on voulait élever un édifice inébranlable. A côté d'elles, Paul était vraiment bien peu de choses.

Pour travailler plus sûrement l'esprit des Galates, les judaïsants avaient profité d'un temps où saint Paul n'était pas avec eux et même où il lui était impossible de se rendre promptement au milieu d'eux. C'est même à ces circonstances que nous devons d'être aussi bien renseignés sur le conflit, car, dès qu'il l'apprit, l'apôtre se hâta d'écrire aux Galates une lettre pleine d'émotion, pour établir à la fois l'authenticité de sa mission et la vérité de son Évangile. De toutes les épîtres de saint Paul, celle aux Galates est peut-être la plus vivante. Sans doute elle n'a pas la plénitude doctrinale de la lettre aux Romains qui s'amplifie à la manière d'un véritable traité; elle ne présente pas une apologie aussi développée que la seconde aux Corinthiens; mais elle est celle où la doctrine et l'apologie s'unissent de la manière la plus intime, celle qui montre le mieux à quel point l'apôtre a fait de la doctrine qu'il enseigne le fondement assuré de toute sa vie spirituelle. La théorie n'est peut-être pas mise aussi fortement en valeur que dans l'épître aux Romains; par contre, ses applications paraissent dans une pleine lumière : « O Galates insensés! qui vous a fascinés, vous aux yeux desquels on a placé les traits de Jésus-Christ crucifié? Je ne veux apprendre de vous que ceci : avez-vous reçu l'Esprit à cause des œuvres de la loi ou pour avoir prêté l'oreille à la foi? Êtes-vous tellement insensés? Après avoir commencé par l'Esprit, finissez-vous maintenant par la chair? Aurez-vous été si favorisés pour rien? Car ce serait en effet pour rien. Celui donc qui vous

octroie l'Esprit et qui opère des miracles parmi vous, agit-il ainsi parce que vous avez pratiqué la loi ou parce que vous avez prêté l'oreille à la foi? » *Gal.*, III, 1-5.

Si l'activité des judaïsants rencontra plus de succès en Galatie qu'ailleurs, ce fut sans doute à cause de circonstances particulières à ce pays et sur lesquelles nous sommes insuffisamment renseignés. A quelque moment qu'elle se soit exercée après l'assemblée de Jérusalem, elle ne pouvait, pas plus que rien autre au monde, arrêter l'activité conquérante de saint Paul et de ses collaborateurs.

La deuxième mission de saint Paul. — Dans cette activité, une étape décisive fut franchie lorsque saint Paul et ses compagnons, après avoir visité de nouveau les chrétientés qu'il avait fondées à Derbè, à Lystres, à Iconium et traversé la Phrygie et la région de Galatie, puis la Mysie, passèrent en Macédoine et, pour la première fois, mirent le pied en Europe. L'une après l'autre, les villes de Philippes, de Thessalonique, de Bérée reçurent la bonne nouvelle et de ferventes chrétientés y furent établies non sans peine. Là comme ailleurs, l'apôtre commença par s'adresser aux Juifs; mais, devant leur hostilité déclarée, ils ne songea pas à insister et passa aux Gentils : ce furent des païens convertis qui formèrent le noyau le plus solide des jeunes communautés de la Macédoine.

La Grèce, à son tour, entendit la prédication de l'Évangile et ce dut être pour Paul un jour bien particulièrement émouvant que celui où il arriva à Athènes et où il présenta la croix de Jésus aux philosophes épicuriens et stoïciens qui l'interrogeaient sur sa doctrine. Les *Actes* nous ont conservé, sinon le texte même du discours-programme qu'il prononça devant la foule, du moins le résumé de ce discours. La critique en a attaqué l'authenticité avec une particulière véhémence [1]. On

1. Norden, *Agnostos Theos, Untersuchungen zur Formgeschichte religiöser*

peut, à l'inverse, établir que nul discours n'est plus assuré que celui-là et ne possède à un si haut degré les marques de la vérité. Il convenait que, devant les sages de ce monde, Paul, habitué à se faire tout à tous, essayât de parler leur langage et de leur présenter le salut apporté aux hommes par Jésus sous une forme appropriée à leurs besoins autant qu'à leurs habitudes. L'apôtre commença donc, *Act. Apost.*, XVII, 22 et suiv., par féliciter ses auditeurs de leur piété envers les dieux, piété qui ne craignait pas d'élever des autels au dieu inconnu lui-même. Il lui fut facile d'ajouter qu'il annonçait ce Dieu inconnu, le seul vrai Dieu, Créateur du ciel et de la terre, ordonnateur de toutes les merveilles de l'univers, en qui nous avons l'être, le mouvement et la vie. Un tel début était fait pour plaire aux stoïciens qui démontraient l'existence de Dieu par des arguments semblables; il fut écouté en silence. Mais lorsque saint Paul, profitant de l'attention générale, déclara que Dieu avait fixé le jour de sa justice par un homme qui avait été ressuscité des morts, une pluie de quolibets s'abattit sur l'orateur. De tous les dogmes chrétiens, nul n'était aussi profondément étranger à l'esprit grec que celui de la résurrection. L'apôtre ne pouvait pas l'ignorer et peut-être était-ce pour cela qu'il avait essayé de préparer les esprits. Il dut constater que sa condescendance était stérile. Le nombre des convertis qu'il laissa à Athènes fut des plus médiocres; il n'est même pas certain qu'il ait suffi à constituer une communauté autonome.

Du moins cette expérience ne fut-elle pas perdue. Puisque les Grecs restaient insensibles devant les paroles de la sagesse humaine, il fallait essayer de les convertir par les seuls arguments de la sagesse divine, celle-ci fût-elle folie devant le monde. Instruit, bien plus que découragé par son échec d'Athènes, saint Paul, en arrivant à Corinthe, n'y prêcha

Rede; Leipzig, 1913; cf. M. J. Lagrange, dans *Revue Biblique*, t. XXI, 1915, p. 442-450.

pas autre chose que le Christ et le Christ crucifié, scandale pour les Juifs, folie pour les Gentils, mais pour les croyants, qu'ils fussent Juifs ou Gentils, force de Dieu et sagesse de Dieu. Cette méthode, franche, directe, eut un plein succès. La chrétienté de Corinthe grandit avec rapidité; elle resta toujours une des plus chères au cœur frémissant de l'apôtre. Certes, elle lui donna bien du mal : semblables à de grands enfants, les Corinthiens passaient d'un extrême à l'autre, tantôt désireux d'une perfection presque inaccessible aux hommes et le lendemain indulgents aux pires faiblesses; ils se disputaient, formaient des coteries et des partis opposés les uns aux autres, qui se réclamaient des noms les plus autorisés dans l'Église, de Pierre, de Paul, d'Apollos, du Christ lui-même. Il fallait corriger des excès, rétablir l'unité brisée en apparence, ressusciter les courages défaillants, rappeler en toute occasion les exigences austères de la règle des mœurs, parer au danger des scandales sans rien diminuer de la charité, que sais-je encore.

L'apôtre n'y faillit point. Non seulement il prolongea pendant plus de dix-huit mois, *Act. Apost.*, XVIII, 11, son premier séjour à Corinthe, en dépit de l'opposition que lui firent les Juifs et qui le conduisit jusque devant le tribunal du proconsul Gallion; mais il revint plusieurs fois visiter sa chère chrétienté, et lorsqu'il lui fut impossible de faire ce voyage il lui écrivit des lettres admirables, grâce auxquelles nous connaissons toutes les difficultés quotidiennes qui entravaient les progrès d'une communauté naissante.

Après Corinthe, ce fut Éphèse qui reçut sa visite. Comme Antioche, Éphèse était une des métropoles de l'Orient. Elle était moins peuplée sans doute que sa rivale, mais elle l'éclipsait par son titre de capitale de l'Asie, par la splendeur du culte qu'elle rendait à sa glorieuse protectrice Artémis, par ses prétentions intellectuelles. Le premier séjour qu'y fit l'apôtre fut de courte durée. Mais, après avoir passé à Jérusalem, après avoir visité une fois de plus la contrée galatique

et la Phrygie, il y revint et y resta trois années entières, si bien que l'Église d'Éphèse devint, grâce à lui, un centre de rayonnement d'où la bonne nouvelle se répandit sur toutes les cités voisines [1].

Retour de saint Paul à Jérusalem. — L'Église d'Éphèse fut la dernière des grandes fondations de saint Paul. L'apôtre, en quittant l'Asie, put encore revoir ses chrétiens de Macédoine et de Grèce; il ne s'y arrêta guère car il avait hâte d'arriver à Jérusalem et de s'y expliquer une fois de plus avec les autorités de l'Église-mère. Tous les événements que nous venons de rappeler en quelques lignes avaient occupé plusieurs années : les critiques sont à peu près d'accord pour placer le décret des apôtres et l'assemblée de Jérusalem avant 49, le séjour de Paul à Corinthe de la fin de 50 au début de 52, le séjour à Éphèse de 53 à 56; ce dut être au cours des premiers mois de 57 que saint Paul prit le chemin de la Palestine, avec le grand désir de célébrer la fête de la Pentecôte à Jérusalem.

Nous ne savons pas ce qu'était devenue, pendant tout ce temps l'Église de Jérusalem, dont saint Jacques était toujours le chef, mais que saint Pierre et saint Jean paraissent avoir abandonnée définitivement assez peu de temps après l'assemblée de 49. Grâce à Josèphe qui nous fait connaître la situation troublée de la Palestine, au cours des années qui précédèrent la ruine de Jérusalem, nous pouvons du moins nous rendre compte de quelques-unes des difficultés au milieu desquelles l'Église-mère eut à se débattre. A tout instant,

1. Les *Actes* ne disent rien de l'apostolat de saint Jean à Éphèse et il est sans doute postérieur à l'arrivée de saint Paul. Lorsque celui-ci commença sa prédication à Éphèse, il y trouva quelques disciples qui avaient reçu seulement le baptême de Jean, *Act. Apost.*, XIX, 1-7 et qui furent ensuite baptisés au nom de Jésus. On a beaucoup discuté sur les johannites d'Éphèse. Nous ne pouvons naturellement pas entrer ici dans l'examen des problèmes qu'ils soulèvent.

raconte l'historien, « des hâbleurs et des charlatans, sous prétexte d'inspiration divine, profitaient des révolutions et des changements; ils persuadaient à la foule de s'abandonner à un transport sacré et les conduisaient dans le désert, comme si Dieu devait leur y donner des signes de liberté [1] ».

Parmi ces imposteurs, un des plus célèbres était venu d'Égypte, probablement par le pays d'Édom et l'au delà du Jourdain : « Il se donna comme prophète et rassembla trente mille hommes égarés par lui; il les amena du désert au mont nommé des Oliviers, se proposant de passer de force à Jérusalem, de vaincre la garnison romaine et d'exercer la tyrannie sur le peuple avec l'aide de ses satellites [2]. » Ces agitateurs avaient tous des prétentions messianiques : ils levaient à la fois l'étendard de l'indépendance et celui de la réforme religieuse. Leurs folles tentatives, on le comprend, n'étaient pas faites pour faciliter la tâche des chefs de l'Église,car il était impossible que quelques-uns tout au moins de leurs fidèles ne se laissassent pas entraîner par les prédications des zélotes. L'Église savait que Jésus était le Messie et c'était même le point essentiel de sa foi; mais elle croyait aussi que Jésus reviendrait pour le grand jugement. A mesure que grandissait le trouble et que se multipliaient les tentatives de révoltes, le retour du Seigneur pouvait sembler plus prochain et son attente était de nature à provoquer dans les esprits toutes sortes d'inquiétudes.

En même temps, les relations entre la chrétienté de Jérusalem et les chrétientés d'origine païenne avaient dû devenir plus rares, sinon moins cordiales. Certes, personne ne songeait à oublier le rôle que Jérusalem avait joué dans l'Église naissante : on savait qu'on lui devait les premiers ouvriers de la bonne nouvelle, que pendant longtemps les Douze y avaient

1. Josèphe, *De bello iudaïco*, II, XIII, 4.

2. Josèphe, *De bello iudaïco*, II, XIII, 5. Cf. M. J. Lagrange, *Le messianisme chez les Juifs*, Paris, 1909, p. 20-22.

résidé et que, de là, ils avaient exercé leur pouvoir partout où il y avait des disciples. On savait aussi que l'Église-mère comptait plus de pauvres que de riches; l'usage s'était établi d'envoyer régulièrement à ses chefs le produit des collectes faites en tout lieu et organisées avec soin, peut-être sur le modèle de celles que faisaient les Juifs de la dispersion et dont ils transmettaient l'argent pour le service du temple. Saint Paul, le premier, avait été fidèle à conserver l'usage; il l'avait introduit dans toutes les communautés qu'il avait fondées et il avait en toute occasion multiplié les exhortations à ce devoir charitable.

C'était quelque chose assurément que ces liens de bienfaisance. Mais ils ne suppléaient pas au relâchement des liens spirituels et celui-ci était manifeste. Le décret de l'assemblée de Jérusalem, qui avait réglé, pour les Églises de Syrie et de Cilicie, la situation des chrétiens d'origine païenne n'avait pas été appliqué ailleurs et son influence était restée limitée. La lettre aux Galates ne le cite même pas et se contente de rappeler l'obligation de la collecte. Dans les lettres aux Corinthiens, saint Paul déclare qu'il est permis de manger des idolothytes, puisque les idoles ne sont rien et que seules la charité et la crainte du scandale doivent fournir les éléments d'une règle de conduite. Partout on avait été contraint de s'habituer à l'opposition des Juifs; et si, pour se conformer à une tradition, saint Paul commençait, partout où il arrivait, par annoncer la bonne nouvelle à ses compatriotes, il ne se croyait pas obligé d'insister. Il savait par expérience que sa tentative serait à peu près infructueuse et que, chez les païens seulement, il obtiendrait un véritable succès.

Dans ces conditions, le retour de Paul à Jérusalem prit les proportions d'un véritable événement [1]. Aussitôt que possible,

1. Les *Actes*, XVIII, 22, semblent mentionner un séjour de saint Paul à Jérusalem entre son deuxième et son troisième voyage de mission. Mais nous n'avons aucun détail sur ce séjour, qui, en toute hypothèse, dut être très bref.

il y eut chez Jacques une grande réunion des anciens. L'apôtre commença par raconter en détail tout ce que Dieu avait fait chez les gentils par son ministère. Son récit fut écouté avec attention. Puis les presbytres ajoutèrent : « Tu vois, frère, combien il y a de myriades de Juifs qui ont cru et ils sont tous zélateurs de la loi. Or, ils ont appris sur toi que tu enseignes l'apostasie envers Moïse à tous les Juifs qui sont parmi les gentils, en leur disant de ne pas circoncire leurs enfants et de ne pas marcher selon les coutumes. Que faire donc? Dans tous les cas, ils apprendront que tu es venu. Fais donc ce que nous allons te dire. Nous avons quatre hommes ayant sur eux un vœu; prends-les avec toi, purifie-toi avec eux et prie pour eux, afin qu'ils se rasent la tête et tous connaîtront qu'il n'en est rien de ce qu'ils ont entendu dire sur toi, mais que tu marches, toi aussi, en gardant la loi. Quant aux Gentils qui ont cru, nous leur avons mandé, après délibération, qu'ils aient à s'abstenir des viandes sacrifiées aux idoles, du sang, de l'étouffé et de la fornication. » *Act. Apost.*, XXI, 20-25.

Rien n'est plus caractéristique que ce discours. Saint Jacques et plus encore les presbytres donnent l'impression d'hommes qui n'ont rien appris et qui en restent exactement à la position qu'ils ont adoptée une fois pour toutes, comme si la vie n'était pas une perpétuelle adaptation à des circonstances nouvelles. Eux-mêmes et tous ceux qui, comme eux, sont venus du judaïsme, sont tenus de pratiquer toute la loi. La chose leur paraît tellement évidente qu'elle est hors de discussion. Jamais ils n'ont renoncé aux observances mosaïques et ils ne sont pas prêts à y renoncer. Ce sont bien les mêmes hommes qui, jadis, ont fait grief à saint Pierre d'être entré chez le centurion Corneille, qui, à Antioche, ont obligé le prince des apôtres et Barnabé à rompre avec les chrétiens nés dans le paganisme. Aujourd'hui encore ils prétendent obliger saint Paul à témoigner par un acte public, officiel, de son attachement à la Loi.

Ils savent en effet que l'apôtre est accusé de vivre à la manière païenne, de ne tenir aucun compte de la circoncision, et d'apprendre aux Juifs convertis à abandonner les observances traditionnelles. Ils ont peine à croire à la vérité de ces accusations, tant elles leur paraissent monstrueuses. Mais ils ont besoin d'une preuve, pour les autres tout au moins et sans doute aussi secrètement pour eux, car ils se demandent si, par hasard, il n'y aurait pas quelque chose de vrai dans les griefs formulés contre Paul. En réalité, il y a longtemps que celui-ci a clairement enseigné l'inutilité de la circoncision, et l'épître aux Galates en particulier aurait pu dissiper, si l'on s'était donné la peine de la lire, toutes les illusions qu'on a pu conserver sur son compte. Comme il a l'habitude de se faire tout à tous, il ne condamne pas les chrétiens issus du judaïsme qui continuent pour eux-mêmes à pratiquer la Loi. Il respecte leurs scrupules et ménage leurs habitudes; mais le reproche qu'on lui adresse de leur enseigner à ne pas circoncire les enfants est assurément fondé. Lui-même a fait circoncire Timothée pour enlever à ses adversaires un prétexte qu'ils n'auraient pas manqué de faire valoir; il consent, à Jérusalem, à obéir aux conseils des presbytres et à faire un vœu pour éviter le scandale. Il n'attache aucune importance à ces rites désuets, à ces pratiques extérieures. De même qu'à Corinthe, il a pu goûter aux idolothytes, de même ici il offrira un sacrifice et se fera raser la tête. La liberté des enfants de Dieu reste entière : rien ne saurait la diminuer, dès lors que seule la foi au Seigneur Jésus purifie les âmes et leur apporte la pleine justification.

Il est vrai que les presbytres de Jérusalem voudraient toujours astreindre les Gentils convertis aux décisions de l'assemblée de 49. Ils oublient, du moins quelques-uns d'entre eux, que ces décisions n'ont jamais eu qu'une portée locale et qu'elles n'ont pas été destinées à la chrétienté entière. Ils ne croient surtout pas devoir tenir compte de la date à laquelle elles ont été prises et des transformations profondes qui,

dès lors, se sont opérées dans l'Église. Il avait pu être nécessaire de rappeler aux païens convertis tout ce qu'ils devaient au judaïsme et que le Seigneur lui-même avait voulu, pendant sa vie mortelle, observer toute la Loi. Les progrès désormais accomplis par le christianisme dans le monde païen avaient rendu inutiles les essais d'une transaction sur le terrain des observances légales. Puisque la religion du Sauveur avait grandi parmi les païens, il n'y avait plus à revenir sur le passé. Comme l'avait écrit saint Paul aux Galates, la Loi avait été faite pour les Juifs qui étaient comme des enfants: elle n'était pas destinée aux chrétiens [1].

Saint Paul écouta avec respect le discours des presbytres, dont Jacques s'était fait sans doute le porte-parole. Leurs conseils étaient sages et, dans l'état d'excitation qui régnait alors à Jérusalem, il était utile de ne pas provoquer de nouveaux troubles. L'apôtre accepta donc de se soumettre aux désirs qu'ils avaient exprimés. Il arriva d'ailleurs que toutes les précautions prises se révélèrent insuffisantes : au moment même où saint Paul était dans le temple, en train d'accomplir son vœu, des Juifs d'Asie qui l'avaient reconnu crièrent au scandale : « Voici l'homme qui enseigne à tous et partout contre le peuple, contre la loi et contre ce lieu-ci. » *Act. Apost.*, XXI, 28.

Le tumulte se déchaîna, tant et si bien que la garnison romaine fut obligée d'intervenir pour rétablir l'ordre. Paul, qui était l'occasion involontaire de l'incident fut arrêté et

1. Quelques critiques estiment inauthentique le verset qui rappelle la décision de l'assemblée de Jérusalem. Ce verset nous semble au contraire tout à fait en situation. Les presbytres profitent de l'occasion qui leur est fournie pour exposer leurs idées dans leur ensemble. Ils parlent d'abord des judéo-chrétiens : ceux-ci doivent se soumettre à la loi; puis ils passent aux helléno-chrétiens : ceux-ci garderont les décisions de 49. Ainsi la situation de tous les frères est clairement réglée sans équivoque possible.

mis en prison. Sa carrière apostolique était virtuellement terminée [1].

1. Sans doute, après son arrestation et une détention de deux années à Césarée, saint Paul, conduit à Rome, devait profiter de la demi-liberté où il fut laissé pour annoncer la bonne nouvelle aux Romains; puis, après sa mise en liberté, il devait encore revoir l'Orient et quelques-unes des Églises qu'il y avait fondées. Mais ce sont là, en quelque sorte, des épisodes dans sa carrière. Même s'il est allé en Espagne et s'il a prêché dans l'île de Crète, on peut dire qu'il a achevé l'essentiel de son message dès le temps de son arrestation, tout au moins de son message oral, car les épîtres de la captivité sont pour l'historien des doctrines d'une importance capitale.

LE CHRISTIANISME A ROME

Peu de temps avant d'être arrêté à Jérusalem, saint Paul étant encore à Corinthe avait écrit à l'Église de Rome, qu'il ne connaissait pas une longue épître doctrinale, au début de laquelle il saluait ainsi ses correspondants : « Je rends grâces à mon Dieu par Jésus-Christ au sujet de vous tous, de ce que, dans le monde entier, on célèbre votre foi. Dieu, que je sers en mon esprit en prêchant l'Évangile de son Fils, m'est témoin de la façon dont je fais sans cesse mémoire de vous, demandant constamment dans mes prières, si je pourrai enfin quelque jour être amené par la volonté de Dieu à venir auprès de vous. Car je désire vous voir afin de vous communiquer quelque grâce spirituelle, pour votre édification, ou plutôt pour qu'étant parmi vous, nous goûtions ensemble la consolation de voir les uns chez les autres la foi qui nous est commune à vous et à moi. » *Rom.*, I, 8-12.

Les origines de l'Église romaine. — Aucune donnée précise de l'histoire ne nous apporte un tant soit peu de lumière sur les origines d'une Église à laquelle, aux environs de 56, saint Paul adressait de si grands éloges. On a supposé parfois que la bonne nouvelle avait été annoncée à Rome par l'un ou l'autre de ces Romains dont les *Actes* font mention

au nombre des témoins du miracle de la Pentecôte. L'hypothèse n'a rien d'invraisemblable, mais elle ne repose sur aucun fondement, puisque nous ne savons même pas s'il y a eu, ce jour-là, des convertis parmi les Romains. D'autres, s'appuyant sur des témoignages tardifs d'Eusèbe, *Hist. ecclés.*, II, XIV, 6 et de Paul Orose, *Hist.*, VII, 6, selon lesquels saint Pierre est allé à Rome sous le règne de Claude et même au début de ce règne, voient dans le prince des apôtres le fondateur de la chrétienté romaine. On peut dire que, s'il en était ainsi, le silence complet gardé par saint Paul dans son épître au sujet de l'œuvre accomplie par saint Pierre dans la capitale serait presque inintelligible [1].

Le plus simple reste assurément d'admettre que le christianisme a été apporté à Rome, comme en bien d'autres lieux, par des frères inconnus, pleins de foi et de charité, qui, ayant entendu la bonne nouvelle en Orient, l'ont transmise dans la capitale du monde, à des parents, à des amis, à des relations, si bien que, de proche en proche les fidèles y sont devenus bientôt assez nombreux pour constituer une communauté.

Le premier témoignage probable, sinon absolument certain, de la présence des chrétiens à Rome est fourni par un texte de Suétone, *Claud.*, 25, selon qui l'empereur Claude expulsa de Rome les Juifs qui s'y livraient à de bruyants tumultes et y excitaient des troubles, à l'instigation de Chres-

1. Il est vrai que, dans ses épîtres, saint Paul ne mentionne que rarement l'activité de saint Pierre. Il signale, *Gal.*, II, 11, sa présence à Antioche; il fait peut-être allusion, *I Cor.*, I, 12; IX, 5, à un séjour de saint Pierre à Corinthe, bien que ces textes ne soient pas des plus explicites. Mais on sait d'ailleurs que l'activité missionnaire de saint Pierre, limitée au monde juif d'après *Gal.*, II, 7-8, a commencé assez tard et qu'elle n'a jamais eu l'ampleur de celle de saint Paul. Si saint Pierre était vraiment le fondateur de l'Église romaine, l'épître de saint Paul ne pourrait pas se dispenser de faire au moins une allusion à lui.

tus [1]. On est généralement d'accord pour ne pas voir dans le Chrestus de Suétone un autre personnage que le Christ lui-même, dont le nom était devenu à Rome un signe de contradiction, comme il l'était partout ailleurs et l'on pense que l'édit mentionné par Suétone est aussi celui dont parlent les *Actes*, XVIII, 1, et à la suite duquel Aquila et Priscille avaient dû quitter Rome pour se réfugier à Corinthe. Si ces conclusions sont exactes, on peut croire que l'Évangile a été annoncé pour la première fois à Rome assez peu de temps avant l'an 50 et qu'il a d'abord été prêché aux Juifs qui l'ont reçu assez froidement. En d'autres termes, il a dû se passer à Rome ce qui s'est passé à Antioche de Pisidie, à Lystres, à Derbé, à Philippes, à Thessalonique, à Bérée, à Corinthe, à Éphèse : les Juifs étonnés, puis scandalisés par la prédication de Jésus, Messie et Fils de Dieu, ont provoqué une agitation violente contre les missionnaires, si bien que, sans tarder, les païens convertis ont été presque seuls, sinon seuls, à constituer la communauté romaine.

Cette communauté a vécu sans histoire, mais elle s'est développée suffisamment pour que saint Paul en ait entendu parler et qu'il puisse louer sa foi célèbre dans le monde entier. Sans être dupe de cette formule hyperbolique, on peut croire que la réputation de la chrétienté de Rome était au moins parvenue jusqu'à Corinthe. C'est même cela qui a empêché saint Paul de prendre le chemin de la capitale : « Je me fais un point d'honneur, écrit-il, de ne pas évangéliser les contrées où le Christ a été nommé afin de ne pas bâtir sur le fondement des autres. » *Rom.*, XV, 20. A plu-

1. *Iudaeos impulsore Chresto assidue tumultuantes Roma expulit.* Dion Cassius, LX, 6, rapporte un édit de l'an 41, selon lequel une expulsion totale ayant paru difficile à réaliser, l'empereur se serait borné à interdire les réunions. En toute hypothèse, il y a eu des expulsions de Juifs sous le règne de Claude, puisque, en arrivant à Corinthe, saint Paul y a trouvé Aquila et Priscille qui avaient été chassés de la capitale.

sieurs reprises, l'apôtre a bien pu diriger du côté de Rome des regards pleins de convoitise et penser que nulle part ailleurs son zèle ne trouverait un pareil champ pour s'exercer. Toujours il s'est laissé retenir par la crainte de déranger un plan d'action différent du sien et de rencontrer, sinon des oppositions, du moins des difficultés qu'il était plus prudent d'éviter [1].

L'épître aux Romains. — Cependant, lorsqu'il veut donner un exposé d'ensemble de sa doctrine sur les rapports de la loi et de la foi et sur la justification, c'est à l'Église de Rome qu'il s'adresse. Il a sans doute pour cela des raisons personnelles : après avoir prêché pleinement l'Évangile du Christ depuis Jérusalem et dans tous les sens jusqu'à l'Illyrie, au point de n'avoir plus de champ d'action dans ces contrées, il se propose de partir pour l'Espagne où nul jusqu'alors n'a annoncé le nom du Seigneur; il aura alors l'occasion de passer par Rome et de s'édifier au spectacle de l'Église romaine et il ne veut pas arriver dans la capitale en inconnu; son épître est ainsi une sorte de messagère, d'annonciatrice. Mais il obéit surtout à des raisons d'ordre général. Il sait que tout ce qui vient de Rome est destiné à un retentissement considérable, qu'une lettre envoyée aux Romains est regardée par le fait même comme une encyclique et qu'elle trouve des lecteurs dans le monde entier. Au lieu d'écrire à l'une des communautés qu'il a fondées, et où, par la force des choses, il a des adversaires contre lesquels il

1. Saint Paul semble avoir eu des méthodes assez personnelles d'apostolat et avoir évité, dans la mesure du possible, la présence de compagnons trop marquants auprès de lui. Tour à tour, il s'est séparé de Marc, de Barnabé, de Silas. Les seuls qui lui sont restés invariablement fidèles sont ceux qu'il a formés à son école et qui disparaissent en quelque sorte dans son rayonnement : Tite et Timothée surtout sont pour lui des collaborateurs d'un dévouement à toute épreuve, mais ils sont loin d'avoir marqué, dans l'histoire du christianisme naissant, des traces aussi profondes que saint Barnabé.

serait obligé de lutter, il préfère, pour le développement rigoureux et méthodique de ses idées, dans la mesure où la forme épistolaire le permet, prendre pour destinataires des fidèles qu'il ne connaît pas et à l'égard desquels il se sent entièrement libre.

Aussi ne peut-on guère, semble-t-il, tirer parti de l'épître pour éclairer la situation particulière de l'Église de Rome à la date où saint Paul est entré en rapports avec elle. Sous prétexte que les thèmes généraux sur lesquels il insiste sont les mêmes qu'il a traités dans l'épître aux Galates, on a parfois conclu que, dans la chrétienté romaine, comme presque partout ailleurs, il y avait un parti de judaïsants qui prétendaient rester fidèles à la loi et qui s'opposaient, avec plus ou moins de vigueur, aux convertis d'origine païenne, partisans de la liberté totale des enfants de Dieu. Mais qu'on relise l'une après l'autre les deux épîtres, sans aucune idée préconçue. La différence d'allure saute aux yeux. Les Galates sont menacés d'un danger immédiat et présent. Si Paul ne vient pas à leur secours pour leur rappeler que la croix seule de Jésus est le principe de leur salut, ils se laisseront persuader que le salut vient des Juifs et qu'ils doivent se faire circoncire. Rien de tel ne s'est produit à Rome. Sans doute, les fidèles de la capitale n'ignorent pas tout à fait le problème soulevé. Ils savent, — comment ne le sauraient-ils pas? — que la bonne nouvelle a été apportée au monde par Jésus de Nazareth et que celui-ci est le Messie annoncé par les prophètes des Juifs; ils savent aussi que les premiers croyants ont été des Juifs et qu'ils n'ont pas cru, après leur conversion, devoir renoncer aux pratiques traditionnelles de leur race et de leur religion; ils savent enfin qu'eux-mêmes n'ont pas été contraints d'adopter les usages juifs et qu'ils sont délivrés à leur égard de toute servitude. Cela peut suffire, pour qu'ils comprennent les leçons de l'apôtre et pour qu'ils en tirent un vrai profit spirituel. Saint Paul d'ailleurs ne met en relief aucun fait précis, aucune circonstance locale, aucune tenta-

tive expresse des judaïsants. Il se contente d'opposer la liberté de la foi à l'esclavage de la loi en des termes généraux qui trouveront partout leur application. Il est trop sensible certes, pour ne pas s'émouvoir et l'épître aux Romains elle-même, malgré la rigueur de ses raisonnements, laisse transparaître le cœur ardent de l'apôtre, son amour pour le Christ, *Rom.*, VIII, 35-39; son attachement au peuple d'Israël auquel il appartient et pour lequel il souhaiterait être anathème, *Rom.*, IX, 3-4. De tels élans font d'une épître, qui risquait sans cela d'être froide et purement didactique, une vraie lettre adressée à des hommes vivants. Mais qu'on ne s'y trompe pas : ces élans du cœur ne visent pas les Romains que l'apôtre ne connaît pas encore; ils s'adressent aux Juifs dont saint Paul ne veut pas, ne peut pas se séparer, ou bien ils expriment l'âme elle-même de l'apôtre. Ils ne jettent sur les forces respectives des partis à Rome que de pauvres clartés, si même ils en jettent quelques-unes.

Il est vrai que la partie morale de l'épître semble parfois plus précisément adaptée aux exigences de l'Église romaine que la partie dogmatique. Mais à y bien regarder, il n'en est rien, sauf dans les recommandations qui y sont faites d'obéir aux autorités constituées, *Rom.*, XIII, 1-7. Ces recommandations ont une valeur toute particulière lorsqu'elles s'adressent aux Romains, on ne saurait le nier : Rome est la capitale de l'empire, le siège du gouvernement; la soumission au pouvoir s'y impose plus qu'ailleurs. Mais c'est partout qu'il faut obéir et le fier citoyen romain qu'est saint Paul n'a aucun mal à rappeler aux fidèles que tout pouvoir vient de Dieu et que celui qui résiste au pouvoir résiste à l'ordre même de Dieu. Toute sa vie a mis en pratique cette doctrine et les lecteurs de Corinthe, de Philippes ou d'ailleurs, sauront à l'occasion en tirer profit.

Il n'y a guère qu'un chapitre, le dernier, qui sorte tout à fait des cadres un peu conventionnels de l'épître. Ici, saint Paul s'attache, avec une complaisance visible, à saluer tous

les fidèles de Rome qu'il connaît personnellement ou, peut-être, dont il a entendu faire l'éloge : Priscille et Aquila, qui, après avoir été chassés de Rome, sont devenus ses collaborateurs à Corinthe et à Éphèse et qui se sont hâtés de regagner la capitale aussitôt que l'attention du gouvernement s'est détournée des Juifs; Épénète, le premier converti de la province d'Asie; Marie qui a beaucoup travaillé à Rome pour la foi; Andronicus et Junie, considérés parmi les apôtres et venus au Christ avant Paul lui-même, puis devenus ses compagnons de captivité; Urbain, qui a travaillé avec Paul pour le Seigneur; Ampliatus, Stachys, Apellè, Hérodion; Thryphène et Thryphose, Persis, trois vaillantes ouvrières de l'Évangile; Rufus et sa mère, qui l'est aussi de Paul; Asyncritus, Phlégon, Hermès, Patrobas, Hermas et les frères qui sont avec eux; Philologus et Julia, Néreus et sa sœur, Olympas et les saints qui sont avec eux. Deux groupes spéciaux présentent un intérêt particulier, ceux de la maison d'Aristobule et ceux de la maison de Narcisse, qui appartiennent au Seigneur. Aristobule est sans doute un petit-fils d'Hérode le Grand, qui avait vécu à Rome en très bons termes avec l'empereur Claude; Narcisse doit être le célèbre affranchi de ce même Claude : Agrippine l'avait fait mettre à mort dès l'avènement de Néron, mais sa maison avait gardé son individualité. Il est remarquable que la domesticité de ces deux personnages, le prince juif et le ministre impérial ait dès lors compté des fidèles et que ceux-ci aient semblé à Paul assez intéressants pour mériter l'hommage d'une mention [1].

Grâce à cette énumération, nous pouvons nous faire une

1. On ne peut manquer d'être surpris de voir saint Paul saluer nominativement autant de fidèles dans une Église qu'il n'a pas encore vue et l'on comprend sans peine que plusieurs critiques aient voulu rattacher le chapitre XVI de l'épître aux Romains à une autre lettre, spécialement à la lettre aux Éphésiens. Tout compte fait, cette hypothèse est peu vraisemblable. La mention de la maison de Narcisse et de la maison d'Aristobule n'est guère conciliable

idée approximative de la composition de la chrétienté à laquelle s'adressait l'apôtre. On y trouvait beaucoup de femmes, généreusement dévouées au service de l'Évangile. Les noms orientaux sont fréquents dans la liste, noms habituellement portés par des esclaves ou de petites gens; les noms latins, bien que plus rares, ne sont pas absents : Ampliatus, Urbanus, Rufus : ce dernier pourrait avoir été le fils de Simon le Cyrénéen qui avait aidé le Sauveur à porter sa croix et sans doute ce fait lui assurait-il une certaine notoriété parmi les chrétiens de Rome. Peu de noms sont spécifiquement juifs et plusieurs, comme ceux d'Épaenetos, d'Asyncritus, de Phlégon, d'Hermès, d'Hermas, sont étrangers à l'usage juif : la liste permet donc de confirmer ce que nous savons déjà de l'origine païenne de la plupart des chrétiens de Rome.

Nous ne savons pas l'accueil que reçut l'épître aux Romains, lorsqu'elle parvint à destination; mais on a le droit de penser qu'elle fut respectueusement accueillie par ses destinataires. Peut-être tous ne comprirent-ils pas, dans ses détails, la profondeur de la doctrine que leur exposait saint Paul et qui était trop riche pour être saisie par de pauvres gens, des esclaves, des petits commerçants; tous du moins se rendirent compte de l'hommage que l'apôtre rendait à leur foi et des efforts qu'il accomplissait pour les faire encore grandir dans l'amour du Seigneur Jésus.

avec elle : à Rome seulement ces deux maisons ont dû réellement exister. Saint Paul a pu connaître en Orient ou à Corinthe un certain nombre des fidèles qu'il cite; la persécution de Claude, en chassant les Juifs de Rome, fit sans doute des victimes parmi les chrétiens; et plusieurs Orientaux ou Grecs ont pu, sur les entrefaites, aller s'installer à Rome. Du reste, l'apôtre n'a pas forcément eu des relations avec tous ceux qu'il cite; il a pu seulement entendre parler de leur dévouement à la cause chrétienne et les relations étaient assez faciles entre Corinthe et Rome pour qu'on lui eût signalé les fidèles les plus fervents de la capitale.

La venue de saint Paul à Rome. — Les projets de voyage en Occident que saint Paul exposait dans l'épître aux Romains ne purent pas être immédiatement réalisés; et lorsqu'ils le furent, ce fut sans doute sous une forme bien différente de celle qu'avait prévue l'apôtre. Celui-ci en effet avait été arrêté, nous le savons, à Jérusalem, à la suite d'une émeute qu'avait déclenchée sa présence dans le temple. Ce ne fut qu'après deux ans de captivité à Césarée de Palestine qu'il vit appeler son affaire devant le tribunal du procurateur. Encore cet appel fut-il sans résultat. Saint Paul se crut obligé de réclamer sa comparution au tribunal de César : on fit droit à sa demande; on l'embarqua pour Rome. A son arrivée en Italie, après un voyage des plus mouvementés dont les *Actes* racontent les péripéties dans le plus grand détail, il était prisonnier pour le Christ.

Le débarquement eut lieu à Pouzzoles (Puteoli), *Act. Apost.*, XXVIII, 13. Il y avait là une communauté, dont l'origine est parfaitement obscure : les frères demandèrent à Paul de rester quelques jours avec eux. Au Forum d'Appius, puis aux Trois-Tavernes, qui étaient les dernières étapes avant Rome, quelques chrétiens de la capitale vinrent attendre l'apôtre, dont l'arrivée avait été annoncée. Cet hommage spontané toucha son cœur et le remplit de force joyeuse.

Dès qu'il fut installé à Rome, dans une demi-captivité, Paul se ménagea une entrevue avec les Juifs les plus considérables de la capitale, et il se mit à leur expliquer les raisons de son arrivée et les circonstances très spéciales dans lesquelles il avait fait le voyage depuis Jérusalem. Ses interlocuteurs ne savaient rien de son procès : il n'était venu à son sujet aucune lettre de Judée; bien plus, personne parmi ceux qui avaient eu l'occasion de revoir la Judée depuis deux ans, n'avait rapporté ou dit quelque mal de lui. Ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'ils semblent même avoir ignoré le christianisme : « Nous jugeons équitable, déclaraient-ils, d'entendre de toi-même ce que tu penses ; car à l'égard de

cette secte, il nous est connu qu'elle est contredite partout. » *Act. Apost.*, XXVIII, 22. On s'est demandé comment ces Juifs, les premiers de Rome, n'étaient pas davantage au courant de la situation, s'il est vrai que l'édit de proscription de Claude avait eu pour point de départ la propagande chrétienne. Toutefois, il ne serait pas juste de les accuser de duplicité ou de mensonge et il pourrait se faire que, rentrés eux-mêmes à Rome depuis peu de temps, ils n'eussent pas pris garde à l'Église qui, après quelques essais infructueux, avait renoncé à pénétrer le judaïsme [1].

En tout cas, l'apôtre prit rendez-vous avec ses compatriotes et, au jour fixé, il leur parla, comme il avait l'habitude de le faire, de Jésus et du royaume de Dieu, en développant l'argument tiré des prophéties. Ce qui était arrivé partout ailleurs se reproduisit à Rome. Quelques-uns crurent à la parole de saint Paul et furent adjoints à l'Église; les autres demeurèrent sceptiques. Une fois de plus, il était évident que le judaïsme était imperméable à l'esprit de l'Évangile et que l'avenir du christianisme était entre les mains des convertis du paganisme.

La captivité romaine de saint Paul se prolongea deux ans. De ce temps, nous avons au moins un témoignage assuré, l'épître aux Philippiens [2]. Par elle, nous apprenons que la présence de l'apôtre dans la capitale ne passait pas inaperçue. Jusque dans le prétoire, ses chaînes faisaient sensation, *Phil.*, I, 13; et bon nombre de fidèles, encouragés par sa

1. Peut-être faut-il dire également que saint Luc doit expliquer la prédication de saint Paul à Rome. Cette ville est la dernière étape de l'Évangile qui, parti de Jérusalem, est arrivé ainsi aux extrémités du monde. Saint Luc ne peut pas ignorer lui-même l'existence de l'Église de Rome; mais il tient à montrer que l'apôtre a aussi annoncé la bonne nouvelle aux Romains et qu'il a appliqué ses méthodes familières : d'abord les Juifs; puis, après leur refus, les païens.

2. Peut-être les lettres aux Éphésiens, aux Colossiens, à Philémon, datent, elles aussi de la captivité romaine; mais il est aussi vraisemblable qu'elles ont été écrites pendant que l'apôtre était à Césarée.

présence, devenaient plus audacieux et plus confiants pour annoncer l'Évangile. Sans doute, tous les prédicateurs n'étaient pas animés d'intentions très pures; un certain nombre d'entre eux prêchaient sans aucune franchise et ne cherchaient qu'à faire pièce à l'apôtre : il n'est pas très sûr que ces faux frères soient venus de Judée; mais ils semblent avoir essayé d'exposer les thèses judaïsantes sous leur forme la plus absolue, allant jusqu'à exiger la circoncision comme condition de salut. L'argumentation de l'apôtre, fatigué et vieilli, n'a pas, dans la lettre aux Philippiens, la même vigueur que dans l'épître aux Galates; elle est peut-être plus émouvante, parce qu'elle prend à certains endroits l'allure d'un testament. Après avoir rappelé ses propres origines juives et souligné l'inutilité de la circoncision, saint Paul, sans insister davantage, se borne à conclure : « Ce n'est pas que j'aie déjà atteint le but ou que je sois déjà parvenu au terme de la perfection; mais je cours après, pour tâcher de la saisir, parce que j'ai été moi-même saisi par le Christ. Frères, je ne me flatte pas encore de l'avoir saisi; je ne suis occupé que d'une chose, oubliant ce qui est en arrière, tendu de tout mon effort vers ce qui est en avant, je cours droit au but, vers la récompense à laquelle Dieu m'appelle là-haut dans le Christ Jésus. » *Phil.*, III, 12-15.

Au bout de deux ans, le procès de l'apôtre finit par être jugé. Pas plus que le proconsul Gallion, pas plus que les procurateurs Félix et Festus, les magistrats romains ne pensèrent que son cas fût digne de punition. Sans doute, sa prédication avait soulevé des troubles dans les ghettos et à Jérusalem même; mais sa doctrine n'avait rien de subversif; tout au contraire, elle enseignait à rendre à César ce qui est à César, à obéir aux ordres de l'autorité établie comme à ceux de Dieu même. Dans ces conditions, il convenait de relâcher l'apôtre. Celui-ci profita de la liberté pour reprendre ses missions : peut-être alla-t-il jusqu'en Espagne [1]; en tout cas, il retourna

1. Saint Clément, dans sa lettre aux Corinthiens, V, rappelle que saint Paul

en Orient; il consolida la situation des Églises qu'il y avait fondées naguère; finalemant, sans que nous sachions où et comment, il fut de nouveau arrêté et ramené à Rome : ce fut pour y mourir.

Saint Pierre à Rome. — Jusqu'ici, nous n'avons pas relevé de traces certaines de la présence ou même de l'activité de saint Pierre à Rome. Le silence des *Actes des apôtres*, celui de l'épître aux Romains s'expliqueraient assez difficilement si saint Pierre avait joué un rôle prépondérant dans la fondation de l'Église romaine, puis dans son organisation et dans sa vie quotidienne. Il est possible cependant que le prince des apôtres soit venu dans la capitale sous le règne de Claude, voire qu'il y ait fait un assez long séjour, ainsi que l'indique la *Chronique* d'Eusèbe : rien n'est assuré sur ce point.

Par contre, le fait de la venue de saint Pierre à Rome sous le règne de Néron est attesté d'une façon solide et nul historien ne se serait avisé de le mettre en doute si des conclusions d'ordre religieux ne s'y trouvaient engagées. Aux environs de 200, le prêtre romain Caius sait qu'on montre à Rome les trophées, c'est-à-dire les tombeaux des apôtres. Saint Irénée de Lyon, Tertullien de Carthage, saint Denys de Corinthe, Origène d'Alexandrie affirment que saint Pierre est venu à Rome, qu'il y est mort, qu'il y a son tombeau. La liste épiscopale de Rome, compilée par l'historien Hégésippe, aux environs de 170 commence par le nom de saint Pierre. « Dès le III^e^ siècle, on voit les papes arguer de leur qualité de successeurs de saint Pierre; nulle part, ce titre ne leur est contesté. Pour toute la chrétienté, aussitôt que l'attention est éveillée sur les souvenirs apostoliques et sur les droits qui s'y rattachent, l'Église de Rome est l'Église de saint Pierre; c'est là qu'il est mort et qu'il a laissé son siège. Toutes les

est allé jusqu'aux extrémités de l'Occident. Pour un Romain, cette expression ne peut désigner que l'Espagne.

controverses entre l'Orient et Rome laissent cette position intacte et cela est bien remarquable pour un fait si gros de conséquences [1]. »

On peut remonter beaucoup plus haut. Sous le règne de Trajan, saint Ignace d'Antioche, écrivant aux Romains, ne se contente pas de saluer leur Église en une adresse solennelle et par des titres dont la magnificence verbale n'est pas sans intention; il leur rappelle leurs traditions apostoliques : « Ce n'est pas comme Pierre et Paul que je vous commande, écrit-il; eux étaient des apôtres; moi, je ne suis qu'un condamné. » Sans doute, cette formule n'est pas l'équivalent de l'assertion : Pierre est venu à Rome; mais, supposé qu'il y soit venu, Ignace ne s'exprimerait pas autrement; et s'il n'y est pas venu, son raisonnement manque de base.

Sous le règne de Domitien, saint Clément de Rome, écrivant aux Corinthiens, évoque le souvenir toujours vivant de la persécution de Néron. Il parle de ceux qui y ont souffert pour le nom du Seigneur, les Danaïdes, les Dircés, et avec elles, les apôtres Pierre et Paul. Toutes ces victimes ensemble forment un seul groupe; toutes aussi elles ont été pour les Romains, parmi eux, un grand exemple de courage.

La première épître de saint Pierre enfin apporte une preuve décisive de la venue de l'apôtre à Rome. Elle s'achève en effet par la salutation : « Toute l'Église élue qui est à Babylone vous salue. » *I Petr.*, V, 13. Il ne saurait être question ici de Babylone sur l'Euphrate qui n'avait plus en ce temps-là aucune importance et où il est peu probable qu'il ait existé une Église. Conformément à un usage dont l'Apocalypse atteste la fré-

1. L. Duchesne, *Histoire ancienne de l'Église*, Paris, 1906; t. I, p. 61. Deux autres sièges seulement prétendent se rattacher à saint Pierre : celui d'Alexandrie et celui d'Antioche. Encore celui d'Alexandrie se présente comme institué par saint Marc, disciple de saint Pierre et il n'a jamais été question d'un séjour de saint Pierre en Égypte. Nous savons au contraire que saint Pierre est venu à Antioche et qu'il y a joué un rôle important.

quence, c'est Rome qui est désignée par ce nom symbolique [1].

Pendant combien de temps saint Pierre demeura-t-il à Rome et y exerça-t-il son ministère? On ne le sait. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il s'y trouvait lorsque, à la suite de l'incendie de Rome, Néron accusa les chrétiens d'être responsables du désastre. Tacite nous a conservé, *Annal.*, XV, 44, un récit sommaire, mais peut-être d'autant plus émouvant qu'il est plus sobre, des événements qui suivirent. On découvrit d'abord quelques chrétiens qui firent l'aveu de leur religion; puis, de proche en proche, une immense multitude, qui se trouva convaincue bien moins du crime d'incendie que de haine du genre humain. Sans aucune pitié, l'empereur ordonna de transformer leur supplice en spectacle pour la foule : les uns, vêtus de peaux de bêtes furent offert en pâture à des chiens affamés; d'autres, attachés à des croix et enduits de résine, furent brûlés vifs et servirent de flambeaux pour illuminer les jeux du cirque, auxquels Néron lui-même ne dédaigna pas de prendre part en costume de cocher. Si atroces furent les tourments infligés aux victimes des caprices impériaux que le peuple lui-même en fut ému et prit en pitié ceux qu'il regardait pourtant comme coupables.

Dans le texte de Tacite, une expression surtout retient l'attention, celle d'immense multitude, à laquelle fait écho la formule de saint Clément de Rome, qui parle d'une grande foule. On voudrait savoir à quel chiffre approximatif peuvent convenir de telles indications. Il est en tout cas assuré que, lors de la persécution, la chrétienté de Rome était autre chose

1. Même si la première épître de saint Pierre n'était pas authentique, son témoignage serait à peine moins fort; elle date certainement encore du 1er siècle, c'est-à-dire d'un temps où il n'aurait guère été possible à un faussaire, qui voulait se recommander du nom de l'apôtre, de faire mention d'une ville où celui-ci n'aurait jamais mis les pieds. Le supplice de saint Pierre a laissé de grands souvenirs dans l'histoire, comme le montre le dernier chapitre de l'Évangile de saint Jean.

qu'un groupement insignifiant. Non seulement la police impériale en connaissait l'existence, mais elle la distinguait très exactement des synagogues juives. Les Juifs de Rome sortirent indemnes des poursuites ordonnées par Néron, encore que les quartiers qu'ils habitaient eussent été respectés par le feu. Ce furent les chrétiens et les chrétiens seuls que visa la haine de l'empereur et il n'est pas invraisemblable que de cette haine soit sorti un monument durable dans la législation, une interdiction générale de se convertir au christianisme [1].

Décimée par la persécution de Néron, privée de son chef — car saint Pierre fut parmi les victimes de ces horribles exécutions — l'Église romaine ne tarda pas à se reconstituer. Lorsque saint Paul, captif pour la seconde fois, fut ramené dans la capitale, il dut y trouver une chrétienté affaiblie en nombre, mais fière d'avoir été jugée digne de fournir des martyrs au Christ. Lui-même ajouta rapidement son témoignage à celui de saint Pierre; on a de plausibles raisons pour placer sa mort en 66 ou 67.

A ce moment, la guerre sainte venait d'éclater en Judée. On sait qu'elle se poursuivit, avec un acharnement atroce, jusqu'à ce que l'empereur se fût emparé de Jérusalem et eût achevé la ruine du temple. Avant cette date, saint Jacques avait déjà versé son sang pour le Christ. Malgré sa fidélité à la loi de Moïse, malgré son attachement aux traditions des ancêtres, il avait été précipité du haut du temple et lapidé. L'Église de Jérusalem elle-même s'était dispersée : la plupart de ses membres avaient trouvé un refuge à Pella, de l'autre côté du Jourdain. Ainsi la Providence permettait la disparition à peu près totale de la communauté mère d'où

1. L'existence d'un édit de Néron interdisant, sous les peines les plus graves, la profession de christianisme semble attestée par Tertullien, *Apolog.* 5; *Ad nation;* I, 7. Cf. P. Batiffol, *L'Église naissante et le catholicisme*, p. 27-34. On peut cependant discuter la valeur exacte de ce témoignage.

étaient partis les apôtres, d'où étaient venus les premiers prédicateurs de la bonne nouvelle, au moment même où l'Église de Rome, sortie de la grande épreuve, se reconstituait et refaisait ses forces pour de nouvelles conquêtes. Le judéo-christianisme mourait, victime d'un attachement stérile à la lettre de principes et d'usages périmés. C'est dans la capitale même de l'empire que le christianisme allait trouver sa véritable et définitive métropole. Héritiers des prérogatives de saint Pierre, ses successeurs devaient être, comme le prince des apôtres lui-même, non seulement les chefs de la communauté romaine, mais ceux de l'Église entière.

LES ÉGLISES ET L'ÉGLISE

Dès les jours qui s'écoulent entre l'ascension du Seigneur et la Pentecôte, les disciples de Jésus forment un groupe à part : ils sont les frères, *Act. Apost.*, I, 15, 16. Ce groupe à ses chefs, les Onze, auxquels, sans plus tarder, est adjoint Matthias, afin que soit maintenu le chiffre symbolique voulu par Jésus lui-même; et parmi les Onze, saint Pierre tient une place prépondérante; il exerce l'autorité sur les autres apôtres aussi bien que sur les croyants.

L'Église de Jérusalem. — Pendant quelques années tout au moins, il n'y a, dans le monde entier qu'un seul groupe de disciples : celui de Jérusalem et lorsque saint Luc en parle dans les *Actes des apôtres*, il emploie volontiers pour le désigner le terme d'Église, destiné à devenir classique, *Act. Apost.*, II, 47; V, 11; VII, 38; VIII, 1. Ce mot était fréquemment usité dans la langue profane pour désigner l'assemblée du peuple. De là, il avait passé dans les Septante, pour traduire le mot hébreu *qahal* et pour désigner l'assemblée religieuse des enfants d'Israël. Il n'est guère possible de dire pourquoi les disciples de Jésus l'ont adopté tout de suite et dans quelles conditions il est devenu une sorte de nom propre pour désigner leur groupement. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, sans aucun retard, la communauté de Jérusalem a été regardée comme une Église, c'est-à-dire comme une assemblée, non

seulement dans les moments où elle tenait ses réunions, mais aussi dans les intervalles qui séparaient les réunions : même dispersés, tous les croyants appartiennent à l'Église, parce qu'ils sont appelés à se retrouver pour prier en commun, pour rompre le pain en commun, et, pour tout dire en un mot, parce qu'ils n'ont tous ensemble qu'un cœur et une âme, *Act. Apost.*, IV, 32.

Après la mort de saint Étienne, la bonne nouvelle du royaume sort enfin de Jérusalem et se répand en Judée, en Galilée et en Samarie. Les nouveaux convertis ne restent pas isolés; ils se sentent noués les uns aux autres; ils ont en quelque sorte besoin les uns des autres pour vivre et pour prier. Ils constituent donc, eux aussi, des assemblées, des Églises, *Act. Apost.*, IX, 31 [1]; mais ces Églises ne sont pas indépendantes; elles sont étroitement rattachées à l'Église-mère de Jérusalem; il a fallu que saint Pierre et saint Jean viennent eux-mêmes en Samarie pour imposer les mains aux fidèles baptisés de ce pays, car ils n'avaient pas jusqu'alors reçu le Saint-Esprit, *Act. Apost.*, VIII, 14; saint Pierre, de son côté, parcourt les villes de la plaine maritime pour visiter tous les saints évangélisés par Philippe, *Act. Apost.*, IX, 32; il possède un droit supérieur d'inspection, de gouvernement, partout où il y a des fidèles.

Les Églises. — Lorsque des groupes nouveaux sont organisés, et ceux-ci ne tardent pas à devenir de plus en plus nombreux, chacun d'eux constitue une Église : les *Actes des Apôtres* mentionnent ainsi l'Église d'Antioche, *Act. Apost.*, XII, 1; l'Église de Césarée, XVIII, 22; l'Église d'Éphèse, XX, 17 et 28; et ils rappellent que saint Paul a établi des presbytres dans chacune des Églises qu'il a fondées lors de son premier voyage missionnaire. Il n'y a pas besoin de préciser le sens

1. Les manuscrits hésitent ici entre le singulier et le pluriel et il est difficile de savoir quelle est la véritable leçon.

du mot Église par une épithète ou par un complément; le terme se suffit à lui-même pour désigner l'ensemble de la communauté locale. On peut sans doute amplifier, orner le style et l'on parle alors volontiers de l'Église de Dieu. Saint Paul s'adresse à l'Église des Thessaloniciens, en Dieu le Père et en Jésus-Christ le Seigneur, *I Thess.*, I, 1; à l'Église des Thessaloniciens réunie en Dieu notre Père et en Jésus-Christ le Seigneur, *II Thess.*, I, 1; à l'Église de Dieu qui est à Corinthe, *I Cor.*, I, 1; à l'Église de Dieu qui est à Corinthe et à tous les saints qui sont dans toute l'Achaïe, *II Cor.*, I, 1 [1].

La règle, partout appliquée, sans qu'on sache s'il y a jamais eu besoin de la préciser, c'est qu'il y a une Église par cité. L'épître aux Galates est adressée aux Églises de Galatie, *Gal.*, I, 1; et elle mentionne les Églises de Judée qui sont dans le Christ, *Gal.*, I, 22. Dans les épîtres aux Corinthiens, il est parlé des Églises de Galatie, *I Cor.*, XVI, 1; des Églises d'Asie, *id.*, 19; des Églises de Macédoine, *II Cor.*, VIII, 2, et aussi des Églises sans désignation précise des provinces auxquelles elles appartiennent, *II Cor.*, XII, 15; XI, 28. Mais s'il y a plusieurs Églises dans une province, il y a une seule Église dans une cité. Il est vrai que quelques expressions semblent infirmer cette règle. Saint Paul, écrivant aux Corinthiens, leur dit : « Aquila et Priscille, avec l'Église qui est dans leur maison, vous saluent dans le Seigneur» *I Cor.*, XVI, 19. A ce moment, les deux collaborateurs de l'Apôtre sont à Éphèse. Dans la lettre aux Romains, écrite de Corinthe, il dit de la même manière : « Saluez Priscille et Aquila... et aussi l'Église qui est dans leur maison. » *Rom.*, XVI, 5. Mais il ne faut pas s'y tromper. Lorsque la communauté acquiert un tant soit peu d'importance, il n'est plus possible de trouver de local assez vaste

1. Saint Paul ne parle pas de l'Église d'Achaïe, parce qu'il y a une Église par cité. Il y avait en Achaïe des fidèles dispersés, qui faisaient partie de l'Église de Corinthe, parce qu'il est impossible de concevoir des fidèles sans Église.

pour en réunir tous les membres; il est dès lors nécessaire de constituer des groupements passagers qui prieront ensemble ou célébreront ensemble la fraction du pain. L'unité de l'Église locale n'est pas rompue par la formation de tels groupements qui peuvent se faire et se défaire au hasard des circonstances et des relations.

Et cela marque une première différence entre l'Église chrétienne et les synagogues juives. Les Actes nous font connaître l'existence à Jérusalem de plusieurs synagogues, dont les membres appartiennent à la même classe sociale ou viennent du même pays : ce sont ceux de la synagogue des Affranchis, des Cyrénéens et des Alexandrins et de la synagogue des Ciliciens et des Asiates qui s'élèvent contre la prédication de saint Étienne, *Act. Apost.*, VI, 9. A Rome, les inscriptions des premiers siècles nous apprennent l'existence d'au moins treize synagogues : quatre d'entre elles se rattachent par leur nom à des personnages illustres, trois autres à des quartiers de la ville de Rome; les six autres sont dénommées par le lieu d'origine de leurs premiers membres [1]. Toutes ces synagogues ont sans doute la même foi; elles pratiquent le même culte, mais elles sont indépendantes les unes des autres et ne possèdent pas un chef ou un collège de chefs auquel obéiraient tous leurs membres. On n'a pas trouvé la moindre trace d'une organisation unitaire de la juiverie romaine sous une seule *gerousia* [2]. Au contraire l'Église locale est unique et elle est une. Les fidèles qui la constituent ne sont pas seulement unis par des liens spirituels; ils obéissent encore à des chefs dont le pouvoir est incontesté.

L'Église. — Il faut aller plus loin. Il n'y a pas seulement une Église dans chaque cité, il y a une Église dans le monde

1. J. B. Frey, *Les communautés juives à Rome aux premiers temps de l'Église* dans *Recherches de Sciences religieuses*, t. XX, 1930, p. 283.
2. Cf. J. B. Frey, *art. cit.*, dans *Recherches*, t. XXI, 1931, p. 166-168.

entier. On a commencé par parler de l'Église locale, parce qu'au début elle a existé seule. Pendant quelques années, il n'y a pas eu au monde d'autre Église que celle de Jérusalem et même lorsque la bonne nouvelle a été annoncée au dehors, il n'y a eu des Églises qu'au bout d'un certain temps, lorsque le nombre des fidèles a été suffisant pour permettre la constitution de groupes autonomes. Mais l'existence de ces groupes n'a jamais fait perdre de vue l'unité de l'Esprit qui devait les animer. C'est ainsi que saint Paul peut écrire aux Galates : « Vous avez entendu parler de la conduite qui fut la mienne, au temps où j'étais dans le judaïsme, où je persécutais à outrance et ravageais l'Église de Dieu. » *Gal.*, I, 13. Et aux Corinthiens : « Je ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu. » *I Cor.*, XV, 9. En parlant de la sorte, l'apôtre ne pense pas à une Église locale, celle de Jérusalem ou celle de Damas, mais à l'Église en général, envisagée comme un tout et répandue dans le monde entier.

L'unité de l'Église universelle est même bien autre chose qu'une unité morale. Elle ne résulte pas seulement de l'unité de la foi et des rites qui rapprochent tous les chrétiens du monde. Elle vient de ce qu'ils sont tous unis au Christ de la manière la plus étroite. C'est surtout saint Paul qui développe magnifiquement cette idée, mais il n'est pas le seul ni le premier à le faire, puisque le Seigneur lui-même avait déjà enseigné à ses disciples que, partout où deux ou trois d'entre eux seraient réunis en son nom, il serait au milieu d'eux et même que tout ce qu'ils feraient à l'un des petits qui croient en lui, c'est à lui qu'ils le feraient.

Le Christ est ainsi l'époux de l'Église : « Femmes, soyez soumises à vos maris, comme au Seigneur, car le mari est le chef de sa femme, comme le Christ est le chef de l'Église, lui le Sauveur de (celle qui est) son corps. ...Maris, aimez vos femmes comme le Christ a aimé l'Église et s'est livré pour elle, afin de la sanctifier en la purifiant par le bain d'eau qu'accompagne une formule, voulant la faire paraître devant lui,

cette Église, toute glorieuse, sans tache, ni ride ni rien de semblable, mais sainte et irréprochable. » *Éphés.*, V, 22-27. De même que le Christ est une réalité vivante, une personne, l'Église elle aussi possède une certaine personnalité, et ce n'est pas seulement par métaphore qu'il est permis d'en parler. Elle est l'ensemble de tous les croyants certes; mais elle existe en dehors d'eux et au-dessus d'eux dans sa merveilleuse splendeur. Il n'y a ici aucune spéculation métaphysique et saint Paul ne se soucie pas plus de dénoncer les syzygies gnostiques, encore inconnues de son temps, que de les prêcher ou même de préluder à leur apparition. L'apôtre sait bien que, pratiquement, il y a des taches et des souillures dans l'Église, puisque celle-ci est constituée de pécheurs, mais il se plaît à la décrire telle qu'il la conçoit dans sa perfection idéale et telle qu'elle devrait être si elle était fidèle à sa vocation.

Le Christ est encore la tête de l'Église; et, par suite, l'Église est le corps du Christ : « Il n'y a qu'un seul corps et un seul esprit, comme aussi vous avez été appelés par votre vocation à une seule espérance. Il n'y a qu'un Seigneur, une foi, un baptême. Il n'y a qu'un Dieu et Père de tous, qui est au-dessus de tous, qui agit par tous et demeure en tous. A chacun de nous, la grâce a été départie suivant la mesure du don du Christ... pour mettre les saints en état d'accomplir leur ministère, afin que soit édifié le corps du Christ, jusqu'à ce que nous parvenions tous à l'unité de la foi et de la connaissance du Fils de Dieu, à l'état d'homme fait, à la mesure de la taille de la plénitude du Christ, pour que nous ne soyons plus des enfants, ballottés et emportés à tout vent de doctrine, jouets de la piperie des hommes et de leur astuce à machiner l'erreur, mais que, faisant la vérité dans la charité, nous grandissions de toute manière en lui qui est la tête, le Christ. » *Éphés.*, IV, 4-7; 12-15. L'unité de l'Église est ici mise en parallèle avec l'unité même de Dieu : il ne peut pas plus y avoir plusieurs Églises qu'il n'y a plusieurs Dieux. L'Église n'est-elle pas, en effet, un corps dont le Christ lui-même assure, garan-

tit et maintient l'unité? La métaphore du corps est fréquente dans saint Paul et elle figure déjà dans les épîtres aux Romains et aux Corinthiens. Mais elle y sert surtout à mettre en relief la solidarité qui rapproche tous les chrétiens, membres les uns des autres, *Rom.*, X, 11, 5. Ce n'est que peu à peu, semble-t-il, que l'apôtre parvient à énoncer clairement la raison décisive de cette solidarité : « Comme le corps est un et a plusieurs membres, et comme tous les membres du corps, malgré leur nombre, ne forment qu'un seul corps, ainsi en est-il du Christ : tous, en effet, nous avons été baptisés en un seul esprit, pour former un seul corps, soit Juifs, soit Grecs, soit esclaves, soit hommes libres, et nous avons tous été abreuvés d'un seul esprit... Vous êtes le corps du Christ et ses membres. » *I Cor.*, XII, 12-13. Jusque dans les dernières épîtres, la doctrine du corps mystique reste plus imprécise que nous ne le voudrions. L'apôtre multiplie les formules destinées à mettre en relief la solidarité qui unit le Sauveur et les fidèles. Jésus est à la fois l'époux de l'Église, sa tête, son esprit. Toutes ces formules expriment la même vérité. Elles visent à prouver, sans qu'aucune hésitation reste possible, qu'il y a une Église unique, dont font partie les communautés locales, Églises elles-mêmes, dont chacune reproduit à ce titre les traits de la grande Église.

La question est de savoir comment on conserve l'unité, dans l'Église locale d'abord, puis dans l'Église universelle. Cette unité résulte évidemment d'un principe spirituel : une seule espérance, une seule foi, un seul baptême. Tous les fidèles attendent la venue du Christ en qui ils croient et au nom de qui ils ont été baptisés. Mais l'unité spirituelle a sans cesse besoin d'être défendue contre le danger des schismes. Peut-être faut-il qu'il y ait des divisions parce que les hommes sont imparfaits et méchants : pour nécessaires qu'elles soient, elles n'en sont pas moins damnables et chacun doit s'efforcer pour sa part de les éviter. Nulle société ne peut vivre sans des organes d'administration et de gouvernement. L'Église chrétienne ne fait pas exception à la règle.

Les chefs de l'Église. — Pendant un temps, la communauté de Jérusalem existe seule. Elle est dirigée par les Douze, qui, collégialement, d'un commun accord, exercent l'autorité sur les premiers fidèles. Nous avons d'ailleurs remarqué que saint Pierre — et dans une certaine mesure saint Jean qui apparaît souvent auprès de lui comme son compagnon le plus fidèle — exerce la prépondérance sur le collège apostolique et nous savons qu'il doit cette place de choix à une désignation personnelle du Seigneur. A un moment donné, les Sept apparaissent auprès des Douze : ils sont les élus de la communauté, ou plutôt, semble-t-il, des hellénistes seuls qui se sont plaints de voir leurs pauvres et leurs veuves négligés. Les Sept, consacrés par l'imposition des mains, n'ont d'abord, officiellement, à remplir que le ministère des tables; mais, en fait, ils ne tardent pas, tout au moins Philippe et Étienne, à devenir eux aussi des prédicateurs de la bonne nouvelle.

La mort de saint Jacques, le frère de saint Jean, et l'emprisonnement de saint Pierre, la dispersion des apôtres qui semble avoir été le résultat le plus clair de la persécution déclenchée par Hérode, amènent un changement profond dans l'organisation de la chrétienté de Jérusalem. C'est à ce moment, en effet, qu'y apparaissent pour la première fois les presbytres, *Act. Apost.*, XI, 30, qui vont désormais jouer un rôle considérable; cf. *Act. Apost.*, XV, 2, 4, 6 etc. Nous ne savons d'ailleurs pas qui les a choisis, ni ce qu'ils représentent, ni quels sont au juste leurs pouvoirs. Ils apparaissent toujours ensemble, sans qu'aucun d'eux exerce sur les autres la prépondérance. Ils délibèrent collégialement, prennent d'accord leurs décisions et les communiquent de même. Le terme qui sert à les désigner a commencé par signifier la vieillesse; mais son sens s'est élargi, si bien que l'on peut être presbytre sans être fort avancé en âge. Cependant, dans la mesure où l'âge est une garantie de sagesse et d'expérience, il est normal que les anciens de la communauté président à ses destinées. On peut

naturellement comparer le collège des presbytres chrétiens de Jérusalem au sanhédrin juif et il est possible qu'il ait été constitué à son image. Mais il en est distinct et cela est capital. Quel qu'ait été l'attachement de la chrétienté de Jérusalem à la loi de Moïse et aux rites du judaïsme, force lui a été de constater que le sanhédrin se prononçait contre elle et que la foi en Jésus était quelque chose de trop caractéristique pour qu'il fût possible à des disciples du Seigneur de reconnaître, en matière religieuse, l'autorité des prêtres, des scribes et des pharisiens.

Au-dessus des presbytres de Jérusalem, prend place l'autorité de saint Jacques, le frère du Seigneur. Nous savons déjà que, selon les probabilités, Jacques n'était pas l'un des Douze; et nous savons aussi que les frères du Seigneur se trouvaient avec les apôtres durant les jours qui précédèrent la Pentecôte. Comme eux, ils reçurent donc le Saint-Esprit. Mais il est curieux que Jacques n'apparaisse en pleine lumière qu'après la persécution d'Hérode. Il reste dans l'obscurité aussi longtemps que les Douze peuvent exercer leur autorité. Il arrive au premier plan dès que ceux-ci quittent la ville sainte et lorsque saint Pierre est miraculeusement délivré de sa prison, c'est lui qu'il tient d'abord à faire avertir, *Act. Apost.*, XII, 17. Sans doute doit-il son élévation à sa qualité de frère du Seigneur. Lorsqu'il disparaîtra, ce sera un autre *desposyne*, Siméon, qui le remplacera à la tête de l'Église de Jérusalem et nous savons par Hégésippe que, sous le règne de Domitien, des descendants d'un autre frère du Seigneur, Jude, jouiront chez les frères de Palestine d'une considération assez grande pour inquiéter l'empereur qui les fera venir à Rome et les interrogera sur leurs origines. Nous voudrions pourtant être mieux renseignés sur les circonstances dans lesquelles s'est affirmée d'abord l'autorité de saint Jacques [1]. On a conjecturé que les Douze, avant de quitter la ville sainte,

1. Il faut rappeler que saint Jacques a été, de la part du Seigneur ressus-

ont fait de ce frère du Seigneur quelque chose comme leur représentant, pour l'Église de la circoncision. La chose n'est pas impossible. Mais il n'apparaît pas que Jacques ait jamais commandé au nom des Douze : le pouvoir qu'il exerce semble bien lui appartenir en propre et c'est le pouvoir d'un véritable chef.

Les presbytres. — La situation des Églises fondées postérieurement à celle de Jérusalem est toute différente; et, à vrai dire, nous ne connaissons à peu près que celle des Églises établies par saint Paul. Les *Actes* nous rapportent qu'au retour de leur premier voyage de mission, Paul et Barnabé établirent dans toutes les Églises qu'ils avaient fondées, c'est-à-dire à Derbé, à Lystres, à Iconium, à Antioche de Pisidie, des presbytres et qu'ils les recommandèrent au Seigneur après avoir jeûné et prié, *Act. Apost.*, XIV, 22. Nous n'apprenons pas explicitement que saint Paul ait fait de même ailleurs; mais nous sommes assurés qu'il en a été ainsi : la première épître aux Thessaloniciens recommande aux fidèles de connaître ceux qui travaillent parmi eux, qui sont à leur tête dans le Seigneur et qui les avertissent : il faut avoir envers eux une abondante charité à cause de leur besogne, *I Thess.*, V, 12-13. Ces présidents ne peuvent pas être autre chose que des presbytres. La lettre aux Philippiens est adressée à tous les saints dans le Christ Jésus qui sont à Philippes avec les épiscopes et les diacres *Phil.*, I, 1. Le mot épiscope, comme nous allons le voir, est synonyme de presbytre ou du moins il sert à désigner les mêmes personnages. Au cours de son dernier voyage vers Jérusalem, saint Paul s'arrête à Milet, mais le temps lui manque pour se rendre de là à Éphèse : il fait venir auprès de lui les presbytres de l'Église d'Éphèse pour leur adresser ses dernières recommandations : « Faites

cité, l'objet d'une apparition spéciale, *I Cor.*, XV, 7-8. Cette apparition n'est-elle pas suffisante pour faire de lui un apôtre ?

attention à vous-mêmes, leur dit-il, et au troupeau entier dans lequel l'Esprit-Saint vous a posés comme épiscopes pour paître l'Église de Dieu qu'il s'est acquise par son propre sang. » *Act. Apost.*, XX, 28. Nous apprenons de la sorte que les épiscopes sont spécialement chargés de veiller sur l'Église et de la préserver contre les attaques des hérétiques, comparés à des loups ravisseurs.

Les épîtres pastorales nous apportent des renseignements plus complets. A Tite, l'apôtre recommande : « Je t'ai laissé en Crète, afin que tu achèves de tout mettre debout, et que, selon les instructions que je t'ai données, tu établisses des presbytres en chaque ville. » *Tit.*, I, 5. A Timothée, il demande de veiller à ce que les presbytres qui président bien aient double récompense, surtout ceux qui peinent à enseigner, *I Tim.*, V, 17. Il le supplie également de ne pas négliger le charisme qui est en lui, qui lui a été donné par prophétie, avec l'imposition des mains du presbytérium, *I Tim.*, IV, 14 [1].

Tous ces textes sont concordants; les Églises de saint Paul ont à leur tête des presbytres, qui remplissent les fonctions d'épiscopes, et sous l'autorité desquels les diacres exercent un ministère subordonné. L'apôtre précise les qualités qu'il faut exiger des candidats à l'épiscopat et au diaconat. L'épis-

1. La première épître de saint Pierre s'adresse aux élus de la Dispersion du Pont de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie et de la Bithynie. L'apôtre écrit : « Je prie les presbytres qui sont parmi vous, moi leur sympresbytre et le témoin des souffrances du Christ : paissez le troupeau de Dieu, non avec crainte, mais avec douceur, non pour un gain sordide mais de bon cœur, non en dominateurs de ceux qui vous sont confiés, mais en devenant les modèles du troupeau; et quand paraîtra le souverain pasteur, vous recevrez l'incorruptible couronne de gloire. » *I Petr.*, V, 1-4. L'épître de saint Jacques est écrite aux douze tribus qui sont dans la Dispersion; elle contient l'avertissement suivant : « Quelqu'un est-il malade parmi nous? qu'il fasse venir les presbytres de l'Église et qu'ils prient sur lui, en l'oignant d'huile au nom du Seigneur. » *Iac.*, V, 14. Ces témoignages concordent avec ceux de saint Paul. Les presbytres existent partout dès les premiers jours de l'Église.

cope doit être irréprochable, mari d'une seule femme, sobre, prudent, hospitalier, capable d'enseigner, ennemi des batailles, désintéressé de l'argent, avoir fait preuve qu'il gouverne bien sa maison et a de l'autorité sur ses enfants; car si quelqu'un ne sait pas gouverner sa maison, quel soin aura-t-il de l'Église de Dieu? *I Tim.*, III, 1-8. Il doit également jouir de la considération de ceux du dehors et n'être pas un néophyte. Les qualités du diacre sont à peu près semblables : pureté, franchise, sobriété, désintéressement : ce sont des vertus naturelles qui peuvent aujourd'hui nous sembler toutes simples, mais qui, sans doute, étaient plutôt rares chez des païens et qui n'étaient pas nécessairement produites d'un seul coup par le baptême chrétien.

Presbytres et diacres s'occupent de la vie quotidienne de l'Église. Il appartient aux presbytres de présider les réunions liturgiques, de veiller sur les revenus de la communauté et le bon emploi des aumônes, d'instruire les fidèles et même de préparer la conversion des païens, de maintenir fidèlement le dépôt de la foi et de lutter contre toutes les nouveautés doctrinales qui pourraient en compromettre la pureté. Les diacres sont surtout chargés du soin des pauvres, tout au moins selon les probabilités [1]. Leur rôle est local, c'est-à-dire qu'il ne dépasse pas les limites de l'Église à laquelle ils appartiennent; mais il est permanent. Une fois élus et ordonnés, épiscopes et diacres ne perdent pas leur dignité au hasard des circonstances. Lorsqu'il y a des missions temporaires à remplir, une lettre ou des aumônes par exemple à porter au loin, on peut choisir pour cela des laïques ou des épiscopes; la mission achevée, chacun reprend sa place; mais celui qui faisait auparavant partie du clergé garde naturellement sa dignité.

1. Les diacres peuvent aussi avoir à remplir des fonctions liturgiques, assister les épiscopes dans la célébration de l'Eucharistie et porter aux absents le pain et le vin consacrés. Ils auront ces besognes au IIe siècle; ils les ont sans doute remplies de très bonne heure.

Les apôtres. — Au-dessus de cette hiérarchie locale, il y a l'apôtre. Pour nous, il y a surtout saint Paul, puisqu'il est à peu près le seul fondateur d'Églises que nous connaissions. Saint Paul garde sur ses Églises toute son autorité. Il en demeure, même absent, le véritable chef. C'est lui qui résout les problèmes d'ordre pratique qui viennent à se poser, qui répond aux questions soulevées par ses fidèles, qui juge les coupables, qui excommunie, qui pardonne, qui décide. Lorsqu'il écrit aux Romains qu'il n'a pas évangélisés et qu'il ne connaît pas même encore personnellement, il se borne à leur rappeler la doctrine de la justification, et les conseils moraux qu'il leur donne sont assez généraux pour ne pas risquer d'exciter leur susceptibilité. Mais lorsqu'il s'adresse aux Galates, aux Thessaloniciens, aux Corinthiens surtout, il parle comme un maître et il ne faudrait pas que quelqu'un s'avisât de contester ses droits. Ceux-ci sont évidemment les droits de l'amour : « Si vous avez dix mille pédagogues dans le Christ, du moins n'avez-vous pas beaucoup de pères. Car dans le Christ Jésus, c'est moi qui vous ai engendrés par l'Évangile. » *I Cor.*, IV, 15.

Mais ce sont plus encore les droits de l'apostolat. C'est parce que Paul est apôtre qu'il a le droit de commander partout, au moins dans toutes les Églises établies par lui. Lorsqu'il rencontre devant lui des hommes qui contestent sa mission, il n'hésite pas à relever le gant. Ce sont de faux apôtres, des ouvriers astucieux qui se déguisent en apôtres du Christ, et il n'y a pas à s'en étonner, car Satan lui-même se déguise en ange de lumière : « Ils sont Hébreux : moi aussi. Ils sont Israélites : moi aussi. Ils sont race d'Abraham : moi aussi. Ils sont ministres du Christ; je parle en insensé : je le suis plus qu'eux. » *II Cor.*, XI, 22-23. « Ne suis-je pas libre? ne suis-je pas apôtre? n'ai-je pas vu Jésus Notre-Seigneur? n'êtes-vous pas mon œuvre dans le Seigneur? Et si pour d'autres je ne suis pas apôtre, pour vous, du moins, je le suis; car vous êtes le

sceau de mon apostolat dans le Seigneur, ma défense auprès de ceux qui m'interrogent. » *I Cor.*, IX, 1-2.

La question qui se pose ici est naturellement de savoir pourquoi saint Paul, — et avec lui saint Barnabé qui a, pendant un temps, pris part auprès de lui à l'évangélisation de l'Asie Mineure — a un droit éminent au titre d'apôtre. Il n'y a pas à tenir compte de l'imposition des mains faite sur les deux compagnons par les prophètes et les didascales de l'Église d'Antioche avant leur premier départ, *Act. Apost.*, XIII, 1. Sans doute le Saint-Esprit lui-même désigne alors Paul et Barnabé; et la plupart des critiques catholiques voient dans le rite de l'imposition des mains une ordination épiscopale [1]. Mais ni cette désignation, ni cette cérémonie ne font de saint Paul un apôtre. Les épîtres nous apportent sur ce point un témoignage assuré. Si saint Paul est apôtre, bien qu'il n'ait pas été mis au nombre des Douze par le Seigneur au cours de sa vie mortelle, c'est qu'il a été choisi directement. Comme il le dit aux Galates, il n'est apôtre non par les hommes ni à cause des hommes, mais par Jésus-Christ et par Dieu le Père qui l'a ressuscité d'entre les morts, *Gal.*, I, 1. De même aux Romains, il rappelle qu'il a reçu la grâce et l'apostolat par Jésus-Christ Notre-Seigneur, *Rom.*, I, 5. Devant les Corinthiens, il défend plus expressément encore ses droits incontestables : « Je vous rappelle, frères, l'Évangile que je vous ai annoncé, que vous avez reçu, dans lequel vous avez persévéré, par lequel aussi vous êtes sauvés, si vous le retenez tel que je

1. Cf. J. Coppens, *L'Imposition des mains et les rites connexes dans le Nouveau Testament et dans l'Église ancienne*, Wetteren et Paris, 1925, p. 131-133. Cette interprétation n'est pas sans présenter de grandes difficultés. On voit assez mal comment des hommes aussi obscurs que Manahen ou Lucius de Cyrène auraient pu conférer les pouvoirs épiscopaux à Paul et à Barnabé. Il nous semble plus probable que l'imposition des mains, dans les circonstances données, est un rite de bénédiction. Saint Paul et saint Barnabé, désignés par l'Esprit-Saint pour l'œuvre des missions, sont approuvés et bénis par leurs frères au nom de l'Église d'Antioche.

vous l'ai annoncé... Je vous ai enseigné avant tout, comme je l'ai appris moi-même... que le Christ est ressuscité le troisième jour, conformément aux Écritures et qu'il est apparu à Céphas, puis aux Douze. Après cela, il est apparu en une seule fois à plus de cinq cents frères, dont la plupart sont encore vivants et quelques-uns se sont endormis. Ensuite, il est apparu à Jacques, puis à tous les apôtres. Après eux tous, il m'est aussi apparu à moi, comme à l'avorton. Car je suis le moindre des apôtres, moi qui ne suis pas digne d'être appelé apôtre, parce que j'ai persécuté l'Église de Dieu. C'est par la grâce de Dieu que je suis ce que je suis et sa grâce en moi n'a pas été vaine; loin de là, j'ai travaillé plus qu'eux tous, non pas moi pourtant, mais la grâce de Dieu qui est avec moi. » *I Cor.*, XV, 1-10.

Rien n'est plus significatif que ce dernier passage : saint Paul distingue sa mission de celle des Douze; il ne prétend pas, et il ne saurait le faire, être compté parmi eux, bien que l'Église reconnaissante ait très vite joint son nom et celui de saint Barnabé à ceux des Douze. Il n'en est pas moins apôtre lui aussi, parce qu'il a vu le Seigneur. Il est le dernier, dit-il, à avoir été favorisé d'une semblable vision; aussi se compare-t-il humblement à l'avorton et il ajoute qu'il est indigne du titre d'apôtre; cf. *II Cor.*, XII, 8-10; *Gal.*, I, 11 et suiv. Mais ni sa faiblesse ni ses fautes ne l'empêchent d'être apôtre. Dieu l'a choisi, sans aucun mérite de sa part : cela suffit; et lorsqu'on conteste sa mission, il peut se redresser : qui sont ses adversaires pour s'opposer à la volonté de Dieu?

Apôtre par appel [1], saint Paul a donc le pouvoir de diriger

1. Le terme d'apôtre est susceptible d'un sens plus large, sur lequel nous aurons à revenir. « Dieu, écrit saint Paul, a établi dans l'Église premièrement des apôtres, secondement des prophètes, troisièmement des didascales, ensuite ceux qui ont le don des miracles, puis ceux qui ont le don de guérir, d'assister, de gouverner, de parler en langues. Tous sont-ils apôtres? tous prophètes? tous didascales? tous thaumaturges? » *I Cor.*, XII, 28-30. Parmi ces apôtres, saint Paul cite Andronicus et Junia, « mes compatriotes et mes

ses Églises et il le fait sans hésitation, par lui-même et aussi, à la fin de sa vie, par les délégués qu'il a choisis. C'est à ce titre que Tite et Timothée exercent leurs fonctions, l'un en Crète, l'autre à Éphèse. Ils tiennent leurs pouvoirs de leur maître et, dans les Pastorales, celui-ci leur indique avec précision la ligne de conduite qu'ils ont à suivre dans les chrétientés qu'ils sont chargés de visiter ou d'inspecter.

Toutes choses égales, les Douze, soit collégialement, soit individuellement, possèdent les mêmes droits que saint Paul et si nous avons d'abord parlé de ce dernier, c'est parce que nous le connaissons mieux. Mais nous voyons saint Pierre écrire aux élus de la dispersion de Pont, de la Galatie, de la Cappadoce, de l'Asie, de la Bithynie; saint Jude s'adresser aux bien-aimés en Dieu le Père, aux élus conservés en Jésus-Christ. Dans l'*Apocalypse*, saint Jean envoie des messages aux sept Églises d'Asie, à Éphèse, à Smyrne, à Pergame, à Thyatire, à Sardes, à Philadelphie, à Laodicée, *Apoc.*, I, 17. L'autorité de ce dernier s'exerce même manifestement pour protéger l'Église locale contre la propagande de l'erreur. Celui qui est le chef de l'Église, Diotréphès, s'est révolté; il refuse de reconnaître l'autorité de l'apôtre; il ne reçoit pas ceux qui se recommandent de lui, III *Ioan.*, 9-12. Saint Jean n'hésite pas à intervenir, à annoncer sa prochaine visite pour remettre toutes choses en ordre et rappeler Diotréphès au sentiment de sa subordination.

Saint Pierre. — L'action des apôtres qui s'exerce de la sorte sur toutes les Églises maintient l'unité de l'Église. Mais ne risque-t-elle pas de jouer en des sens divers et d'avoir ainsi

compagnons de captivité, qui sont très considérés parmi les apôtres et qui ont été avant moi dans le Christ. » *Rom.*, XVI,7. Il est évident que saint Paul est tout autre chose qu'un de ces apôtres. Sa vocation lui donne un rang et une autorité à part. Il est vraiment et il reste le chef de toutes les Églises dont il est le fondateur.

des résultats néfastes pour cette unité même qu'elle est destinée à sauvegarder? Des événements comme l'incident d'Antioche peuvent en effet le laisser à craindre. Et des prédicateurs sans mandat, mais qui se recommandent du nom ou de l'autorité d'un des apôtres risquent d'envenimer des situations difficiles, comme on le voit en Galatie et à Corinthe. De ces trouble-fête, il n'y a pas à s'inquiéter beaucoup, car ils sont tôt ou tard démasqués : saint Paul dénonce leurs agissements avec une étonnante vigueur et tout finit par rentrer dans l'ordre. Le cas est évidemment plus grave lorsque des hommes comme saint Pierre et saint Paul entrent ouvertement en conflit. On peut alors compter sur la grâce de Dieu, sur le sentiment du devoir, sur l'intelligence plus exacte des situations pour ramener la paix.

Certes, il faudra bien, le moment venu, qu'une autorité soit chargée de dirimer tous les conflits qui pourraient s'élever entre des Églises locales d'une part et, à l'intérieur de l'Église locale, contre ses chefs et ses membres. D'avance, le Sauveur a pourvu à cette exigence en faisant de saint Pierre le chef du collège apostolique : les pouvoirs de l'apôtre passeront à ses successeurs. En attendant, l'unité reste maintenue, sans trop de peine, en dépit de la gravité des problèmes que doit résoudre l'Église naissante, parce qu'il y a une seule foi, une seule espérance, un seul baptême.

L'Église de Jérusalem reste d'abord le modèle vers lequel tous regardent et le centre d'où partent toutes les décisions importantes. Les collectes que saint Paul organise partout, dans les Églises qu'il fonde, en faveur des pauvres qui sont à Jérusalem, sont plus qu'un acte de charité; elles sont, en un certain sens, un hommage, une obédience à l'égard de l'Église-mère d'où est venue la foi. Mais elles ne sont pas seules. D'une part l'Église de Jérusalem envoie ses délégués, Barnabé et Jean-Marc d'abord, Silas et Judas ensuite pour visiter les Églises et leur faire connaître ses décisions. D'autre part, elle reçoit les rapports que lui font les missionnaires et

prend d'après eux les décisions qui s'imposent : l'assemblée de 49 a de ce point de vue une importance considérable, bien que, en fait, le décret qu'elle promulgue ne tarde pas à tomber en désuétude.

Il est vrai que cette assemblée est la dernière manifestation de l'autorité exercée par l'Église de Jérusalem sur l'ensemble de la chrétienté. Au cours des années suivantes, cette Église ne cessera de voir diminuer son influence et gaspillera ses forces dans un attachement stérile à la loi de Moïse. Nous savons déjà qu'au moment où elle sera obligée de se disperser d'une manière définitive, l'Église de Rome sera prête à recueillir sa succession.

LES ÉGLISES ET L'ÉGLISE *(Suite)*

Les Églises locales ont chacune à leur tête, pour les diriger, un collège de presbytres, qui portent aussi le nom et qui remplissent les fonctions d'épiscopes, et qui sont assistés par un certain nombre de diacres. Épiscopes et diacres sont d'abord choisis par les apôtres ou par leurs délégués, qui conservent sur eux une autorité supérieure; dans certains cas, ils peuvent être désignés par l'assemblée des frères; toujours, semble-t-il, ils sont consacrés par l'imposition des mains, qu'accompagnent des prières [1].

La hiérarchie locale. — Cette hiérarchie locale est essentiellement sédentaire. Elle veille aux intérêts matériels et spirituels de la communauté à laquelle elle préside. Elle

1. Le catéchisme nous apprend que les évêques sont les successeurs des apôtres. Aussi longtemps que les apôtres ont été en vie et ont exercé le gouvernement général des Églises, il n'était pas nécessaire que chacune d'elles eût à sa tête un évêque, en entendant ce mot au sens actuel. On peut se demander pourtant si tous les membres des collèges presbytéraux que nous voyons fonctionner dans les premières communautés avaient des pouvoirs d'évêque ou simplement des pouvoirs de prêtre. La question est obscure et nous n'avons pas ici à la résoudre. Cf. L. Marchal, *Évêques (Origines divine des)*, dans *Supplément du Dictionnaire de la Bible*, t. II, col. 1297-1333.

remplit des fonctions d'enseignement et d'assistance, en même temps qu'elle dirige les cérémonies liturgiques. Mais elle n'a pas à s'occuper, sinon d'une manière accidentelle, de l'évangélisation des païens. Son activité propre se limite aux fidèles dont elle a la charge. Si l'épiscope doit posséder la saine doctrine, c'est plutôt pour exhorter ceux qui croient déjà et répondre aux contradicteurs, *II Tim.*, I, 9, que pour instruire les incroyants. La tâche de la conversion du monde appartient d'abord aux Douze et à ceux que le Seigneur a choisis pour leur être adjoints, comme saint Paul; puis à ceux qui ont reçu pour cela des grâces spéciales.

Il faut ajouter que, pendant toute la période apostolique, l'Esprit-Saint se plaît à multiplier ses faveurs et ses dons dans l'Église naissante. Le miracle de la Pentecôte a été la première et la plus grande de ses manifestations. Il a été suivi de beaucoup d'autres prodiges, si bien que certaines communautés tout au moins sont presque quotidiennement témoin des merveilles qu'il accomplit. Naturellement ceux qui reçoivent ainsi des grâces de choix deviennent l'objet de l'attention et du respect de tous; ils jouissent d'un crédit d'autant plus grand qu'ils semblent avoir été choisis par Dieu lui-même pour accomplir une mission. En face d'eux, les presbytres et les diacres, s'ils n'ont pas obtenu des grâces semblables, sont exposés à paraître de bien petits personnages, sinon à perdre tout leur crédit auprès de la masse des fidèles.

Les charismes. — La question se pose dès lors de savoir si, à côté de la hiérarchie régulière et sédentaire, il n'y a pas aussi une hiérarchie d'un autre ordre, composée de tous ceux à qui l'Esprit-Saint communique des grâces spéciales et qui peuvent prétendre par là à exercer une autorité réelle sur les communautés dont ils sont les membres. Saint Paul revient à plusieurs reprises sur les charismatiques et c'est son témoignage qui doit être recueilli avant tous les autres. Il écrit d'abord dans l'épître aux Romains : « Nous sommes membres

les uns des autres. Or, ayant des dons différents, selon la grâce qui nous a été donnée, si c'est la prophétie, qu'elle s'exerce en proportion de la foi; si c'est le ministère, dans les fonctions du ministère; si quelqu'un a reçu le don d'enseigner, qu'il enseigne; d'exhorter, qu'il exhorte; que celui qui donne le fasse en simplicité; celui qui préside, en diligence; celui qui pratique la miséricorde, avec une aimable gaîté. » *Rom.*, XII, 5*b*-8. Puis, dans la première aux Corinthiens : « Dieu a établi dans l'Église premièrement des apôtres, deuxièmement des prophètes, troisièmement des didascales; puis des thaumaturges, puis des grâces de guérison, des (frères spécialement doués pour) l'assistance et pour le gouvernement, des glossolales. Tous sont-ils apôtres? tous sont-ils prophètes? tous sont-ils didascales? tous sont-ils thaumaturges? tous ont-ils des grâces de guérison? tous sont-ils glossolales? tous interprètent-ils? Recherchez donc les charismes les plus grands. » *I Cor.*, XII, 28-31. Enfin, dans l'épître aux Éphésiens : « C'est le Christ aussi qui a donné les uns comme apôtres, d'autres comme prophètes, d'autres comme évangélistes, d'autres comme pasteurs et didascales, pour mettre les saints en état d'accomplir leur ministère, afin que soit édifié le corps du Christ. » *Éph.*, IV, 11-12.

Il importe, avant tout, de remarquer que, dans ces passages, saint Paul se préoccupe de rappeler à ses fidèles l'ordre indispensable dans les communautés. Chacun à sa place et une place pour chacun, tel est le principe. Dieu, qui n'est pas un Dieu de désordre mais de paix, veut l'équilibre et l'harmonie entre toutes les fonctions du corps social et c'est précisément la comparaison du corps qui, dans l'épître aux Romains, sert à introduire les règles relatives aux charismes. Il ne s'agit pas, dès lors, de fixer les relations entre des chefs hiérarchiques et des sujets, de rappeler aux uns la manière dont ils doivent commander et aux autres celle dont ils doivent obéir, mais plus simplement d'expliquer la conduite ordinaire de l'Esprit de Dieu.

Cela n'empêche pas qu'il y a une certaine gradation entre les charismes. Tous ne sont pas du même ordre et n'ont pas la même valeur. Puisque les dons divins sont gratuits, nul ne saurait se plaindre d'avoir reçu moins que son frère. L'essentiel est que chacun, à la place qu'il occupe, profite des dons qui lui ont été accordés et en fasse aussi profiter toute l'Église.

Les apôtres. — Les premiers, selon saint Paul, sont les apôtres. Ceux que désigne ce terme ne sont pas seulement les Douze, même si l'on y ajoute Paul et Barnabé. Ce sont, d'une manière générale, tous les missionnaires qui, répondant à l'impulsion de l'Esprit, vont fonder des chrétientés nouvelles et annoncer l'Évangile à ceux qui ne l'ont pas encore entendu. Le nom d'apôtres contient l'idée d'un envoi, d'une mission en quelque sorte officielle. Saint Paul parle quelque part d'Épaphrodite, l'apôtre des Philippiens et le serviteur de son indigence, *Phil.*, II, 25. Ailleurs, il annonce aux Corinthiens, la prochaine arrivée de Tite, qui est son collaborateur auprès d'eux et de deux autres frères, qui sont apôtres des Églises, *II Cor.*, VIII, 23. Évidemment, il s'agit ici de messagers, qui sont chargés d'accomplir une mission déterminée et sans caractère proprement religieux. Dans un sens strict, le charisme de l'apostolat exprime quelque chose de plus. Il fait de celui qui le possède l'envoyé du Christ ou de Dieu. Mais il n'exige pas une vision personnelle du Seigneur. Saint Paul a eu cette vision certes; c'est pourquoi son apostolat est analogue à celui des Douze. Seulement, comme il a vu le Seigneur après tous les autres, comme il a même été le dernier à le voir, il est le plus petit des apôtres et se compare humblement à l'avorton. Nous ne savons pas au juste comment saint Barnabé est devenu apôtre. A plus forte raison l'ignorons-nous d'Andronicus et de Junia, *Rom.*, XVI, 7, bien qu'ils soient distingués parmi les apôtres. Missionnaires par vocation, les apôtres ne sont pas attachés à une communauté déterminée. Ils parcourent le monde pour y prêcher la bonne nouvelle,

selon que l'Esprit les dirige et la *Didachè*, à supposer qu'elle traduise un état de choses réellement existant et non une vue imaginaire de son auteur, leur interdira de séjourner plus de deux jours dans la même Église et d'accepter un salaire en argent. Leurs fonctions sont telles qu'il leur est utile de posséder en abondance les autres charismes, surtout ceux d'enseignement et de prodiges qui se retrouvent chez d'autres à l'état isolé; ils peuvent aussi, selon les circonstances, recevoir les dons de prophétie, de gouvernement, d'autres encore, mais rien de tout cela ne leur est nécessaire. Il suffit qu'on ait besoin d'eux afin d'annoncer la bonne nouvelle aux nations pour qu'ils soient les fondements de l'Église, dont le Christ-Jésus est la pierre d'angle, *Éph.*, II, 20 [1].

Les prophètes. — Les prophètes figurent au deuxième rang, après les apôtres, dans les listes des épîtres aux Corinthiens et aux Éphésiens. Ils viennent les premiers dans celle de l'épître aux Romains, XIII, 6, qui ne parle pas des apôtres. Les *Actes* les mentionnent à plusieurs reprises et ils y apparaissent surtout comme chargés d'instruire les fidèles et d'annoncer l'avenir. C'est ainsi que, dans l'Église d'Antioche, il y a des prophètes et des didascales, Barnabé et Siméon appelés Niger et Lucius le Cyrénéen; Manahen, familier d'Hérode le tétrarque et Saul, *Act. Apost.*, XIII, 1 [2]. Ces personnages semblent jouer un rôle important, puisque c'est à eux que s'adresse l'Esprit-Saint pour leur ordonner de mettre à part Paul et Barnabé. A Jérusalem également, il y a de nombreux prophètes : quelques-uns d'entre eux viennent à Antioche au temps du premier séjour que font Paul et Barnabé dans

1. J. Huby, *Les Épîtres de la Captivité*, Paris, 1935, p. 202.

2. A. von Harnack, *Mission und Ausbreitung*, 4e édit., t. I, p. 349, n. 2, suppose que Barnabé, Siméon et Lucius étaient prophètes, Manahen et Saul didascales. L'hypothèse n'est pas invraisemblable, mais elle ne s'impose pas.

cette ville; et, parmi eux, un certain Agabus qui annonce une famine imminente, *Act. Apost.*, XI, 27-28. Le même Agabus passera plus tard à Césarée et y prédira l'arrestation de saint Paul, *Act. Apost.*, XXI, 10 [1]. Silas et Judas, les députés du concile de Jérusalem à Antioche, sont aussi des prophètes et ils consolent grandement les frères de la métropole syrienne, *Act. Apost.*, XV, 32. Enfin, à Césarée, les quatre filles, vierges, du diacre Philippe, prophétisent encore, *Act. Apost.*, XXI, 10, par où l'on voit que le charisme prophétique n'est pas exclusivement réservé aux hommes.

La prédiction de l'avenir, bien qu'elle fasse souvent partie de la grâce prophétique, n'en est pourtant pas la caractéristique essentielle. Les prophètes sont avant tout des prédicateurs qui enseignent la doctrine évangélique et qui, par leurs discours, sont capables d'édifier les infidèles, *I Cor.*, XIV, 24. Peut-être y a-t-il parmi eux des degrés et tous ne possèdent pas au même titre le don de l'Esprit : ceux qui occuperaient la première place connaîtraient tous les mystères et toute la gnose et auraient le pouvoir de les faire connaître, *I Cor.*, XIII, 2. Leurs discours de sagesse leur permettraient de tout comprendre et de tout expliquer. Les autres se contenteraient d'instruire les âmes bien disposées et leur rôle serait d'édifier, d'exhorter, de consoler, *I Cor.*, XIV, 3. Encore faut-il qu'ils parlent en ordre : saint Paul précise que, dans les assemblées, ils ne doivent pas être plus de deux ou trois à réclamer la parole et que les femmes n'ont aucun droit à élever la voix, *I Cor.*, XIV, 29, 34.

Les prophètes ne résident pas nécessairement à demeure dans les communautés. Ils peuvent aller et venir, comme Agabus; mais le plus habituellement ils ne se déplacent pas sans raison. Si deux des filles de Philippe, après avoir vieilli

1. Déjà auparavant, bien d'autres, qui ne sont d'ailleurs pas explicitement désignés comme prophètes, avaient annoncé à l'apôtre son emprisonnement, *Act. Apost.*, XX, 23; XXI, 4.

dans la virginité, sont mortes et ont été enterrées à Hiérapolis de Phrygie, tandis qu'une troisième, qui avait vécu dans le Saint-Esprit, a été ensevelie à Éphèse, ce n'est pas parce qu'elles avaient mené une existence missionnaire, mais parce qu'elles avaient fini par s'établir loin de leur pays natal[1]. Les dons qu'ils possèdent valent aux prophètes une singulière considération de la part des fidèles. Dès les temps apostoliques pourtant, et bien qu'ils soient regardés avec les apôtres comme les fondements de l'Église, *Éphés.*, II, 20, les chefs n'ont pas en eux une confiance illimitée. S'il ne faut pas éteindre l'Esprit ni mépriser les prophéties, il n'en est pas moins nécessaire de tout éprouver pour ne retenir que ce qui est bon, *I Thess.*, V, 19-21.

Les didascales. — Au dessous des prophètes viennent les didascales, qui portent aussi le titre de pasteurs dans l'épître aux Éphésiens, sans qu'on soit fondé pour autant à voir en eux les chefs ou présidents de la communauté chrétienne. Il est normal que les chefs des chrétientés exercent, pour les fidèles, la fonction de didascales et saint Paul dit expressément que l'épiscope doit être capable d'exhorter dans la saine doctrine et de reprendre les contradicteurs, *Tit.*, I, 9. Mais la réciproque n'est pas exacte et les didascales enseignent normalement sous la direction et le contrôle des épiscopes. Ce contrôle est d'ailleurs plus ou moins effectif, selon les circonstances. Apollos, qui remplit à Éphèse, puis à Corinthe, les fonctions d'un véritable didascale commence par enseigner ce qui concerne Jésus, *Act. Apost.*, XVIII, 25, sans connaître encore d'autre baptême que celui de Jean : un complément d'instruction lui est évidemment nécessaire pour qu'il puisse remplir son ministère avec fruit. Au IIe siècle, saint Justin enseignera librement à Rome, tandis qu'à Alexandrie, Origène sera surveillé de près par l'évêque Démétrius.

1. Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 31, 3.

Les didascales se distinguent des prophètes dont ils n'ont ni les transports ni les extases; ce sont plutôt, si l'on veut, des catéchistes qui expliquent l'Évangile d'une manière claire et solide et qui résident dans l'Église locale dont ils sont membres, sans chercher à étendre au loin la sphère de leur influence. Tandis que les apôtres et les prophètes ont habituellement besoin, pour accomplir leur œuvre, de grâces de choix et que, par suite, ils doivent être désignés par l'Esprit-Saint, les didascales peuvent d'eux-mêmes se mettre à la besogne, s'ils s'y trouvent aptes et si personne ne les en empêche. De là le conseil que leur donne saint Jacques, de n'être pas trop nombreux à la fois, *Jac.*, III, 1.

Les évangélistes. — Les évangélistes ne sont signalés que dans l'épître aux Éphésiens, qui les place après les prophètes. Évidemment, ce mot ne sert pas à désigner des écrivains et surtout pas les auteurs des évangiles canoniques. Il est employé dans les *Actes*, XXI, 8, à propos de Philippe; et dans la deuxième à Timothée, saint Paul exhorte son disciple à faire œuvre d'évangéliste, IV, 5, c'est-à-dire, somme toute, à annoncer fidèlement la bonne nouvelle à ceux qui ne la connaissent pas encore. On pourrait supposer que les évangélistes sont des missionnaires, fondateurs des Églises que n'ont pas établies les apôtres eux-mêmes, comme celles de Colosses ou de Laodicée par exemple. Mais cette hypothèse ne dépasse pas les bornes de la vraisemblance et l'on ne sait pourquoi Philippe par exemple est simplement qualifié d'évangéliste, tandis que Barnabé reçoit le titre d'apôtre.

La glossolalie. — Les charismes dont nous venons de parler, bien qu'ils figurent en premier lieu dans les listes de saint Paul, ne confèrent pas par eux-mêmes des pouvoirs extraordinaires à ceux qui en sont investis. Il arrive souvent que les apôtres ou les prophètes jouissent du don des miracles, guérissent les malades, ressuscitent les morts, pénètrent les

secrets des cœurs, etc., et ces grâces les aident à accomplir leur mission, surtout auprès des infidèles qui sont sensibles aux signes et aux prodiges. Mais cela n'est pas nécessaire. Au contraire, l'Esprit-Saint se plaît à multiplier dans l'Église naissante des dons plus merveilleux en apparence et qui suscitent l'enthousiasme, voire l'envie de ceux qui en contemplent les effets : les guérisons, les miracles, le parler en langues.

De tous les dons spirituels, ce dernier est peut-être celui qui produit sur les assistants l'impression la plus profonde; il est aussi regardé comme le plus caractéristique de la venue de l'Esprit-Saint. Et lorsque, dans une assemblée chrétienne, un des fidèles d'abord, puis quelques autres, et peut-être finalement tous les frères, commencent à être saisis par le besoin du parler en langues, on ne saurait guère hésiter à déclarer que l'Esprit de Dieu est là. Ce sont alors des cris inarticulés, des mots à peine intelligibles, des soupirs et des gémissements ineffables. La prière ne se traduit plus, comme d'habitude par des phrases complètement formées; elle dépasse en quelques mots la région où naissent les mots, si bien que personne, parmi les non initiés, ne sait à quel moment il faut répondre *Amen* pour témoigner son adhésion aux sentiments exprimés par le glossolale.

On comprend sans peine que beaucoup, sinon tous, aient désiré une grâce aussi extraordinaire. A Corinthe surtout, la glossolalie est l'objet d'une telle ambition que saint Paul se voit obligé de mettre les fidèles en garde contre des abus possibles et toujours redoutables. Il ne s'agit pas d'éteindre l'Esprit et de l'empêcher de se manifester, ce qui d'ailleurs n'est au pouvoir d'aucun homme. Mais il est indispensable de veiller avant tout au bon ordre des assemblées : « Celui qui parle en langues ne parle pas aux hommes, mais à Dieu; personne en effet ne l'entend; mais en esprit il parle mystères... Celui qui parle en langues s'édifie lui-même, mais celui qui prophétise édifie l'assemblée. Je veux bien vous voir tous parler en langues, mais plus encore que vous prophétisiez;

car plus grand est celui qui prophétise que celui qui parle en langues, hors le cas où il interpréterait, afin que l'assemblée en tire édification... Si l'on parle en langues, que ce soit chaque fois deux ou au plus trois et à leur tour et que quelqu'un interprète. Mais au cas où il n'y aurait pas d'interprète, qu'il se taise dans l'assemblée et qu'il se parle à lui-même et à Dieu. » *I Cor.*, XIV, 2, 4-5, 26-28.

Ces conseils sont des plus sages et ils montrent à quel point l'apôtre tient à éprouver les manifestations extraordinaires. Dans des milieux fortement secoués par l'enthousiasme de certaines religions orgiastiques, des précautions sont à prendre si l'on ne veut pas confondre l'action de l'Esprit-Saint et des phénomènes purement naturels. Le meilleur moyen de contrôle, le plus efficace et le plus simple, reste le maintien de l'ordre dans les réunions où se produisent des faits de glossolalie. Les assemblées chrétiennes se doivent de garder la haute tenue morale qui convient à des disciples du Seigneur; elles ne sauraient dégénérer en tumultes et en folles clameurs.

Le contrôle des charismes. — Quelques historiens ont pu s'y tromper. Ils ont déclaré que l'Esprit régnait en toute liberté sur les premières communautés chrétiennes et que les phénomènes les plus extraordinaires, du genre de la glossolalie, étaient regardés par tous, même par les chefs les plus autorisés, comme le signe assuré de sa présence. D'après eux, la défiance à l'égard des pneumatiques n'est venue que plus tard, si bien que l'autorité d'une hiérarchie régulière s'est établie sur les ruines laissées par la défaite de la hiérarchie charismatique.

Une théorie aussi étrange est démentie par les faits les plus assurés. Il est vrai que l'Église des premiers jours a vécu dans une atmosphère de surnaturel que nous ne connaissons plus depuis de très longs siècles. Déjà saint Grégoire le Grand se plaisait à expliquer à ses auditeurs que les miracles, nécessaires aux origines de l'Église, ne l'étaient plus de leur temps,

parce que la foi avait poussé d'assez profondes racines pour être assurée de grandir. Mais il est tout aussi vrai que saint Paul et les autres apôtres avec lui se sont toujours tenus en garde contre les enthousiasmes irraisonnés et ont fixé les règles de sagesse et de prudence selon lesquelles l'Église n'a pas cessé de vivre.

Deux principes servent à tracer la ligne de conduite de saint Paul à l'égard des charismatiques. Le premier est celui de l'édification mutuelle et de la charité, et rien n'est plus caractéristique à cet égard que la place occupée dans la première aux Corinthiens par l'éloge de la charité. L'apôtre est en train de parler des charismes et de mettre en relief leur diversité indispensable pour la parfaite édification du corps du Christ. Tout à coup, il s'interrompt : « Ambitionnez du moins de plus grands charismes. » Alors éclate, magnifique, inattendu, l'hymne de l'amour : « Si je parle les langues des hommes et celles des anges, mais que je ne possède pas la charité, je suis passé à l'état d'airain sonnant ou de cymbale retentissante. Si je possède la prophétie et que je connaisse tous les mystères et toute la gnose, que je possède toute la foi de manière à transporter des montagnes, mais que je ne possède pas la charité, je ne suis rien. » *I Cor.*, XIII, 1-2. Rien ne saurait être plus clair. Les grâces les plus rares, les dons les plus merveilleux ne sont rien pour qui n'aime pas. Dès lors, tout doit se passer selon les règles de l'édification, *I Cor.*, XIV, 26. La valeur des charisme dépend de l'usage qui en est fait.

Le second principe est tout aussi clair : c'est celui de la tradition. Dès les premiers jours, le christianisme apparaît comme une tradition et saint Paul lui-même n'enseigne rien en dehors de ce qu'il a appris. Il est tellement assuré de la vérité de sa doctrine qu'il déclare anathème quiconque, fût-ce un ange du ciel, oserait la contredire, *Gal.*, I, 9. Sans doute, il doit sa conversion et son appel à une révélation particulière du Seigneur; mais cette révélation qui a fait de lui un chrétien et un apôtre ne lui a pas communiqué des enseignements diffé-

rents de ceux des autres apôtres; elle ne l'a même pas empêché de s'instruire auprès de ceux qui avaient cru avant lui et d'apprendre d'eux le récit de la prédication, de la mort, de la résurrection du Seigneur. Ce qu'il prêche est la foi commune, celle à laquelle adhèrent toutes les Églises. Il déclare expressément aux Corinthiens qu'il leur a transmis ce qu'il a lui-même reçu, *I Cor.*, XI, 23; XV, 3; et lorsqu'il précise qu'il a reçu du Seigneur le récit de la dernière Cène, il ne prétend pas s'autoriser d'une révélation privée; il s'appuie au contraire sur une tradition qui a son point de départ dans les paroles et les gestes du Seigneur et qui lui a été transmise par ceux qui avaient été ses catéchistes ou ses introducteurs dans l'Église.

A la tradition, personne n'a le droit de rien changer. Cela est reconnu aussitôt que Jésus a quitté les siens. La seule qualité qu'on exige du successeur éventuel de Judas dans le collège apostolique est qu'il soit un témoin fidèle. A mesure que les années s'écoulent, ce respect devient de plus en plus nécessaire, parce que ceux qui ont vu et entendu le Seigneur, ceux qui ont mangé et bu avec lui, disparaissent de ce monde les uns après les autres et que le danger de la nouveauté est par là-même plus redoutable. Ce danger n'est pas chimérique, surtout dans les Églises établies en pleine terre païenne qui se trouvent exposées à toutes les séductions du syncrétisme. « Prenez garde, écrit saint Paul aux Colossiens, que personne ne fasse de vous sa proie par la philosophie et une vaine tromperie inspirées d'une tradition tout humaine, selon les éléments du monde et non selon le Christ. » *Colos.*, II, 8.

De là, les recommandations qui remplissent, peut-on dire, les Pastorales : « O Timothée, garde le dépôt; évite les mots vides et profanes et les oppositions de la gnose au faux nom, de cette gnose dont la promesse a fait déchoir plusieurs de la foi. » *I Tim.*, VI, 20-21. « Garde le bon dépôt, par l'Esprit-Saint qui habite en nous. » *II Tim.*, I, 14. « Toi donc, mon enfant, affermis-toi dans la grâce qui est dans le Christ Jésus

et ce que tu as entendu de moi par de nombreux témoins, transmets-le à des hommes fidèles qui seront capables d'en instruire les autres. » *II Tim.*, II, 1-2. « Demeure ferme en ce que tu as appris et que tu as cru, sachant de qui tu l'as appris. » *II Tim.*, III, 14. « Évite les sottes questions, les généalogies, les disputes, les discussions sur la Loi : elles sont inutiles et vaines. Après un ou deux avertissements, fuis l'homme hérétique, sachant qu'un tel homme est perverti et qu'il pèche, puisqu'il est condamné par son propre jugement. » *Tit.*, III, 9-11.

Tout cela est décisif. Il est naturel que les Pastorales insistent plus que les autres épîtres sur le maintien de la tradition. Elles sont en quelque sorte le testament de saint Paul, et l'apôtre qui se sait arrivé au terme de sa carrière terrestre doit se faire plus pressant que jamais pour confier à ses disciples ce qu'il a de plus cher, la doctrine traditionnelle qu'il a reçue du Seigneur et qu'il a enseignée avec fidélité. Mais seule, cette insistance est nouvelle; les principes ne l'ont jamais été.

Dans ces conditions, on comprend mieux l'attitude de l'apôtre, et aussi bien celle de toute l'Église, à l'égard des dons charismatiques. On ne saurait assurément repousser ces dons. Bien plus, on doit se réjouir de voir l'Esprit de Dieu les répandre abondamment dans les âmes des fidèles. Mais on doit les contrôler, à la lumière de l'enseignement commun : « Je vous déclare que personne, s'il parle par l'Esprit de Dieu, ne dit : Jésus est anathème. » *I Cor.*, XII, 3. Dieu ne saurait se contredire, et s'il devient un jour ou l'autre nécessaire de choisir, il faudra préférer la simple tradition aux nouveautés, même si celles-ci étaient apparemment confirmées par des prodiges et des signes.

Dans ces conditions, il est facile de répondre à la question que nous posions tout à l'heure et de conclure que les charismatiques n'ont jamais constitué une hiérarchie proprement dite à laquelle les fidèles auraient été soumis. Si saint Paul

classe les diverses grâces et les fonctions auxquelles elles correspondent, de manière à indiquer ses préférences, il ne veut pas dire qu'il n'y a pas, dans les communautés des chefs d'un autre ordre, qui sont les véritables chefs. Il est vrai que les épîtres sont loin d'être aussi explicites que nous le souhaiterions; mais, précisément parce qu'elles ne disent pas tout, nous n'avons pas le droit d'interpréter leurs silences dans le sens de nos théories. L'instruction sur les charismes, qui tient tant de place dans la première aux Corinthiens n'a pas pour but de fixer la constitution de l'Église; elle veut simplement opposer l'ordre qui se manifeste jusque dans la mystique chrétienne la plus élevée aux désordres qui caractérisent la mystique païenne. « Vous savez bien, rappelle saint Paul, que quand vous étiez des Gentils, vous étiez entraînés vers des idoles muettes, selon l'impulsion qui vous prenait. » *I Cor.*, XII, 2. Il ne convient pas que des chrétiens se conduisent à la manière des païens, puisque c'est l'Esprit-Saint lui-même qui les inspire et règle leurs paroles et leurs gestes. Sa grâce est multiforme assurément, comme il convient dans une société bien organisée. Mais on ne voit pas que les apôtres, les prophètes et les didascales aient joué dans les communautés le rôle des chefs réguliers ou qu'ils leur soient comparés en quelque manière. Ils ne sont pas du même ordre, puisqu'ils sont uniquement sous la dépendance de l'Esprit qui les conduit et qui peut se retirer d'eux comme il le veut, tandis que les épiscopes et les diacres ne sont pas d'abord des spirituels, bien qu'ils aient aussi besoin pour agir de l'assistance de l'Esprit-Saint et que celle-ci leur soit assurée dès lors qu'ils ont reçu l'imposition des mains [1].

1. Il est vrai que, *I Cor.*, XII, 28, les formes d'assistance et de gouvernement sont comptées parmi les charismes; et surtout que, *Rom.*, XII, 6, saint Paul signale comme des charismes la prophétie, la diaconie ou ministère, l'enseignement, l'exhortation, la distribution des parts, la présidence, la miséricorde; après quoi, il recommande à chacun de remplir son office dans

Il y aura des moments, dans l'histoire de l'Église, où le prophétisme s'opposera nettement à la hiérarchie établie. Déjà, vers le milieu du IIe siècle, Hermas donnera aux prophètes la préférence sur les presbytres; et un peu plus tard le montanisme soulèvera le problème dans toute son acuité. Il ne semble pas qu'aux temps apostoliques il y ait eu de vraies difficultés à ce sujet. Dans chaque communauté nouvelle, les apôtres, ou leurs délégués, instituent des chefs sur lesquels ils conservent toute autorité; et lorsque l'Esprit-Saint se manifeste en puissance, tous accueillent avec joie sa venue, bien qu'il soit parfois nécessaire de régler l'usage de l'une ou l'autre de ses grâces.

l'ordre. Mais il ne faut pas oublier que l'imposition des mains, par laquelle on est établi dans l'office de presbytre ou de diacre confère une grâce. « Ne néglige pas, écrit saint Paul à Timothée, le charisme qui est en toi, qui t'a été donné par prophétie avec l'imposition des mains du presbytérium. » *I Tim.*, IV, 14. Et encore : « C'est pourquoi je te rappelle de ressusciter le charisme de Dieu qui est en toi par l'imposition de mes mains. » *II Tim.*, I, 6. Ainsi les deux hiérarchies se recouvrent, au moins partiellement, et l'Esprit se manifeste aussi bien par les actes quotidiens du gouvernement et du ministère que par les glossolalies ou autres dons extraordinaires.

CHAPITRE IX

LA VIE CHRÉTIENNE

DES Églises fondées par saint Paul, il est une que nous connaissons fort bien, grâce aux renseignements de toute sorte que l'Apôtre nous donne sur sa vie quotidienne et sur les soucis de tout ordre qui remplissaient ses fidèles : c'est l'Église de Corinthe. Sur aucune autre des premières communautés chrétiennes, nous ne possédons autant de détails concrets, si bien que les lettres aux Corinthiens doivent nécessairement fournir le cadre de toute étude sur les préoccupations et les besognes journalières des chrétientés primitives. Il ne faut pourtant pas oublier que l'Église de Corinthe a ses caractères propres, son originalité très marquée : comment pourrait-on comparer en tous points les communautés d'Antioche, de Pisidie, de Derbé ou de Lystres, sises au centre de l'Asie Mineure, en des régions relativement peu peuplées et difficilement perméables à l'hellénisme avec celle du grand entrepôt commercial, de la ville de luxe et de plaisir qu'était alors Corinthe? Sans doute, les hommes restent partout les mêmes et c'est le même christianisme qui a conquis les fidèles de la Pisidie, de la Lycaonie, de la Phrygie et ceux de Corinthe. Mais les différences locales sont trop considérables pour qu'il soit permis de généraliser sans réserve les données que nous fournissent les lettres aux Corinthiens.

L'Église de Corinthe. — Lorsque saint Paul y arrive, Corinthe est une très grande ville : certaines évaluations, sans

doute exagérées, lui attribuent une population de six cent mille habitants, dont les deux tiers seraient des esclaves. Cette population est extrêmement mélangée. Comme dans tous les centres commerciaux de l'Orient, les races les plus diverses s'y coudoient : descendants des anciens légionnaires romains qui ont fondé la colonie de Laus Iulia Corinthus; magistrats et fonctionnaires venus de l'Italie; Syriens, Égyptiens, Grecs, Juifs, attirés les uns et les autres par l'espoir d'une rapide fortune. Tous les cultes aussi s'y donnent rendez-vous : Isis et Sérapis, Asklépios, Jupiter Capitolin, Artémis d'Éphèse, la Grande Mère; mais plus cher que tout autre à la population sédentaire ou flottante est le culte d'Aphrodite, dont le sanctuaire se dresse sur l'Acrocorinthe, élevé de cinq cents mètres au-dessus du rivage. A peine est-il besoin d'ajouter qu'Aphrodite exige de ses innombrables adorateurs le sacrifice trop facile de leur pureté, si bien qu'il n'y a peut-être pas en Grèce, sinon dans tout l'empire, de ville plus licencieuse que Corinthe.

Dans ce milieu corrompu, la prédication de la croix fait l'effet d'une folie. Elle l'est vraiment; mais cette folie gagne rapidement un grand nombre de fidèles enthousiastes et passionnés. Nous voudrions pouvoir ici apporter des précisions, donner des chiffres, indiquer la situation sociale des convertis de Corinthe. Tout cela ne nous est guère possible. Il serait vain en particulier de chercher à connaître le nombre des premiers convertis. Certains passages des épîtres donnent l'impression d'une grande foule, d'une multitude immense; d'autres au contraire sont plus modestes. Si tous les chrétiens de Corinthe peuvent s'assembler en une même salle pour célébrer l'Eucharistie, il faut qu'ils n'aient pas été très nombreux, du moins au début. La conquête se poursuivra après le départ de l'apôtre, pendant les années qui suivront sa mort. Par comparaison avec le chiffre total de la population, la chrétienté de Corinthe reste longtemps le petit troupeau et sans doute en est-il de même partout ailleurs. Des formules enthou-

siastes comme celles qui montrent la foi des Thessaloniciens connue et célébrée dans le monde entier, *I Thess.*, I, 8; la foi des Romains annoncée dans tout l'univers, *Rom.*, I, 8; l'Évangile prêché à toute créature qui est sous le ciel, *Colos.*, I, 6, ne doivent pas nous faire d'illusion; elles sont évidemment à interpréter avec une certaine modestie.

La situation sociale des chrétiens. — Nous sommes un peu mieux renseignés sur la situation sociale des convertis. Dans un passage souvent cité, saint Paul écrit aux Corinthiens : « Regardez votre appel, frères : pas beaucoup de sages selon la chair, pas beaucoup de puissants, pas beaucoup d'hommes bien-nés. Mais ce qu'il y a d'inepte dans le monde, Dieu se l'est choisi pour faire honte aux sages et ce qu'il y a de faible dans le monde, Dieu se l'est choisi pour faire honte à ce qu'il y a de fort. Et ce qui, dans le monde, n'a pas de naissance et ce qui est compté pour rien, Dieu se l'est choisi; et ce qui n'existe pas, pour laisser sans emploi ce qui existe, en sorte que nulle chose n'aille se glorifier à la face de Dieu. » *I Cor.*, I, 26-29. Ce texte a été diversement commenté. Les uns ont voulu y voir l'affirmation que l'Église de Corinthe n'était guère composée que de petites gens, d'esclaves ou d'affranchis, de pauvres, d'ignorants, de commerçants sans fortune, de matelots du port, de travailleurs manuels. Et cela est vrai dans l'ensemble. Ce n'est pas parmi les riches et les savants que le christianisme a opéré ses premières et plus belles conquêtes et la plupart des communautés primitives ont dû se recruter surtout dans les basses classes de la société. A Jérusalem, l'Église est toujours restée pauvre, malgré la générosité avec laquelle ses membres plus favorisés des biens de la fortune vendirent leurs biens pour en mettre le prix au service de la communauté. Les collectes faites dans toutes les Églises pauliniennes en faveur de l'Église-mère ne sont pas seulement un signe de dépendance et un hommage rendu à la ville sainte où Jésus a été crucifié et est ressuscité; elles répondent à une

véritable nécessité et les frères de Jérusalem en ont grand besoin pour assurer leur vie quotidienne.

Ailleurs, il n'en va pas tout à fait de même. Le seul fait que les collectes peuvent être partout organisées d'une manière régulière et que chaque communauté est invitée à désigner ses représentants pour apporter les dons de ses membres à Jérusalem, montre déjà que la plupart des fidèles devaient y être au moins à l'abri du besoin. Sans doute, il faut tenir compte de la générosité qui anime les premiers convertis, de l'esprit de détachement qui s'est emparé d'eux lorsque l'Évangile leur a été annoncé [1]; mais ces vertus n'auraient pas eu à s'exercer si personne n'avait eu le moyen de les manifester.

Il faut ajouter que les lettres de saint Paul ne s'adressent pas à un milieu sans culture et que des ignorants, des esclaves illettrés auraient été bien embarrassés de comprendre les développements doctrinaux de l'épître aux Romains ou encore ceux des épîtres aux Colossiens et aux Éphésiens. Les lettres aux Corinthiens elles-mêmes, si personnelles, si directes, si pleines de détails concrets, ne sont pas accessibles à tout le monde. L'apôtre dit bien à ses Corinthiens qu'il leur a parlé comme à des êtres encore tout en chair, comme à des nourrissons dans le Christ, qu'il les a abreuvés de lait et non de morceaux solides qu'ils n'étaient pas encore capables d'assimiler, *I Cor.*, III, 1-2. L'enseignement qu'il leur donne n'en est pas moins élevé et il faut non seulement une certaine intelligence, mais une certaine culture pour le comprendre. On ne doit pas exagérer la portée de ces remarques, d'autant que, pendant plusieurs siècles, on ne cessera pas de reprocher au christia-

1. Il n'y a pas à faire intervenir ici l'espoir de la parousie prochaine. Ce n'est pas parce que les fidèles de Corinthe ou d'ailleurs attendent la fin du monde qu'ils donnent volontiers et, dans ses recommandations sur l'organisation des collectes, *II Cor.*, VIII-IX, saint Paul ne dit pas un mot de cette attente. Il préfère rappeler à ses correspondants l'exemple du Christ qui, étant riche, est devenu pauvre pour eux, *II Cor.*, VIII, 9, ou même exciter l'émulation des diverses communautés.

nisme son mépris pour la culture profane et le petit nombre des savants qu'il est parvenu à conquérir. Mais il était nécessaire de les faire.

Nous connaissons d'ailleurs quelques-uns parmi les chrétiens, plus instruits ou plus riches, de l'Église primitive. A Corinthe même, Crispus est le chef de la synagogue, *Act. Apost.*, XVIII, 8; *I Cor.*, I, 14; Caïus est un des membres notables de la communauté, *I Cor.*, I, 14, et, durant son second séjour en Achaïe, saint Paul habitera chez lui, *Rom.*, XVI, 23. Il prend logis, pendant sa première visite, chez Titius Iustus, *Act. Apost.*, XVIII, 7. Ces trois personnages ne sont pas de pauvres gens et il faut en dire autant d'Aquila et de Priscille qui, obligés de s'exiler de Rome, s'installent à Corinthe où ils procurent du travail à saint Paul, *Act. Apost.*, XVIII, 3; puis vont à Éphèse où ils acquièrent, s'ils ne la possédaient pas déjà, une maison assez grande pour que les frères puissent s'y réunir, *I Cor.*, XVI, 19. Aquila et Priscille finissent par revenir à Rome, *Rom.*, XVI, 3-5 et leur maison y devient aussi un centre de réunion pour les fidèles de la capitale. Éraste, *Rom.*, XVI, 23, est le trésorier de la ville de Corinthe : il doit jouir au moins d'une certaine aisance. A Philippes, Lydie est fabricante de pourpre et elle offre généreusement l'hospitalité à saint Paul et à ses compagnons, *Act. Apost.*, XVI, 14-15. Les Philippiens peuvent d'ailleurs à plusieurs reprises envoyer des secours à l'apôtre qui n'accepte que d'eux seuls ce témoignage de reconnaissance, *II Cor.*, XI, 9; *Philip.*, IV, 15-18. A Thessalonique, parmi les premiers baptisés, se trouvent plusieurs femmes de qualité, *Act. Apost.*, XVII, 4. A Athènes, où la prédication de l'Évangile rencontre si peu de succès, un aréopagite du nom de Denys et sa femme Damaris se laissent convaincre, *Act. Apost.*, XVII, 34. A Colosses, Philémon possède un certain nombre d'esclaves. A tout instant d'ailleurs, saint Paul insiste sur les devoirs réciproques des maîtres et des esclaves et la manière dont il s'exprime montre bien que les maîtres chrétiens sont déjà relativement nombreux.

L'élite de l'intelligence est plus difficile à conquérir. Mais on ne saurait dire qu'elle fait défaut. Le premier à citer ici serait assurément saint Paul lui-même, qui est un des plus puissants esprits qu'ait possédés l'humanité. La manière dont il a su comprendre et assimiler le message de Jésus prouverait à elle seule la portée de ses conceptions et les vastes synthèses qu'il esquisse, dans les épîtres aux Romains, aux Colossiens, aux Éphésiens par exemple, témoignent d'une vigueur spirituelle extraordinaire. Après saint Paul, il est permis de citer saint Barnabé, qui a été le premier, parmi les membres de l'église de Jérusalem, à deviner ou à découvrir le génie de l'apôtre : dans l'antiquité, on lui a souvent attribué la rédaction de l'épître aux Hébreux et ce que nous savons de lui montre bien qu'il ne serait pas indigne de la forte doctrine sur le sacerdoce du Christ qui y est exposée. Apollos, originaire d'Alexandrie est qualifié par les *Actes des apôtres*, XVIII, 24, d'homme disert et puissant dans les Écritures. En quittant Éphèse, où il a d'abord annoncé la vie, la mort et la résurrection de Jésus, il gagne Corinthe et il y prêche si bien qu'il groupe autour de lui un parti dévoué, sans doute celui des intellectuels et des philosophes. On pourrait citer d'autres noms : ceux-là suffisent pour montrer dans quel sens il faut entendre les condamnations portées par saint Paul contre la fausse gnose et contre la sagesse de ce monde.

Il arrive parfois qu'en dépit de la large fraternité chrétienne prêchée par l'apôtre, les différences entre riches et pauvres se manifestent de façon tout à fait déplaisante. Saint Jacques se montre particulièrement sévère pour des fautes de ce genre : « Si un homme, portant au doigt un anneau d'or et revêtu d'un habit magnifique, entre dans votre assemblée et qu'entre aussi un pauvre revêtu d'un habit sordide, si vous regardez avec faveur celui qui porte l'habit magnifique et lui dites : Toi, assieds-toi honorablement ici, et si vous dites au pauvre : Toi, tiens-toi là debout ou assieds-toi au pied de mon escabeau, est-ce que vous n'êtes pas inconséquents avec vous-

mêmes et ne devenez pas des juges aux pensées perverses? » *Iac.*, III, 2-4. Saint Paul de son côté blâme les riches qui, pour les agapes, apportent assez de provisions pour festoyer largement et n'attendent même pas que les pauvres soient arrivés pour commencer le repas symbolique. Aussi peuvent-ils rentrer chez eux l'estomac bien garni, tandis que les pauvres qui n'ont rien pu fournir, s'en retournent à jeun, *I Cor.*, XI, 21-22, 33-34.

Ce ne sont là que des problèmes particuliers que l'esprit de charité doit permettre de résoudre à lui seul. Ce que nous appelons aujourd'hui la question sociale ne se pose à aucun degré dans l'Église naissante. Saint Paul ne cesse pas de répéter que l'esprit chrétien peut exister chez tous, à quelque condition qu'ils appartiennent : « Suivant que le Seigneur l'a départi à chacun, que chacun continue à marcher dans l'état où lui est venu l'appel de Dieu... Était-on circoncis quand on a été appelé : qu'on ne dissimule pas sa circoncision. Est-ce dans l'incirconcision qu'on a été appelé : qu'on ne se circoncise pas. La circoncision n'est rien et l'incirconcision n'est rien; mais l'observation des commandements de Dieu... Tu étais esclave quand tu fus appelé? ne t'en mets pas en peine, mais quand même tu pourrais devenir libre, profites-en plutôt. Car celui qui a été appelé dans le Seigneur étant esclave est l'affranchi du Seigneur; pareillement, celui qui a été appelé étant libre, est l'esclave du Christ. Vous avez été achetés à prix : ne devenez pas esclaves des hommes. » *I Cor.*, VII, 17-23. Certes, les maîtres chrétiens peuvent, s'ils le veulent, affranchir leurs esclaves, surtout si ceux-ci partagent la même foi, mais ils n'y sont même pas engagés. Lorsque saint Paul s'adresse à Philémon, pour lui recommander la mansuétude à l'égard de son esclave fugitif, Onésime, il le prie de l'accueillir comme un frère, puisqu'il s'agit désormais d'un baptisé, mais il ne l'invite pas expressément à lui rendre la liberté. Philémon pourra se croire obligé de le faire, s'il désire plaire à l'apôtre et accomplir en même temps un sacri-

fice méritoire : en réalité il agira comme bon lui semblera. Le risque à courir, c'est que les esclaves chrétiens se croient tout permis à l'égard de leurs maîtres, lorsque ceux-ci sont fidèles et la tentation devait être forte pour les esclaves, au sortir de la synaxe eucharistique où ils s'étaient assis à la même table que leurs maîtres, de les traiter plus ou moins familièrement. L'apôtre tient à combattre jusqu'à cette tentation et il recommande aux esclaves dont les maîtres sont aussi baptisés de les servir avec d'autant plus de dévouement et de zèle. *I Tim.*, VI, 2; *Éphes.*, VI, 5-9; *Colos.*, III, 22-IV, 1.

Mariage et virginité. — Les mêmes principes s'appliquent aux problèmes du mariage. L'homme marié ne doit pas chercher à se séparer de son épouse; le célibataire ne doit pas chercher à se marier, *I Cor.*, VII, 26. Le mieux pour chacun est de rester dans l'état où il se trouve. Cependant cette solution générale ne saurait suffire et comme la question des relations sexuelles est une de celles qui agitent le plus les esprits dans l'Église de Corinthe, saint Paul est obligé d'entrer ici dans les plus grandes précisions.

Il pose en principe que le mariage est bon, voire qu'il peut être nécessaire, car il vaut mieux se marier que de brûler, *I Cor.*, VII, 9. Dès lors qu'on est marié, chacun des époux appartient à son conjoint : la femme n'a pas le pouvoir sur son propre corps, mais le mari; pareillement, le mari n'a plus le pouvoir sur son propre corps, mais la femme. *I Cor.*, VII, 4. Ces règles générales répondent aux inquiétudes de certains encratites, selon lesquels il est beau à un homme de ne pas toucher sa femme. Peut-être est-ce beau en effet, et nous verrons tout à l'heure l'apôtre faire l'éloge de la virginité. Mais ce n'est pas humain et si l'on se marie, c'est pour avoir avec son conjoint les relations qu'autorise la morale.

A l'inverse, d'autres, parmi les Corinthiens, posent le principe de la liberté absolue : Tout est permis à celui que le Christ a une fois délivré. Il suit de là que les fautes charnelles

n'existent plus et que chacun est libre de faire ce qu'il veut de son corps, en particulier de s'unir comme il l'entend à une prostituée. Saint Paul ne saurait renier le principe sur lequel il n'a pas cessé de s'appuyer durant son ministère. Mais il n'a pas de protestations assez véhémentes contre l'application que l'on prétend en faire. Le corps du chrétien baptisé ne lui appartient plus, déclare-t-il avec force; il est au Seigneur. Il est membre du corps mystique du Christ. Il est le temple du Saint-Esprit. Si nos corps sont les membres du Christ, comment pourrait-on les faire membres d'une prostituée? *I Cor.*, VI, 15.

Quand on n'est pas marié et quand, d'autre part, on a assez de courage et de vertu pour garder la continence, on agit avec sagesse et l'on est digne de tout éloge : « L'homme non marié s'inquiète des choses du Seigneur, des moyens de plaire au Seigneur, mais celui qui s'est marié s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à sa femme et le voilà divisé. Et la femme sans mari, aussi la vierge, s'inquiète des choses du Seigneur, pour être sainte de corps et d'esprit, mais celle qui s'est mariée s'inquiète des choses du monde, des moyens de plaire à son mari. » *I Cor.*, VII, 32-34. Du moment qu'on appartient au Seigneur, le mieux est de lui appartenir tout entier [1]. C'est ce que fait saint Paul lui-même, *I Cor.*, VII, 7, bien qu'il ait le droit strict de vivre dans le mariage,

1. Les formules dont se sert ici l'apôtre sont très générales; elles valent pour tous les temps et pour toutes les circonstances. On peut interpréter de la même manière les versets précédents : « Le temps s'est resserré : désormais que ceux qui ont des femmes soient comme n'en ayant pas, et ceux qui pleurent comme ne pleurant pas, et ceux qui se réjouissent comme ne se réjouissant pas, et ceux qui achètent comme n'étant pas en possession, et ceux qui usent du monde comme n'en usant pas à leur gré, car la figure de ce monde passe. » *I Cor.*, VII, 29-31. Tout cela reste vrai, à quelque moment de l'histoire qu'on se trouve. Ce sera d'ailleurs plus vrai encore aux approches de la fin du monde et comme personne ne connaît la date du jugement dernier, il est sage de vivre constamment dans l'attente de sa venue.

si cela lui plaît, tout comme les autres apôtres, les frères du Seigneur et Céphas lui-même, *I Cor.*, IX, 5. C'est ce que doivent faire aussi les fidèles désireux de réaliser pleinement l'idéal chrétien [1].

Parmi les cas particuliers qui inquiètent les Corinthiens, les plus importants sont ceux des mariages mixtes et du divorce. Par la force des choses, les mariages mixtes sont très fréquents parmi eux. Il a pu arriver que, dans un ménage, une seule des parties se convertisse à la foi chrétienne; l'autre demeurant dans l'infidélité. Il arrive encore chaque jour que des païens épousent des chrétiennes et qu'ensuite les inconvénients d'une telle situation apparaissent en pleine lumière. Saint Paul apporte une solution pleine de sagesse : « Si quelque frère a une femme incroyante et qu'elle consente à cohabiter avec lui, qu'il ne la renvoie pas; et toute femme qui a un mari incroyant, si celui-ci consent à cohabiter avec elle, qu'elle ne renvoie pas son mari. Car le mari incroyant se trouve sanctifié dans la femme et la femme incroyante se trouve sanctifiée dans le frère, puisque autrement il faudrait conclure que vos enfants sont impurs; or il est de fait qu'ils sont saints. » *I Cor.*, VII, 12-14.

Reste le cas où la partie païenne veut se séparer. Par principe, saint Paul interdit complètement le divorce suivi d'une nouvelle union et il précise que cet enseignement n'est pas le sien, mais celui du Seigneur : « Une fois qu'ils se sont mariés, dit-il, je leur prescris, non pas moi, mais le Seigneur, à

1. L'Église de Corinthe ne connaît-elle pas cette forme dangereuse de l'ascétisme, qui consiste pour deux continents de sexe différents à vivre ensemble, tout en prétendant garder la chasteté? L'usage a certainement existé dans l'Église à partir du III^e^ siècle sinon du II^e^ et il a été maintes fois condamné à cause des périls qu'il fait courir. Quelques historiens ont interprété dans ce sens *I Cor.*, VII, 36-38, mais cette explication ne s'impose pas. Malgré les difficultés du passage, on croit plutôt qu'il s'agit ici d'un père qui a une fille à marier et qui peut, à sa guise, soit la donner en mariage, soit la garder vierge auprès de lui.

la femme de ne pas se séparer du mari, au cas même d'une séparation, qu'elle reste sans homme ou se réconcilie avec son mari, et au mari de ne pas renvoyer sa femme. » *I Cor.*, VII, 10-11. Cependant, lorsqu'il s'agit de ménages dans lesquels l'époux païen ne consent plus à demeurer avec son conjoint chrétien, l'apôtre autorise une exception à la règle et il permet à la partie chrétienne, ainsi abandonnée, de contracter un nouveau mariage, *I Cor.*, VII, 15, car elle n'a pas été appelée à la servitude mais à la paix et du moment qu'elle a perdu tout espoir de gagner à la foi l'âme de l'infidèle, elle retrouve toute sa liberté [1].

Les idolothytes. — Après les problèmes relatifs à la chasteté et au mariage, saint Paul examine, à la demande des Corinthiens eux-mêmes, ceux qui concernent les idolothytes, c'est-à-dire les viandes immolées aux idoles et mises en vente sur le marché. On se rappelle que le concile de Jérusalem avait cru devoir interdire l'usage de ces viandes à tous les fidèles de Syrie et de Cilicie, même à ceux d'origine païenne. Une telle décision était plus facile à prendre qu'à appliquer, car en dehors des pays juifs, la plus grande partie des viandes présentées à la consommation risquait fort d'avoir été offerte, sous une forme ou sous une autre, aux dieux du paganisme, et en tout cas il n'était guère possible de trouver des viandes d'animaux tués selon les prescriptions mosaïques, comme le voulait le décret des apôtres. Pour les Églises fondées après l'assemblée de 49, rien n'avait par contre été décidé.

La décision donnée par saint Paul est conforme à ce qu'on

1. Un cas particulièrement grave d'impureté est examiné à part par saint Paul. Il s'agit d'un homme qui possède la femme de son père, c'est-à-dire vraisemblablement qui s'est uni à sa belle-mère. L'apôtre s'indigne à la seule pensée qu'un tel crime ait pu être commis par un chrétien et il n'hésite pas à livrer le coupable à Satan pour la perte de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur, *I Cor.*, V, 1-5.

pouvait attendre de lui : en eux-mêmes, les idolothytes sont chose indifférente, puisque les dieux et les démons ne sont rien. Qu'importe donc qu'une viande provienne d'un animal tué de telle ou telle manière, qu'elle ait été ou non offerte aux idoles. Le chrétien peut en manger librement. En particulier, s'il est invité chez un païen, il n'a pas à se préoccuper de l'origine des mets qu'on lui sert. Tout est saint aux saints, *I Cor.*, X, 27.

Pourtant ce principe souffre des exceptions. Ce n'est pas chez tous qu'existe la science : quelques-uns, par suite des habitudes prises jusqu'alors à l'égard de l'idole, mangent comme si les mets étaient véritablement sacrifiés à une idole et leur conscience, faible comme elle est, en est souillée, *I Cor.*, VIII, 7. Il faut tenir le plus grand compte de ces habitudes des âmes faibles et éviter, quoi qu'il arrive, de les scandaliser. « Si un aliment scandalise mon frère, jamais je ne mangerai de viande pour l'éternité, pour ne pas scandaliser mon frère. » *I Cor.*, VIII, 13. En présence des faibles, on ne mangera donc pas des idolothytes. A plus forte raison, si, lorsqu'on est invité, l'hôte fait remarquer que la viande servie à sa table provient d'une victime sacrée, il faut s'abstenir de cette viande. L'hôte a pu parler par charité, afin de prévenir son ami chrétien et l'empêcher de commettre une faute; il a pu parler aussi par ironie, pour éprouver la sincérité et la profondeur de la foi de son invité. Dans les deux cas, il risque d'être scandalisé si le chrétien passe outre. Responsables de leur propre conscience, les fidèles le sont aussi de celle de leurs frères, *I Cor.*, X, 28-30. Enfin, le chrétien n'a pas le droit de prendre part à un repas sacrificiel. Ici le cas est tout différent. Il ne s'agit pas de prendre sa nourriture, mais de faire positivement un acte religieux. On ne peut pas boire le calice du Seigneur et le calice des démons; on ne peut participer à la table du Seigneur et à la table des démons, *I Cor.*, X, 21. Il n'y a rien de commun entre le Christ et Bélial, et puisque, au jour de leur baptême, les chrétiens ont définitivement

renoncé aux démons, puisqu'ils sont morts à leurs péchés pour ressusciter à la grâce, ils ne peuvent plus revenir en arrière.

Les différends. — Une dernière question qui se pose aux Corinthiens est relative aux différends, susceptibles de s'élever entre eux. Ici encore, plusieurs cas peuvent se présenter. Le plus grave, le plus simple également, est celui d'un pécheur scandaleux, dont la présence trouble la communauté. Pour rien au monde, on ne saurait tolérer le maintien de pareils coupables au nombre des frères. Saint Paul ne comprend pas comment on a pu attendre pour exclure l'incestueux, dont le crime est si grand qu'on ne le trouverait même pas chez les païens et il porte contre lui la sentence d'excommunication : « Quant à moi, absent de corps, mais présent d'esprit, j'ai déjà porté la sentence contre celui qui a perpétré pareille chose : Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, vous et mon esprit étant assemblés avec la puissance de Notre-Seigneur Jésus, livrer cet individu à Satan pour la perte de la chair, afin que l'esprit soit sauvé au jour du Seigneur .» *I Cor.*, V, 3-4. L'apôtre décide ici en vertu de son pouvoir discrétionnaire. Mais il veut que son jugement devienne aussi celui de toute la communauté et il prévoit, semble-t-il, une réunion solennelle au cours de laquelle les frères confirmeront sa décision. Cette réunion comprendra-t-elle tous les fidèles ou seulement les chefs de la chrétienté? Il semble bien que ce doive être une assemblée générale, car rien ne laisse entrevoir une action spéciale des présidents de l'Église. Le pouvoir judiciaire appartient à l'Église entière et naturellement il s'exerce, avant tout, sur les membres indignes qu'il faut en retrancher. Encore l'Église est-elle présidée par l'apôtre, qui, absent de corps, est présent d'esprit : dans des circonstances aussi graves, elle ne saurait agir indépendamment de lui. Au plus est-il parfois possible de différer le jugement et d'attendre la présence de saint Paul. Celui ou ceux qui lui ont

fait injure seront, dit celui-ci, dans la seconde aux Corinthiens, jugés dans les formes et en présence des témoins lorsqu'il sera de retour. *II Cor.*, XIII, 1-2. On se gardera donc bien de décréter sans lui quoi que ce soit; il prendra lui-même en toute responsabilité les décisions nécessaires [1].

Des cas analogues à celui de l'incestueux peuvent se produire. Il peut y avoir dans la communauté des débauchés, des cupides, des idolâtres, des insulteurs, des ivrognes, des voleurs, *I Cor.*, V, 11; *II Cor.*, XII, 21. Saint Paul ne souffre pas que les frères acceptent même de prendre leurs repas avec de tels individus. L'Église doit les juger et les exclure sans pitié. C'est déjà assez d'être obligé de vivre avec les païens et de tolérer leurs vices. Parmi les chrétiens, il ne saurait rien y avoir que de saint.

Enfin, il arrive que des chrétiens aient entre eux des différends. Saint Paul s'en attriste: des frères ne devraient-ils pas supporter l'injustice? ne devraient-ils pas se laisser frustrer sans se plaindre? ou plutôt même l'injustice ne devrait-elle pas être complètement bannie de l'Église? Mais enfin, puisque les choses sont ainsi et que, même convertis, les hommes ne sont pas parfaits, pourquoi des fidèles vont-ils porter leurs discussions devant des tribunaux civils? Voilà surtout ce qui indigne l'apôtre. Les saints sont destinés à juger le monde et les anges eux-mêmes. Cependant, dès qu'un conflit insignifiant éclate entre eux, ils demandent justice à n'importe qui, à des païens, qui n'ont aucune compétence pour apprécier des cas semblables. Qu'on laisse donc de côté les juges officiels et leur justice mondaine. Qu'on institue plutôt, si cela devient nécessaire, des tribunaux chrétiens et qu'on porte devant eux les différends survenus entre frères. Il semble bien assuré qu'au temps où saint Paul écrit aux Corinthiens, il n'existe

1. C'est de même saint Paul, et lui seul, semble-t-il, qui livre à Satan Hyménée et Alexandre, à Éphèse, pour qu'ils apprennent à ne pas blasphémer, *I Tim.*, I, 20.

pas encore de semblables tribunaux; mais l'apôtre connaît par expérience ce qui se passe chez les Juifs de la Dispersion. Ceux-ci, au moins dans quelques grandes villes, possèdent des tribunaux à eux, en matière de juridiction non seulement gracieuse, mais contentieuse et pénale et ils peuvent en faire exécuter les décisions. D'après ce précédent, saint Paul souhaite l'institution, dans l'Église, de tribunaux analogues. Il ne va pas jusqu'à demander la reconnaissance de leurs arrêts par les autorités constituées; cela d'ailleurs lui importe assez peu. Du moins les chrétiens pourront-ils de la sorte rester entre eux, sans avoir besoin de faire intervenir des étrangers dans leurs propres affaires et dans celles de l'Église.

Nous connaissons maintenant quelques-unes des préoccupations qui agitent l'esprit des fidèles de Corinthe. Ces soucis semblent témoigner d'un grand désir de perfection morale. Tous les convertis ont compris, en recevant le baptême, que la vie chrétienne est quelque chose de sérieux et qu'elle exige une transformation complète de leur manière de penser et de sentir, encore bien plus que de leur manière de vivre. Mais ils sont loin d'être aussi parfaitement d'accord lorsqu'il s'agit d'interpréter les principes. Le chrétien est libre, leur a dit saint Paul, et tout lui est permis. Les laxistes entendent ces formules au sens le plus littéral, et sous prétexte de manifester leur liberté, ils s'imaginent que le chrétien baptisé ne peut plus pécher. Qu'importent alors la règle des mœurs, les exigences mêmes de la morale naturelle en ce qui concerne la pureté et les relations sexuelles? Les Grecs n'avaient jamais attaché grande importance à ces questions et à Corinthe en particulier ils étaient tellement accoutumés à avoir sous les yeux le spectacle des pires dévergondages que ceux-mêmes d'entre eux qui étaient convertis pouvaient ne pas trouver étrange la soi-disant permission de tout oser et de tout faire. A l'inverse, les encratites n'hésitent pas à condamner, non seulement tout relâchement dans les prescriptions de la morale sexuelle, mais le mariage et son usage légitime. Des

chrétiens, leurs frères, ils exigent une impossible pureté, qu'il s'agisse des personnes mariées, à qui ils interdisent les rapports conjugaux ou des célibataires qu'ils prétendent maintenir à tout prix dans le célibat.

Les partis. — Laxistes et encratites s'opposent les uns aux autres à peu près dans tous les domaines de la morale et leur opposition devient dangereuse pour l'unité de l'Église elle-même. Encore ne sont-ils pas les seuls à s'appuyer sur des principes différents et à tirer, chacun de son côté. Saint Paul en effet ne signale pas moins de quatre partis dans l'Église de Corinthe. Les uns se réclament de lui, Paul, l'apôtre et le fondateur de leur Église; d'autres d'Apollos, qui, après Paul était venu en Grèce et y avait également annoncé le Christ, d'autres de Céphas [1], d'autres enfin du Christ lui-même, *I Cor.*, I, 12. Il ne semble pas difficile d'identifier encratites et judaïsants du parti de Céphas d'une part, laxistes et adeptes du parti du Christ d'autre part. Ce sont bien les admirateurs de la loi mosaïque qui sont portés à se montrer sévères pour ceux qui mangent les idolothytes et même pour ceux qui louent le mariage sans mettre en relief les faiblesses et les misères attachées à son exercice. Sans doute, au moment où saint Paul écrit la première aux Corinthiens, le parti de Céphas est encore peu influent et peu actif; il est bien loin de se présenter avec des doctrines aussi arrêtées que celles des judaïsants de Galatie; il n'en importe pas moins de dénoncer les tendances qu'il affiche et nous savons de reste qu'au cours

1. On s'est demandé si saint Pierre lui-même n'était pas venu à Corinthe, pour qu'il y eût un parti se réclamant de lui. Le problème est obscur et a été résolu différemment par les historiens. Rien ne s'oppose en principe à ce que saint Pierre ait en effet évangélisé Corinthe; mais la chose n'est pas nécessaire et si le parti de Céphas est résolument judaïsant, il est peu probable qu'il ait reçu du prince des apôtres des doctrines aussi tranchées, tandis qu'il est facile que des étrangers sans crédit se soient recommandés de lui pour faire accepter ces doctrines, sinon pour les imposer.

des années, sinon des mois suivants, ce parti renforcé par les prédications de missionnaires sans mandat, prendra une extension dangereuse et méritera de la part de l'apôtre les plus sévères reproches. Quant au parti du Christ, il paraît bien composé d'une bande de païens mal convertis, qui ne voient dans l'Évangile, selon le goût de chacun, qu'une philosophie ou une mystique du même genre que celles de l'hellénisme auquel ils n'ont pas renoncé à fond [1]. A tout instant, saint Paul trouve ces gens-là en face de lui : ce sont eux qui se laissent éblouir par la sagesse du monde, opposée à la sagesse de Dieu; qui transforment la Cène eucharistique en un banquet presque profane; qui font parade des dons spirituels et se glorifient des plus extraordinaires, comme la glossolalie ou la prophétie au lieu de pratiquer la charité; qui répètent sur tous les tons la maxime : Tout est permis, et se forgent de singuliers sophismes touchant l'indifférence des rapports sexuels ou la participation à l'idolâtrie. Dans une ville comme Corinthe, de telles gens sont particulièrement dangereux, d'autant plus qu'ils ne s'en rendent pas très bien compte eux-mêmes et qu'ils pensent être les seuls à comprendre l'enseignement du Christ.

A côté de ces deux grands partis, ceux qui se recommandent de Paul et d'Apollos ont moins d'importance et sont assurément moins à redouter. Il est naturel que les deux grands évangélistes connus des Corinthiens aient chacun des partisans. Apollos a pour lui tous ceux qui sont sensibles aux charmes de l'éloquence et du beau langage, qui aiment « le discours de sagesse », qui se plaisent dans les subtilités de l'exégèse allégorique. Autour de Paul se groupent les fidèles qui n'ont pas oublié le zèle ardent de l'apôtre, son amour pour le Christ et les âmes, mais aussi qui n'ont pas été rebutés par ses défauts physiques et par ses maladies, par l'âpreté de sa parole incisive, par les exigences austères de son ascèse. Mais au fond, la doctrine de Paul et celle d'Apollos sont iden-

1. Cf. E. B. Allo, *La première épître aux Corinthiens*, Paris, 1935, p. 84.

tiques et il n'y a pas beaucoup à s'inquiéter des préférences que suscite l'un ou l'autre de ces hommes également dévoués. « Qu'est-ce donc qu'Apollos? et qu'est-ce que Paul? des serviteurs par qui vous avez cru, et à la façon dont le Seigneur le leur a donné à chacun. Moi, j'ai planté, Apollos à arrosé; c'est Dieu qui a donné la croissance... Nous sommes les coopérateurs de Dieu, mais vous, vous êtes la culture de Dieu, la bâtisse de Dieu. » *I Cor.*, III, 5-6, 9.

L'existence des partis ne brise pas l'unité de la communauté chrétienne; mais il est évident qu'elle ne lui est pas favorable, et l'on se demande avec quelque inquiétude ce qui serait arrivé si saint Paul n'avait pas été là pour corriger les abus, pour rappeler les indifférents à leurs devoirs, pour reprendre les fauteurs du schisme et les adversaires de la paix. Rien ne montre mieux que les lettres aux Corinthiens l'autorité unique dont l'apôtre continue à jouir, de près comme de loin, sur les Églises qu'il a fondées. A côté de lui, les chefs locaux ne tiennent aucune place. Ils existent pourtant, car ils sont indispensables pour la célébration de l'Eucharistie, pour le soin des pauvres, pour l'administration des biens temporels de la communauté. Mais leur rôle et leur personnalité sont si effacés qu'ils disparaissent dans la lumière de l'apôtre.

Nous sommes beaucoup moins bien renseignés sur la vie quotidienne des autres Églises fondées par saint Paul. Mais il est bien évident que partout se posent des problèmes d'adaptation qui ne sont pas toujours faciles à résoudre. La conversion au Christ est quelque chose de grave et la vie entière s'y trouve engagée. Il faut cependant poursuivre sa besogne, gagner son pain quotidien par le travail, s'occuper de sa femme et de ses enfants, maintenir ses relations avec les païens, et tout cela en gardant les yeux fixés sur le ciel d'où l'on attend la manifestation du Seigneur Jésus.

Le problème des rapports entre la loi et l'Évangile est assez vite résolu et il ne semble pas avoir troublé profondément l'existence des communautés, en dehors de Jérusalem, d'An-

tioche et de la Galatie. A Corinthe même, il n'allume qu'un feu de paille. Mais il y a bien d'autres choses. A Thessalonique, on s'inquiète de la fin du monde, de la parousie, du sort des défunts qui ont quitté cette terre avant la venue de Jésus; on discute sur l'Antéchrist et sur l'obstacle qui l'empêche d'apparaître et d'exercer son action. A Éphèse, à Colosses, on se laisse parfois tenter par les spéculations d'une gnose frelatée où se donnent rendez-vous des traditions d'origine juive et des théories empruntées à la Grèce et à l'Orient. Un peu partout, on se demande comment il faut se comporter dans l'usage des biens de ce monde.

S'il y a quelque chose d'étonnant, c'est que la foi chrétienne et l'unité chrétienne aient survécu parmi tant de dangers d'altération et de division. La puissante personnalité de saint Paul l'explique sans doute en partie. Du jour où il a commencé son ministère apostolique, saint Paul est sans cesse sur la brèche, il n'épargne ni son temps ni sa fatigue. Il est toujours en route et lorsqu'il ne peut pas rendre visite à l'une ou à l'autre de ses chrétientés, il lui écrit pour répondre aux problèmes posés, pour rétablir une situation compromise, pour restaurer des courages défaillants. Mais si ardent qu'il soit, saint Paul n'est pas seul et nombreuses sont les Églises qui ne lui doivent pas l'existence. Et c'est partout que l'on conserve la tradition et l'unité. Cela aurait-il été possible, sans l'intervention toute puissante de l'Esprit de Dieu?

LA LITURGIE : BAPTÊME ET EUCHARISTIE

Le baptême. — On entre dans l'Église chrétienne par le baptême. Quelle que soit l'origine de ce rite, on doit tenir pour certain que le Seigneur lui-même a ordonné à ses apôtres de baptiser tous ceux qui croiraient en lui : ce ne sont pas seulement les textes évangéliques, *Matth.*, XXVIII, 19; *Marc*, XVI, 15, qui sont les garants de cette certitude; c'est tout aussi bien le fait que, dès le jour de la Pentecôte, saint Pierre ordonne de baptiser ceux de ses auditeurs qui se sont laissés convertir par son discours. Le baptême chrétien est conféré au nom de Jésus, *Act. Apost.*, II, 38; VIII, 16; XIX, 5, ce qui, d'ailleurs, n'exclut pas l'invocation des trois personnes divines sur le néophyte. Il peut être administré par une simple aspersion, mais régulièrement, il suppose une immersion complète dans l'eau et saint Paul tient à ce symbolisme si profondément expressif : « Que dirons-nous donc? écrit-il aux Romains. Demeurerons-nous dans le péché pour que la grâce abonde? Loin de là! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrons-nous encore en lui? Ignorez-vous que nous, qui que nous soyons, qui avons été baptisés dans le Christ Jésus, nous avons été baptisés dans sa mort? Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême dans la mort, afin que, comme le Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi marchions en nouveauté de vie. Si en effet nous avons été

plantés à la ressemblance de sa mort, nous le serons à celle de sa résurrection. » *Rom.*, VI, 1-5.

Ainsi compris, le baptême est véritablement pour celui qui le reçoit, l'entrée dans une vie nouvelle, aussi bien que la mort à la vie ancienne. « Ne savez-vous pas que les injustes n'hériteront pas du royaume de Dieu? Ne vous y trompez pas : ni débauchés, ni idolâtres, ni adultères, ni efféminés, ni amants de garçons, ni voleurs, ni gens cupides, pas d'ivrognes, pas d'insulteurs, pas de larrons, à hériter le royaume de Dieu. Et cela vous l'étiez, quelques-uns. Mais vous vous êtes lavés, mais vous avez été sanctifiés, mais vous avez été justifiés dans le nom du Seigneur Jésus-Christ et dans l'Esprit de notre Dieu. » *I Cor.*, VI, 9-11. Impossible, semble-t-il, de mettre dans un meilleur relief l'efficacité souveraine du baptême chrétien. Avant, ce sont des gens coupables des crimes les plus infâmes, esclaves de toutes les passions de la chair. Après, ce sont des sanctifiés, des justifiés. De la vie ancienne, il ne reste rien, car tout est renouvelé. En entrant dans l'eau, on meurt à son péché; lorsqu'on en sort, on est racheté, sauvé, délivré. D'un côté la servitude, de l'autre l'affranchissement. Cet affranchissement a été mérité par la passion et par la mort du Christ sur la croix; mais il faut que chacun s'approprie en quelque manière la grâce du salut et la fasse véritablement sienne, s'il veut profiter des mérites du Seigneur.

Nulle condition préalable n'est requise pour le baptême en dehors de la foi. L'eunuque de la reine d'Éthiopie n'a pas plutôt entendu Philippe lui annoncer la bonne nouvelle de Jésus qu'il demande à être baptisé : « Si tu crois de tout ton cœur, lui répond Philippe, c'est possible. — Je crois que Jésus-Christ est le fils de Dieu. » *Act. Apost.*, VII, 37; et aussitôt on procède à la cérémonie. Sans doute, cette foi suppose la pénitence, *Act. Apost.*, II, 38, c'est-à-dire au moins le repentir de ses péchés, la volonté arrêtée de pratiquer la vertu. Mais elle n'est pas fondée sur une instruction longue et compliquée, ni éprouvée par une attente ou par un examen. Vers

la fin de la période apostolique seulement, on croit apercevoir une certaine défiance à l'égard des néophytes et saint Paul recommande à Timothée de ne pas les élever à l'épiscopat, *I Tim.*, III, 6. Mais cela n'empêche pas que l'on entre de plain-pied dans l'Église et que, tout de suite, on soit en possession de tous les droits que confère la dignité chrétienne.

Efficacité du baptême. — De lui-même, le baptême suffit à faire vivre celui qui l'a reçu à la vie nouvelle. D'esclave, il le rend fils. Il lui donne l'esprit d'adoption qui lui permet de s'adresser à Dieu en l'appelant Père. Il suit de là que le chrétien ne doit plus pécher et même théoriquement, d'une certaine manière tout au moins, qu'il ne peut plus pécher, car la mort n'a plus de pouvoir sur lui. Mais en fait, il arrive souvent que le chrétien retombe dans ses fautes antérieures. Le péché n'est pas mort et saint Paul n'a jamais prétendu qu'il l'était. De là les recommandations pressantes qu'il ne cesse pas d'adresser à ses fidèles : « Voici donc, frères, que nous sommes débiteurs, mais non envers la chair pour vivre selon la chair. Car si vous vivez selon la chair, vous devez mourir. Mais si vous tuez en esprit les œuvres du corps, vous vivrez » *Rom.*, VIII, 12-13. « Puisqu'il y a parmi vous des jalousies et des disputes, n'êtes-vous pas charnels et ne marchez-vous pas selon l'homme?... Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu et que l'Esprit de Dieu habite en vous? Mais si quelqu'un corrompt le temple de Dieu, celui-là Dieu le corrompra. » *I Cor.*, III, 3, 16-17.

De bonne ou de mauvaise foi, il y a des chrétiens qui s'imaginent être devenus impeccables par le seul fait qu'ils ont reçu le baptême et que dès lors tout leur est permis : ce sont les laxistes que nous avons rencontrés déjà dans l'Église de Corinthe et dont la conduite, tout autant que les principes, fait le désespoir de l'apôtre. Saint Paul ne trouve rien de mieux à leur opposer qu'un exemple tiré de l'histoire d'Israël : « Je ne veux pas que vous ignoriez, frères, que nos pères furent

tous sous la nuée et passèrent tous à travers la mer et furent tous baptisés en Moïse, dans la nuée et dans la mer, et burent tous le même breuvage spirituel; ils buvaient en effet d'un rocher spirituel qui les accompagnait, et le rocher était le Christ. Mais ce n'est pas dans le grand nombre d'entre eux que Dieu mit sa complaisance; car ils furent dispersés gisants dans le désert. Or ces choses sont devenues pour nous des types, pour que nous n'ayons pas de convoitises des choses mauvaises... Elles ont été écrites pour éveiller notre attention à nous sur qui les accomplissements des âges sont arrivés. Ainsi, celui qui croit se tenir debout, qu'il prenne garde de tomber. » *I Cor.*, X, 1-12.

Tout cela est très clair. D'une manière analogue à celle des chrétiens, les Juifs ont été baptisés dans la nuée et dans la mer. Qui donc, en voyant les miracles opérés par Dieu en leur faveur, aurait pu douter de leur entrée dans la terre promise? Et pourtant, même ainsi baptisés, ces Juifs ont péché dans le désert. Ils se sont livrés à l'idolâtrie, à l'impureté, au doute, aux murmures contre Dieu, bref à toutes ces fautes auxquelles sont exposés les Corinthiens, si déjà ils ne les commettent pas. Le châtiment ne s'est pas fait attendre, puisque tous les coupables sont morts dans le désert. L'histoire ancienne est une figure des événements actuels : le baptême chrétien ne sauvera pas plus les Corinthiens pécheurs que le passage sous la nuée et dans la mer n'a sauvé les Juifs prévaricateurs.

Cette doctrine de saint Paul est des plus remarquables. Elle sauvegarde, faut-il le dire, toute l'efficacité du baptême. Mais elle n'en fait pas un rite magique qui opère à coup sûr, indépendamment de toute coopération de celui pour qui il est accompli. Le baptisé possède la vie; plus exactement, il possède le principe de la vie; il faut encore qu'il développe le germe qui est en lui, qu'il achève en sa chair ce qui manque à la passion du Christ, qu'il soit attaché constamment à la croix avec le Christ; qu'il fasse grandir le Christ qui vit en lui jusqu'à la mesure d'homme parfait. Tout cela suppose une col-

laboration ininterrompue du fidèle et du Christ qui vit en lui. Aussi la vie chrétienne reste-t-elle une lutte, un combat souvent douloureux et les Corinthiens qui se croient dispensés de tout effort par le seul fait de leur baptême ne comprennent rien à l'enseignement qui leur a été donné [1].

Quelques abus. — En dépit de la précision de ces formules, saint Paul ne saurait empêcher les fidèles de conserver, sur le baptême, quelques idées étranges. Nous lisons par exemple dans la première lettre aux Corinthiens cette formule énigmatique : « (Si les morts ne ressuscitent pas), que produiront ceux qui se font baptiser pour les morts? pourquoi se font-ils baptiser pour eux? » *I Cor.*, XV, 29. Les exégètes sont loin d'être d'accord sur l'interprétation du texte. Il semble pourtant bien que l'apôtre fait allusion à l'usage de recevoir le baptême à la place d'un mort, avec l'intention de reporter sur ce mort le mérite de la cérémonie. Évidemment, une telle pratique nous semble étrange et nous sommes étonnés que saint Paul la rappelle sans un mot de blâme. Mais, puisqu'il s'efforce, dans tout le passage, de démontrer la résurrection, il peut, en quelque manière, faire flèche de tout bois et employer un argument *ad hominem*. Il connaît l'usage; il constate que cet usage est fréquent : à quelle idée répond-il, sinon à la croyance en la survie des morts et à l'espoir de leur résurrection? Il n'a pas ici à condamner une pratique qui, évidemment, se trouve en contradiction avec l'ensemble de sa doctrine.

Ailleurs, l'apôtre reproche aux Corinthiens d'attacher trop d'importance à la personne du baptiseur, comme si une sorte de lien était créée par là entre le néophyte et celui qui l'a fait

1. Il suffit de noter que cette doctrine diffère du tout au tout de celle des mystères païens. Pour l'initié, le rite est amplement suffisant. Dès lors qu'on a subi les épreuves de l'initiation, on est sauvé. Le baptême est bien autre chose que cela.

entrer dans l'Église. Pour lui, il ne voit dans une pareille idée qu'une futilité. C'est au nom du Christ que tous ont été baptisés; c'est au Christ que tous appartiennent. Qu'importe donc celui qui a présidé la cérémonie? Il a d'ailleurs mis le premier en pratique son opinion, puisque, dit-il, « je n'ai baptisé aucun d'entre vous, si ce n'est Crispus et Caïus, pour que personne ne prétende que c'est en mon nom que vous avez été baptisés. J'ai bien baptisé encore la maison de Stéphanas; pour le reste, je ne sais pas si j'ai baptisé quelqu'un d'autre. » *I Cor.*, I, 14-16. Ne concluons pas de là que l'apôtre méprise le baptême ou même la fonction de baptiseur. Il déclare que son rôle à lui est d'évangéliser, ce pour quoi il ne peut pas trouver de remplaçant. D'autres au contraire, parmi ses collaborateurs, sont capables d'introduire les candidats dans l'Église et il est probable que la plupart des fidèles de Corinthe ont été baptisés par Timothée ou par Silas.

L'Eucharistie. — Les fidèles baptisés se retrouvent fréquemment pour prier en commun et surtout pour célébrer la fraction du pain. Cette expression pourrait, à elle seule, désigner un repas profane; mais elle est employée trop souvent avec intention, dans les *Actes des apôtres* et dans la première aux Corinthiens, pour ne pas avoir un sens liturgique très déterminé. En fait, il s'agit de la réitération de la dernière Cène, conformément à l'ordre donné par le Seigneur : l'Eucharistie est bien, dès les premiers jours de l'Église, le centre du culte chrétien.

Sur la liturgie eucharistique de la période apostolique, nous ne sommes guère renseignés que par saint Paul. Les *Actes des apôtres* nous apprennent seulement que les frères de Jérusalem persévéraient dans la doctrine des apôtres et dans la communion; dans la fraction du pain et dans les prières, *Act. Apost.*, II, 42. Plus loin, ils racontent comment à Troas, les frères s'étant assemblés le dimanche pour rompre le pain, Paul leur adressa la parole si longuement qu'il parlait encore

au milieu de la nuit; son discours, interrompu par la chute d'un jeune garçon, nommé Eutychus, fut repris lorsque la fraction du pain eût été faite et se prolongea jusqu'au lever du soleil, *Act. Apost.*, XX, 7-11.

C'est dans la première aux Corinthiens qu'il faut chercher les données les plus explicites. Il importe avant tout de relire le texte de l'apôtre : « Quand vous vous réunissez au même lieu, ce n'est pas là manger le repas du Seigneur. En effet, chacun se dépêche en mangeant son repas à lui et tel a faim, tel autre est ivre. N'avez-vous donc point des maisons pour manger et boire? ou bien dédaignez-vous l'Église de Dieu et voulez-vous faire honte à ceux qui ne possèdent pas? que pourrais-je vous dire? vous louer? sur ce point, je ne loue pas... Ainsi, mes frères, quand vous vous réunissez pour manger, attendez-vous les uns les autres. Si l'on a faim, qu'on mange chez soi, afin que vos réunions ne tournent pas en jugement. » *I Cor.* XI, 20-22, 33-34.

Nous n'avons pas à nous arrêter ici sur la signification de l'Eucharistie. Elle est aussi clairement définie que possible par saint Paul, lorsqu'il écrit : « Le calice de bénédiction que nous bénissons, n'est-il pas vrai que c'est la communion au sang du Christ? Le pain que nous rompons, n'est-il pas vrai que c'est la communion au corps du Christ? Parce que le pain est un, nous sommes un seul corps, nous qui sommes beaucoup, car nous participons tous au pain unique... Vous ne pouvez boire le calice du Seigneur et le calice des démons; vous ne pouvez participer à la table du Seigneur et à la table des démons. » *I Cor*, X, 16-17, 21. Célébrée en souvenir de la dernière Cène, l'Eucharistie est par là même l'annonce de la mort du Seigneur jusqu'à ce qu'il vienne. Il faut donc s'éprouver soi-même avant d'y participer, car celui qui mange et qui boit indignement, mange et boit par sa propre condamnation, puisqu'il ne discerne pas le corps du Seigneur. On ne saurait dire en termes plus énergiques que l'Eucharistie est tout autre chose qu'un pain et un vin profanes. Elle ne constitue même

pas simplement une nourriture sanctifiée par l'invocation du Seigneur. Elle est véritablement le corps et le sang de Jésus, si bien que, lorsqu'on la célèbre, Jésus se rend présent au milieu de ses fidèles et que ceux-ci s'unissent à lui en le recevant sous forme de nourriture et de boisson.

La liturgie. — A vrai dire, nous ne connaîtrions rien de la liturgie eucharistique si des désordres ne s'étaient pas produits à ce sujet dans l'Église de Corinthe. C'est assez dire que l'apôtre, visant exclusivement à la correction de ces désordres est loin de nous dire aussi clairement que nous le voudrions comment les choses doivent se passer. La réunion a sans doute lieu le soir, vers l'heure même où Jésus avait fait la Cène avec ses disciples. Comporte-t-elle essentiellement un repas complet, au début ou au terme duquel le président de l'assemblée bénit le pain et le vin et les change ainsi au corps et au sang du Christ? La question a été fort débattue et quelques historiens pensent que le repas lui-même, bien loin de faire partie de la cérémonie, a été introduit subrepticement par les Corinthiens : les reproches adressés par saint Paul viseraient dès lors une telle innovation avec les dangers qu'elle comporte [1]. Cette thèse est peu vraisemblable. Les premiers chrétiens ont dû avoir à cœur de suivre l'exemple du Seigneur et de reproduire ses gestes aussi complètement que possible : puisqu'il avait institué l'Eucharistie au cours d'un repas, il était normal que la fraction liturgique du pain prît place pendant un repas. D'ailleurs, et ceci est plus démonstratif, les reproches de l'apôtre ne portent pas sur le repas lui-même, mais sur la forme qu'il prend. On peut donc tenir

1. Cette opinion a été surtout défendue par P. Batiffol, *L'Agape*, dans *Études d'histoire et de théologie positive*, 1re série, Paris, 1912; *L'Eucharistie*, Paris, 1913. Elle a été réfutée par P. Ladeuze, *Pas d'agape dans la première épître aux Corinthiens*, dans *Revue Biblique*, 1904; F. X., Funk, *L'Agape*, dans *Revue d'histoire ecclésiastique*, 1903.

pour assuré que l'Eucharistie a d'abord la forme d'un repas fraternel de la communauté, auquel chacun apporte sa contribution dans la mesure de ses ressources. En théorie, tout doit-être mis en commun. Pratiquement, il arrive que les riches, qui apportent beaucoup, gardent tout pour eux et ne laissent rien pour les pauvres, bien plus qu'ils ne les attendent même pas pour se mettre à table.

De telles pratiques constituent un abus manifeste. L'Eucharistie n'est pas un repas comme les autres. Elle doit être célébrée avec gravité : n'y annonce-t-on pas la mort du Seigneur? Que chacun fasse donc ripaille dans sa maison, s'il le juge à propos. Lorsqu'on s'assemble, ce n'est pas pour manger et pour boire, mais pour participer au corps et au sang du Christ; et la communion de tous au même pain et à la même coupe est plus que le symbole, la réalisation de l'unité du corps mystique. Sans doute, les abus peuvent être évités et saint Paul, qui s'applique à les corriger, ne semble pas avoir prévu la possibilité de séparer complètement l'Eucharistie et le repas fraternel dont elle fait partie. Cependant l'idée devait venir naturellement à l'esprit, et dès la fin du 1er siècle, sinon auparavant, la séparation en question est réalisée : Pline le Jeune écrit à Trajan, en 111-112, que les chrétiens de Bithynie se réunissent au jour fixé, avant le lever du soleil et qu'ils chantent ensemble des cantiques adressés au Christ comme à un Dieu; qu'ils se séparent après cette première réunion et que le soir (du même jour) ils s'assemblent de nouveau pour prendre une nourriture variée et innocente. La liturgie décrite par Pline ne paraît pas avoir constitué une innovation, puisque le magistrat romain la présente comme une habitude bien fixée. L'Eucharistie est dès lors célébrée de bon matin; le soir, il n'y a plus de place que pour l'agape, c'est-à-dire pour un repas de corps, qui offre un certain caractère religieux, mais qui est loin d'avoir la même importance et la même signification que l'Eucharistie.

La consécration du pain et de la coupe semble bien s'ac-

complir par la répétition des paroles du Seigneur. Si saint Paul rapporte en détail l'histoire de la dernière Cène, n'est-ce pas pour souligner toute l'importance de ce récit dont il tient à rappeler la provenance et le caractère authentique en déclarant qu'il l'a reçu du Seigneur [1]? Il est assez vraisemblable que la formule solennelle prend place vers la fin du repas : non seulement c'est ainsi qu'avait procédé Jésus à la Cène; mais tous, riches et pauvres, doivent pouvoir communier, aussi bien ceux qui arrivent les premiers avec d'abondantes provisions que les retardataires, obligés peut-être à un maigre dîner et pourtant admis, comme les autres, à la table eucharistique.

D'autres prières précèdent et suivent la bénédiction du pain et du calice, de manière à mettre en relief le caractère religieux de la réunion. On a supposé, non sans vraisemblance, que la liturgie commence par le souhait du président aux assistants : Haut les cœurs! Il est également possible que la recommandation fréquente à la fin des épîtres de saint Paul [2] : « Saluez-vous les uns les autres par le saint baiser » précède régulièrement la présentation de l'offrande : le Seigneur n'avait-il pas recommandé à ses disciples de se réconcilier mutuellement avant de présenter leurs dons à l'autel, *Matth.*, V, 23; et peut-on trouver un signe plus expressif d'union que le baiser de la paix? De même la formule qui termine la seconde aux Corinthiens : « Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'amour de Dieu et la communion du Saint-Esprit soient avec vous tous. » *II Cor.*, XIII, 13, semble une excellente formule d'introduction à une prière liturgique et l'on peut admettre que les fidèles aient répondu à ce vœu en disant au président de l'assemblée : « Et avec votre esprit. » Si cette formule se présente à la fin d'une lettre adressée à la communauté entière, c'est peut-être aussi parce que la lettre a dû être lue auparavant devant l'assemblée des frères.

1. Cf. *supra*, p. 145.
2. *Rom.*, XVI, 16; *I Cor.*, XVI, 20; *II Cor.*, XIII, 12; *I Thess.*, V, 26.

Dès le temps apostolique, la liturgie eucharistique est célébrée le dimanche, ainsi que nous le voyons, par le récit de la fraction du pain à Troas, *Act. Apost.*, XX, 7 et par une indication relative aux collectes qui doivent être préparées ce jour-là, *I Cor.*, XVI, 2. Chez les Juifs, le jour de la prière était le samedi, si bien qu'on s'est demandé si les chrétiens n'ont pas choisi le dimanche par opposition au judaïsme. Mais nous ne trouvons pas, dans les textes, la moindre trace de cette opposition et l'on peut croire que les judaïsants n'auraient pas manqué de se plaindre, si l'idée était venue pour la première fois dans les chrétientés helléniques de remplacer le repos et la prière du sabbat par ceux du dimanche. Puisque nulle critique n'est faite à ce sujet, c'est sans doute que la chrétienté de Jérusalem elle-même a célébré le dimanche et la lettre de Barnabé doit être dans le vrai, en disant que le dimanche est un jour sacré pour les chrétiens parce qu'il rappelle la résurrection du Seigneur. Tous les fidèles se trouvent unis dans ce grand souvenir qui s'impose sans contestation possible. D'ailleurs, il est théoriquement possible de solenniser en même temps le sabbat et le dimanche, car le sabbat est avant tout le jours du repos, tandis que le dimanche est celui de la liturgie eucharistique. Les deux observances n'ont pas le même caractère et il n'est pas sûr que le repos du dimanche soit aussi ancien que sa sanctification. Comme pourtant il reste difficile de séparer complètement repos et prière, le samedi sera rapidement abandonné par les chrétiens et ce sera pour les Juifs un nouvel argument à faire valoir contre eux.

Les jeûnes. — Les *Actes des apôtres*, XIII, 2, mentionnent le jeûne des prophètes et des didascales d'Antioche avant l'envoi en mission de Paul et de Barnabé. Il est vraisemblable que le jeûne a précédé, chez les chrétiens comme il le faisait chez les Juifs, les décisions importantes et qu'il a été regardé comme un acte des plus agréables à Dieu. On ne croit pas cependant qu'il y ait eu dans l'Église, à l'âge apostolique de

jours spécialement consacrés au jeûne. Mais, de bonne heure, le vendredi qui avait été le jour du crucifiement du Seigneur devint un jour de pénitence et le mercredi fut choisi pour être le deuxième jour de jeûne de la semaine, en mémoire de l'arrestation de Jésus qui avait eu lieu à pareille date. Les jeûnes du mercredi et du vendredi sont attestés par la *Didaché :* ils peuvent donc remonter à une période assez voisine de celle des origines. La semaine chrétienne se trouve dès lors constituée dans ses grandes lignes.

Fêtes et prières. — Au cours de l'année, la seule fête qui paraisse véritablement célébrée dans les Églises de saint Paul est celle de Pâques, avec les grands souvenirs de la Passion et de la Résurrection qu'elle évoque, *I Cor.*, V, 7-8. Encore cela n'est-il pas certain, bien que les témoignages postérieurs soient unanimes pour affirmer l'ancienneté de cette fête et le caractère apostolique de son institution.

On peut se demander si la célébration de l'Eucharistie est la seule cérémonie liturgique qui réunisse les membres de l'Église. La question est difficile à résoudre. Les premiers croyants, ceux de Jérusalem, se montrent fidèles aux exercices religieux des Juifs et ils montent au temple à l'heure de la prière, pour autant que la chose leur est possible, *Act. Apost.*, III, 1. Lorsqu'ils ne peuvent pas le faire ou lorsqu'ils se trouvent en dehors de la ville sainte, ils n'en observent pas moins les heures de prière fixées pour les Juifs pieux, *Act. Apost.*, X, 9. Mais ce sont là surtout des exercices de religion privée et ils sont loin de s'imposer aux chrétiens venus du paganisme.

Chez ces derniers, il y a certainement des réunions de parole, qui paraissent avoir joué un grand rôle. Ce sont précisément celles dont saint Paul constate à Corinthe l'organisation insuffisante et qu'il s'efforce de réglementer de son mieux. Rien de plus étrange à première vue, on dirait même de plus extraordinaire, que ces réunions, où les dons de l'Esprit se manifestent en abondance. Les glossolales parlent en langues;

les prophètes prophétisent, les didascales enseignent, un peu au hasard, selon l'effusion de l'Esprit, et le désordre, le tumulte même ne sont pas absents. Chacun s'efforce de parler, de chanter, de crier de son mieux, sans attendre son tour. Les glossolales en particulier rivalisent d'ardeur et d'enthousiasme et comme ils ne peuvent pas être compris, tous ceux qui entrent dans l'assemblée sans être prévenus et qui les surprennent en train de pousser des cris inarticulés n'hésitent pas à les traiter de fous. Les femmes elles-mêmes joignent leurs voix à celles des hommes et il s'en trouve qui poussent l'impudeur jusqu'à paraître sans voiles au milieu de l'Église.

Les règles posées par saint Paul sont des plus sages. Il ne lui appartient pas sans doute d'éteindre l'Esprit de Dieu; mais il peut essayer d'en contrôler les dons. Les glossolales d'abord ne reçoivent la permission d'élever la voix de l'assemblée que s'il se trouve quelqu'un pour interpréter leurs discours. Sans doute, leurs prières sont bonnes en elles-mêmes et agréables à Dieu, puisque c'est Dieu qui les inspire. Mais la grande loi de la prière collective est l'édification mutuelle et cette édification fait défaut dès lors que le désordre s'établit : cinq paroles intelligibles valent mieux que dix mille paroles en langues. Deux ou trois glossolales, chacun à leur tour et seulement s'il y a, parmi les frères, un interprète.

De même deux ou trois prophètes sont autorisés à prendre la parole. Encore doivent-ils parler l'un après l'autre. Lorsque le premier a fini, qu'il s'assoit et cède la place à un autre. Mais si cet autre a une révélation pendant que le premier parle encore, celui-ci peut s'interrompre, pour ne pas laisser perdre l'enseignement divin.

Quant aux femmes, le désir formel de l'apôtre est de les voir se taire dans les assemblées. Elles n'ont pas d'elles-mêmes la permission de parler; et si elles veulent s'instruire sur quelque point, qu'elles interrogent à la maison leurs propres maris, *I Cor.*, XIV, 34-35. Cependant, il n'est pas possible d'empêcher l'Esprit-Saint d'inspirer une femme; il est presque aussi

difficile d'empêcher une femme de parler lorsqu'elle en a envie. Aussi saint Paul accepte-t-il par tolérance qu'une femme prie ou prophétise en public, *I Cor.*, X, 2-16; il exige du moins qu'elle n'élève la voix qu'après avoir voilé sa tête. Il y a là, pour lui, une question d'honneur à sauvegarder et tout aussi bien une tradition observée dans toutes les Églises à maintenir [1].

Les lectures. — Prophètes et glossolales parlent selon l'impulsion de l'Esprit. A Corinthe, l'Esprit agit avec une force toute spéciale, mais il peut en être autrement ailleurs et les réunions cultuelles des Églises de Macédoine ou d'Asie paraissent s'être passées avec plus de calme et de tranquillité que celles de Corinthe. Nulle part, il n'est expressément question de lectures, telles que celles qui étaient en usage dans les synagogues juives. Cela ne veut pas dire que ces lectures n'aient pas trouvé place dans les assemblées : les fidèles auxquels s'adresse saint Paul semblent assez familiers avec l'Ancien Testament pour que l'apôtre puisse en tirer des exemples. Sans doute est-ce de sa part une habitude qu'il tient de sa propre éducation juive; mais on peut croire qu'avec son génie de l'adaptation, il aurait évité de parler à des païens convertis du séjour d'Israël dans le désert, de la foi d'Abraham, si tout cela avait dû rester pour eux lettre morte. Or ce n'est guère que dans les assemblées du culte que les fidèles de Corinthe et d'ailleurs ont pu entendre la lecture de la Genèse, de l'Exode,

1. Il est à peine besoin de remarquer que saint Paul ne traite pas ici le problème du féminisme au sens que nous donnons à ce terme. Pour lui, la femme a devant Dieu les mêmes droits que l'homme, puisqu'elle est appelée également au salut, et nous savons que, dans l'Église primitive, les femmes ont tenu une place importante pour l'évangélisation comme pour les œuvres de charité. Il n'en reste pas moins que la femme est soumise à l'homme et qu'elle doit lui obéir, parce que tel est l'ordre : le Christ est le chef de l'homme, l'homme est le chef de la femme, et le chef du Christ, c'est Dieu, *I Cor.*, XI, 3.

ou des prophètes. Il est également vraisemblable qu'on lit au cours de ces mêmes réunions les lettres de saint Paul lui-même : où et comment les Églises en prendraient-elles connaissance en dehors des assemblées liturgiques?

Les chants. — Enfin, le chant tient une certaine place dans le culte. S'agit-il du chant des psaumes de l'Ancien Testament? La chose est possible sans être tout à fait certaine. Dans son épître aux Colossiens, saint Paul écrit : « Que la parole du Christ habite richement en vous, vous instruisant et vous avertissant en toute sagesse, chantant en grâce par des psaumes, des hymnes, des cantiques spirituels dans vos cœurs, en Dieu. » *Colos.*, III, 16. L'Épître aux Éphésiens donne des conseils analogues : « Soyez remplis en Esprit-Saint, vous parlant à vous-mêmes en psaumes, en hymnes et en cantiques spirituels, chantant et psalmodiant en votre cœur au Seigneur. » *Éphes.*, V, 19.

Il est normal que les psaumes traditionnels soient compris dans l'énumération de saint Paul. En tout cas, les premiers chrétiens ont une poésie bien à eux, qui joue son rôle dans l'usage liturgique. Les cantiques de Zacharie, de la très Sainte Vierge, du vieillard Siméon, que rapporte saint Luc, sont assurément tissés d'expressions empruntées à l'Ancien Testament, mais c'est un autre accent qu'ils rendent et l'on se sent transporté, en les entendant, dans un monde nouveau, celui de la réalisation qui succède à celui de la promesse. De tels cantiques ne peuvent avoir été mis au jour que par des Juifs, profondément nourris des Livres saints; ils n'en sont pas moins authentiquement chrétiens. Il est probable que les épîtres de saint Paul nous ont conservé quelques fragments d'autres hymnes qui ne doivent plus rien à la Bible. Ainsi dans l'épître aux Éphésiens :

> Réveille-toi, toi, toi qui dors,
> Et ressuscite des morts,
> Et le Christ t'illuminera. *Éphes.*, V, 14.

Et dans la première à Timothée :

Qui a été manifesté en chair,
A été justifié en esprit,
A été vu des anges,
A été prêché dans les nations,
A été cru dans le monde,
A été élevé en gloire. *I Tim.*, III, 16.

Mais c'est surtout dans l'Apocalypse qu'on trouve des hymnes liturgiques, et il est au moins très probable que la liturgie de la cour céleste, telle que la représente le voyant, a été calquée sur celle des Églises dont il était le fondateur ou le chef. Ainsi, au chapitre XII, 10-12 :

Maintenant est arrivé le salut, la puissance et la royauté de notre Dieu,
et le pouvoir de son Christ
Car il a été précipité, l'accusateur de nos frères,
celui qui les accusait devant Dieu jour et nuit.
Eux l'ont vaincu par le sang de l'agneau
et par la parole de leur témoignage :
ils ont méprisé leur vie jusqu'à la mort.
Aussi, réjouissez-vous, cieux et vous qui y habitez!
Malheur à la terre et à la mer,
car le diable est descendu vers vous,
animé d'une grande fureur, sachant que son temps est court.

De même, au chapitre XIX, 6-8 :

Alleluia! car il a établi son règne, le Seigneur notre Dieu,
le tout-puissant!
Réjouissons-nous et soyons dans l'allégresse
et donnons lui la gloire
car les noces de l'Agneau sont venues,
sa femme s'est préparée.
Et il lui a été donné de se vêtir de fin lin, brillant et pur.

On pourrait citer d'autres exemples encore et il y a bien des chances pour que les textes conservés dans le Nouveau Testament ne soient que les reliques insignifiantes d'une production beaucoup plus riche. Comme l'inspiration individuelle joue un grand rôle dans la composition de ces hymnes, la plupart d'entre eux n'ont jamais été transcrits. Il se peut, d'ailleurs, qu'assez vite, l'Église chrétienne ait organisé ses cérémonies liturgiques et, sans préciser encore les formules d'une manière définitive, ait interdit tout ce qui paraissait fantaisiste ou désordonné.

A l'époque apostolique, nous n'en sommes pas encore là. Nous ne sommes même pas assurés que les réunions de paroles que nous venons de décrire, ou plutôt dont nous avons rappelé les éléments caractéristiques, glossolalies, prophéties, lectures, chants, aient été séparées de la célébration de l'Eucharistie. On a même apporté de fort bonnes raisons en faveur de l'unité des cérémonies, en particulier la difficulté qu'auraient eue les fidèles à se réunir plusieurs fois par semaine et à interrompre ainsi le cours de leurs occupations. Dans l'hypothèse de l'unité, on pourrait se représenter les choses de la manière suivante. Les chrétiens s'assemblent dans l'après-midi du dimanche. Après un souhait de bienvenue du président, glossolales et prophètes se font entendre, selon qu'ils sont inspirés par l'Esprit-Saint. Des psaumes et des hymnes s'intercalent parmi leurs discours. Puis lecture est donnée d'une page de la Bible, d'une lettre de saint Paul ou d'un autre apôtre. Le soir tombé, tout le monde se met à table pour le repas fraternel où doit être consacrée l'Eucharistie. En dépit de sa solennité, ce repas ne se passe pas toujours selon les règles de la sobriété ou les exigences de la charité. Il est pourtant à croire que la piété reprend ses droits lorsque le président de l'assemblée bénit le pain et le coupe en rappelant le souvenir de la Cène et en répétant les paroles du Seigneur sur le pain et sur le vin. On a alors une claire conscience de la présence réelle de Jésus au milieu des siens. Peut-être avait-on

témoigné de l'ardeur de ses désirs par l'emploi de la formule araméenne, *Marana tha*, Notre-Seigneur, viens [1]. A l'appel de ses disciples, le Maître s'est rendu présent. Chacun le reçoit en son âme par la communion : aux saints, il apporte la vie; aux pécheurs, il donne la mort. Malheur à ceux qui le reçoivent indignement; ils mangent et boivent leur condamnation. La réunion liturgique prend fin après la communion. La nuit doit être alors assez avancée; parfois même le jour est près de se lever. Il faut que chacun retourne à sa besogne. Les esclaves vont reprendre conscience de leur dure servitude; les travailleurs manuels et les commerçants vont retrouver leurs échoppes et leurs clients. Pendant huit jours, la vie quotidienne gardera ses exigences. Du moins, les esprits se sont-ils illuminés, les cœurs réchauffés par le souvenir de la cérémonie, par l'attente et le désir d'une cérémonie pareille : n'est-ce pas au cours de l'assemblée chrétienne que les distinctions sociales s'effacent, que le sentiment de la liberté acquise par le Christ s'avive, que la paix de Dieu qui dépasse tout sens s'empare des cœurs et des intelligences pour les garder toujours à Dieu?

1. Cf. *I Cor.*, XVI, 22; *Apoc.*, XXII, 20; *Didaché*, X, 6. L'emploi de la langue araméenne suffit à montrer le caractère primitif et traditionnel de ce souhait. Son emploi liturgique n'est attesté que par la *Didaché*. Il est au moins probable pour les temps apostoliques.

CONCLUSION

LORSQUE disparaissent, entre 64 et 67, les apôtres saint Pierre et saint Paul, l'Église chrétienne est définitivement sortie de son berceau. Ses premiers jours ont été difficiles. Il ne lui a pas seulement fallu triompher de l'indifférence du monde pour une nouvelle religion. Elle a dû surtout venir à bout du plus extraordinaire travail d'adaptation qui se puisse rêver. Né en Palestine, prêché d'abord au milieu des Juifs, le christianisme aurait pu, humainement parlant, rester une secte juive parmi beaucoup d'autres et, après quelques années ou quelques siècles d'une vie obscure, disparaître sans laisser d'autres traces que des documents bons tout au plus à intéresser la curiosité des archéclogues.

Mais telle n'était pas sa destinée. Jésus, son fondateur, avait annoncé que l'Évangile serait annoncé partout, que son nom serait prêché à toutes les nations. Confiants en sa parole, ses apôtres se sont mis à l'œuvre. Ils n'ont pas tardé à rencontrer l'hellénisme et à en connaître les dangers. Plus qu'aucun de ses frères, saint Paul a travaillé à résoudre le conflit. Sans rien abandonner des principes essentiels, en restant fidèle au contraire à la tradition que le Maître lui avait léguée, il a su faire accepter des Grecs eux-mêmes la folie de la croix et les amener au Seigneur. Une telle chose aurait-elle pu être réalisée sans le miracle quotidien de l'assistance divine? On comprend sans peine l'accent assuré des dernières paroles écrites par le grand apôtre au souvenir des merveilles que

Dieu avait accomplies pour lui : « J'ai combattu le bon combat; j'ai achevé ma course. J'ai gardé la foi. »

Beaucoup d'autres ont prêché en même temps que saint Paul, ouvriers obscurs de la grande besogne évangélique. C'est grâce à d'innombrables dévouements que l'Église a pu se répandre dans le monde gréco-romain et parvenir aux extrémités de l'Église. Tout n'est pas fini, loin de là, lorsque ce premier résultat est acquis. Mais l'élan est donné; il ne s'arrêtera plus.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

Il ne saurait être question de dresser une bibliographie, même sommaire, des ouvrages relatifs aux premières années de l'Église. Le nombre de ces ouvrages est considérable et ne cesse pas de s'accroître. On voudrait seulement rappeler les titres de quelques ouvrages essentiels ou plus facilement accessibles au lecteur français.

Tout le monde connaît les ouvrages déjà anciens, mais toujours intéressants, de C. FOUARD, *Les origines de l'Église, Saint Pierre*, Paris, 1904; *Saint Paul*, 2 vol., Paris, 1908-1910 et de Mgr LE CAMUS, *L'œuvre des apôtres*, 3 vol., Paris, 1905.

On lira avec utilité les pages consacrées à la prédication des apôtres et aux débuts de l'Église par J. LEBRETON, dans A. FLICHE et V. MARTIN. *Histoire de l'Église*, t. I, Paris, 1935 et par H. LIETZMANN (protestant), *Histoire de l'Église ancienne*, traduite par A. JUNDT, t. I, Paris, 1936.

Des ouvrages fondamentaux, mais qu'il faut utiliser avec les précautions d'usage, sont ceux de F. J. FOAKES JACKSON et KIRSOPP LAKE, *The beginnings of Christianity*, Londres, 1920-1933 (les deux premiers volumes de cette œuvre, qui en comprend cinq, renferment des prolégomènes sur les Actes des apôtres, leur auteur, leur valeur historique, etc.; le troisième donne une édition critique du texte des Actes; les deux derniers contiennent une traduction anglaise des Actes avec un commentaire et de longues notes supplémentaires); de E. MEYER, *Ursprung und Anfänge des Christentums*, 3 vol., Stuttgart, 1921-1923; de A. LOISY, *La naissance du Christianisme*, Paris, 1933.

Parmi les commentaires des Actes des Apôtres, il faut surtout se rapporter à E. JACQUIER, *Actes des apôtres*, Paris, 1926 (très détaillé, mais pas toujours très précis); A. BOUDOU, *Les Actes des apôtres*, Paris, 1933 et A. WIKENHAUSER, *Die Apostelgeschichte, übersetzt und erklärt*, Regensburg, 1938. L'ouvrage du même auteur, *Die Apostelgeschichte und ihr Geschichtswert*, Münster, 1921, est important.

Une bonne monographie sur la Pentecôte est celle de N. ADLER, *Die*

erste christliche Pfingsfest, Munster, 1938. Parmi les commentaires de saint Paul, on aimera à se référer à ceux de M.-J. LAGRANGE, *L'épître aux Romains*, Paris, 1916; *L'épître aux Galates* Paris, 1918; de B. ALLO, *La première épître aux Corinthiens*, Paris, 1935; *La seconde épître aux Corinthiens*, Paris, 1937; de P. HUBY, *Les épîtres de la captivité*, Paris, 1935; *L'épître aux Romains*, Paris, 1940. L'ouvrage du P. PRAT, *La théologie de saint Paul*, Paris, 1908, est entre toutes les mains.

Le dictionnaire de G. KITTEL, *Theologisches Wörterbuch zum Neuen Testament*, Stuttgart, 1933 et suiv. (en cours de publication) est un instrument de travail presque indispensable. Naturellement, tous les articles n'y sont pas d'une égale valeur; mais on y trouve des masses d'indications, des références, etc., qui ne sont pas réunies ailleurs avec la même richesse. Les problèmes chronologiques sont bien expliqués et mis au point dans l'article de F. PRAT, *Chronologie*, dans *Supplément du dictionnaire de la Bible*, t. I, col. 1279-1303.

Sur les origines de l'Église romaine, H. LIETZMANN, *Petrus und Paulus in Rom. Liturgische und archeologische Studien*, 2e édit., Rome et Leipzig, 1927; M. BESSON, *Saint Pierre et les origines de la primauté romaine*, Genève, 1928.

Sur la vie chrétienne, J. LEBRETON, *La vie chrétienne au premier siècle de l'Église*, Paris, 1927; P. BATIFFOL, *L'Église naissante et le catholicisme*, Paris, 1909; A. VON HARNACK, *Die Mission und Ausbreitung des Christentums in den drei ersten Jahrhunderten*, 4e édit., Leipzig, 1924.

Sur la hiérarchie primitive, A. MICHIELS, *Les origines de l'Épiscopat*, Louvain, 1900; L. MARCHAL, *Évêques* (origine divine des), dans *Supplément du Dictionnaire de la Bible*, t. II, vol. 1297-1333; J. COPPENS, *L'imposition des mains et les rites connexes dans le Nouveau Testament et dans l'Église ancienne*, Wetteren et Paris, 1925.

Sur le baptême et l'Eucharistie, J. THOMAS, *Le mouvement baptiste en Palestine et en Syrie* (150 av. J.-C. — 300 apr. J.-C.), Gembloux, 1935; J. COPPENS, *Baptême*, dans *Supplément du Dictionnaire de la Bible*, t. I, vol. 852-924; W. GOOSSENS, *Les origines de l'Eucharistie, sacrement et sacrifice*, Gembloux et Paris, 1931; P. BATIFFOL, *L'Eucharistie, la présence réelle et la transsubstantiation*, 8e édit., Paris, 1920; H. LIETZMANN, *Messe und Herrenmahl. Eine Studie zum Geschichte der Liturgie*, Bonn, 1926 (protestant); J. COPPENS, *Eucharistie*, dans *Supplément du dictionnaire de la Bible*, t. II, vol. 1146-1215.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

AVANT-PROPOS 5

CHAPITRE PREMIER. — *Les sources.*

Les témoignages profanes. — Les sources chrétiennes. — Les Actes des Apôtres. — Les épîtres de saint Paul. — Les lettres catholiques. — L'Apocalypse. — Les apocryphes. — Papias et Hégésippe. . 7

CHAPITRE II. — *Les origines de l'Église.*

Les premiers fidèles. — La succession de Judas. — La Pentecôte. — Le discours de saint Pierre. — La guérison du paralytique. — La vie chrétienne 31

CHAPITRE III. — *Hors de Jérusalem.*

Questions de chronologie. — Institution des diacres. — Le martyre de saint Étienne. — Prédications en Palestine. — La conversion de Corneille 48

CHAPITRE IV. — *La conversion des païens.*

L'évangile à Antioche. — La vie de l'Église de Jérusalem. — Saint Jacques de Jérusalem. — Les missions de saint Paul. — Les Églises pauliniennes 63

CHAPITRE V. — *La liberté des enfants de Dieu.*

Devant l'Église de Jérusalem. — L'assemblée solennelle. — L'incident d'Antioche. — Les judaïsants en Galatie. — La deuxième mission de saint Paul. — Retour de saint Paul à Jérusalem. . . . 80

CHAPITRE VI. — *Le christianisme à Rome.*

Les origines de l'Église romaine. — L'épître aux Romains. — La venue de saint Paul à Rome. — Saint Pierre à Rome. 100

CHAPITRE VII. — *Les Églises et l'Église.*

L'Église de Jérusalem. — Les Églises. — L'Église. — Les chefs de l'Église. — Les presbytres. — Les douze apôtres. — Saint Pierre.. 116

CHAPITRE VIII. — *Les Églises et l'Église (suite).*

La hiérarchie locale. — Les charismes. — Les apôtres. — Les prophètes. — Les didascales. — Les évangélistes. — La glossolalie. — Le contrôle des charismes 134

CHAPITRE IX. — *La vie chrétienne.*

L'Église de Corinthe. — La situation sociale des chrétiens. — Mariage et virginité. — Les idolothytes. — Les différends. — Les partis. 149

CHAPITRE X. — *La liturgie ; baptême et eucharistie.*

Le baptême. — Efficacité du baptême. — Quelques abus. — L'Eucharistie. — La liturgie. — Les jeûnes. — Fêtes et prières. — Les Lectures. — Les chants. 168

CONCLUSION 186

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES 188

TABLE DES MATIÈRES. 191

MAYENNE, IMPRIMERIE FLOCH. — 4-7-1941